49° ANNÉE – N°192 – MARS 2022

FÉDÉCHOSES

POUR LE FÉDÉRALISME

Denis Bondarev, photo prise le 25 octobre 2014, Flickr

Dans ce numéro :

Focus : Les identités, leur multiplicité face au mythe de l'indivisibilité

L'organisation des États-nations autour de l'idée d'identité nationale exige une seule et même loyauté, celle des sujets envers l'État. Le fédéralisme, au contraire, reconnait la multiplicité des souverainetés, des appartenances et des identités et organise cette multiplicité. Ce dossier nous rappelle les lignes rouges fédéralistes quant aux identités… en pleine guerre en Ukraine et en pleine campagne électorale en France.

Féd'actualité : L'avenir de l'Europe toujours en débat

La conférence sur l'avenir de l'Europe s'est terminée sans musique ni fanfare, alors, la société civile se donne rendez-vous à Strasbourg du 5 au 8 mai pour mettre les dirigeants européens face à leur promesse. D'autant plus que ce dossier nous montre que les opinions publiques sont favorables à une Europe fédérale.

Fédé'femmes : Berty Albrecht

Grande figure de la Résistance, elle a eu Henri Frenay pour amant dès avant la Seconde Guerre mondiale et l'a guidé dans sa construction idéologique. Elle n'a eu de cesse de militer pour les droits humains, pour la paix, pour le fédéralisme. Silvia Romano dresse ici son portrait.

Édito : Élection présidentielle française – Que faire le 24 avril et pour réaliser quoi par la suite ?

Le premier tour des élections présidentielles française a désigné Macron et Le Pen pour le 2ème tour. C'est la 3ème fois que l'extrême-droite est au second tour de cette élection depuis le début du 21ème siècle. Notre édito rappelle les raisons de combattre l'extrême-droite, dans les urnes également.

Prix au numéro : 5 €
ISNN : 0336-3856

Sommaire

Sommaire ***2***

Les brèves de **Fédéchoses** ***4***

#DemocracyUnderPressure : La démocratie est attaquée, il est temps d'agir ! *4*

Éditorial ***5***

English Version *5*

Version française *5*

Le « billet d'humeur » ***6***

Pour une Ukraine libre dans une Europe unie *6*

Focus : Les identités, leur multiplicité face au mythe de l'indivisibilité ***7***

Première partie : des identités multiples qui dépassent les États-nations **7**

Retour sur le colloque du 5 février à Paris *7*

Catalogne du Nord : une identité locale dynamisée par son contexte européen *8*

La France ne change pas –Le concept d'assimilation dans le sang de la « Nation » *9*

Deuxième partie : … et là où la diversité est une richesse **11**

Le bilinguisme en Sarre *11*

Guadeloupe et Martinique, territoires ultramarins et métropolitains, pour sortir de la crise : il faut l'autonomie ! *12*

Martinique : des défaillances de l'État à l'impossible autonomie *13*

En quête d'une identité européenne *16*

Ukraine : pourquoi la France refuse de dire Kyïv à la place de Kiev *18*

De Hitler à Poutine *20*

L'instrumentalisation des minorités nationales, un prétexte pour faire la guerre *20*

Féd'actualité : L'avenir de l'Europe toujours en débat ***23***

La fédération européenne pour dépasser les traités bilatéraux *23*

Les français sont-ils en train de devenir fédéralistes ? *24*

Une Europe fédérale pour sauvegarder les souverainetés *25*

L'Ukraine et le saut fédéral européen *26*

Ukraine et Balkans : l'échec d'une stratégie européenne *27*

Vital Autonomy for the People's Republic of Donetsk and the People's Republic of Luhansk. The Way Ahead *28*

Crise de l'Ukraine, ... *29*

Retour au pacifiste Einstein *29*

Kant, Poutine, la défense européenne *31*

Féd'actualités : Le monde toujours en équilibre précaire **33**

Un fédéralisme mondial face au dérèglement climatique 33

The International Panel on Climate Change Report and the New 35

Commitments of the European Union 35

H.G. Wells: The Open Conspiracy for Peace. 36

Théories du fédéralisme **37**

Le 24 février 2022, la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine. Plus de vingt ans après les guerres yougoslaves, l'horreur recommence sur le continent européen 37

Activités du réseau **40**

Journée Internationale des droits des femmes - Retour sur l'émission radio « ces femmes qui ont fait l'Europe » - Strasbourg 40

Le Congrès des fédéralistes mondiaux 42

Mise en lumière : fédé'femmes **44**

Berty Albrecht : Féministe, résistante et pionnière du fédéralisme européen 44

Le regard historique de Robert Belot **49**

Culture de l'histoire et conscience de l'Europe : 49

l'espoir de la présidence française de l'Union européenne 49

In memoriam **52**

David Sassoli, un militant européen à la tête du Parlement européen 52

Bibliographie et bibliothèque fédéraliste **54**

Une recension sur un ouvrage magistral sur Senghor 54

Le fédéralisme de Frenay 56

L'histoire de la Résistance française à travers le prisme de Frenay 57

L'Europe des écrivains 57

Albert Camus derrière le pseudonyme Job ? 58

Camus, premier job 58

Réédition d'ouvrage d'Alexandre Marc 20 ans après sa mort 58

Où sont les gens du voyage, ou le racisme spatial et institutionnel 60

Nouvelles de Presse fédéraliste **61**

Observer l'Allemagne hitlérienne à travers ses minorités à l'étranger – Robert Belot 61

S'abonner à la revue et adhérer à Presse fédéraliste **62**

#DemocracyUnderPressure : La démocratie est attaquée, il est temps d'agir !

Christelle Savall
Vice-présidente des Jeunes européens fédéralistes - Europe (JEF Europe)
Article publié le 20 mars 2022 par *Le Taurillon* (https://www.taurillon.org/democracyunderpressure-la-democratie-est-attaquee-il-est-temps-d-agir)
Avec leur aimable autorisation

Cette année nous rappelle les conséquences des régimes autoritaires : l'attaque contre l'Ukraine est une attaque contre toutes les démocraties européennes. Depuis 2006, la JEF sensibilise le public à l'état actuel de la démocratie et défend ceux qui sont réduits au silence. Cette campagne a commencé par l'action « Free Belarus » pour sensibiliser au régime de Lukashenka, souvent considéré comme « la dernière dictature d'Europe ». Cependant, au cours de la dernière décennie, les valeurs européennes ont été de plus en plus compromises par l'illibéralisme, le populisme et la xénophobie à travers les gouvernements et les sociétés en Europe. Comme nous pensons qu'une attaque contre l'État de droit dans un pays est une attaque contre le nôtre, l'action a été rebaptisée en 2014 pour devenir la campagne que nous promouvons aujourd'hui. Aujourd'hui, non seulement la démocratie est sous pression, mais elle est attaquée. La semaine d'action « Democracy under Pressure » se déroule (s'est déroulée, ndlr) du 18 au 25 mars.

Pas de paix sans démocratie

Il ne peut y avoir de paix sans démocratie comme il ne peut y avoir de démocratie sans paix. Une Russie démocratique n'aurait pas envahi l'Ukraine en premier lieu. Les conflits dits « gelés » restent des conflits, comme les volcans peuvent rester endormis jusqu'à ce qu'ils sèment à nouveau la destruction et la misère. Un sujet qui s'estompe dans les médias ne signifie pas que la nécessité d'agir disparaît, bien au contraire. Ceux qui ont oublié la lutte pour le Bélarus libre voient aujourd'hui les conséquences de tant de secondes chances de démocratisation données au régime dictatorial de Biéorussie.
Ce n'est pas tant notre « mode de vie » qui doit être défendu, mais nos valeurs. Défendre nos valeurs a un coût, mais pour être un véritable acteur en Europe et au-delà, l'UE doit le payer.
Si « whatever it takes » (coûte que coûte) était la phrase clé pour sauver l'euro, la phrase actuelle serait « quel qu'en soit le coût ». Nous, citoyens, demandons de payer le coût quel qu'il soit pour défendre la démocratie, la paix, les droits et libertés fondamentaux.
Avec la guerre qui fait rage en Ukraine, nous entendons ce que nous prônons à la JEF depuis des années prendre de l'ampleur, voire devenir du bon sens dans la sphère publique : que l'Ukraine a un destin européen, que l'Union doit défendre ses valeurs, pour ne citer que quelques exemples. C'est pourquoi nous avons lancé la pétition EU-kraine pour exiger de l'Union européenne et de ses État membres qu'ils prennent enfin les mesures nécessaires, que l'on donne une voie d'adhésion claire aux pays désireux de rejoindre l'UE et qu'on donne à l'Union les moyens dont elle a si désespérément besoin pour nous défendre tous.

Éditorial

French presidential election - What to do on April 24 and what to achieve afterwards?

It was close for the French to have a real choice on April 24 between two democratic candidates. Maybe not exciting, but democratic; in spite of Macron's Jupiterian, haughty and condescending posture and Mélenchon's sympathies for various dictators, populist postures and sovereignist drifts.

But, it is not finally the choice that is imposed on us; and, unfortunately, this choice is crystal clear and we must use the Macron ballot to forbid Le Pen to the access power, worthy heiress of her fascist father and mask of the "*Nazillon*" and negationist Éric Zemmour ;

Voting blank, null or abstaining would be the same as voting Le Pen, and we would have preferred that the boss of the "*angry not fascists*", Mélenchon, and Poutou, would not have been satisfied with refusing the vote Le Pen. Indeed, not a single vote should be missing to ensure the defeat of Le Pen, in order to:

- not to stab in the back the Ukrainian Resistance against Putin's aggression ;
- not to make France the ally of Russian imperialism and the illiberal democracies of Poland, Hungary or others ;
- not to let the Rule of Law be destroyed in France or in Europe ;
- not to continue, after the Brexit, the dissolution of the European integration process by an exit of France from the EU and the Euro, inexorable consequence of the implementation of the Le Pen's program.

But, federalist shall **also demand**:

- to delete the liberticidal articles of our constitution: n° 16 (state of emergency) and n° 36 (State of siege);
- to replace, finally, "nationalist and authoritarian" Constitution(Spinelli, "Appeal to the French" to vote no to the referendum of September 1958 and to the constitution of de Gaulle) by a VI° Republic ;
- to grant the regions a real legislative and financial autonomy as requested, after Corsica, unanimously by the Regional council of Bretagne but the *Front national* elected representatives[1] ;
- at the same time, launch a constituent process at the European level on the basis of the Conference on the Future of Europe, and support the German government's proposal for a "decentralized European federal State" gathering the willing countries in order to build the nucleus of a European federation capable of acting as a power of peace and balance in Europe and in the world, and anticipating the World Federation.

[1] *Le Monde*, "La Bretagne veut aussi faire entendre sa voix vers l'autonomie", Benjamin Keltz, 10-11 April, 2022

Élection présidentielle française – Que faire le 24 avril ? et pour réaliser quoi par la suite ?

Il s'en est failli d'un trou de souris pour que les Français puissent avoir un réel choix le 24 avril entre deux candidats démocrates. Peut-être pas enthousiasmants, mais démocrates ; malgré la posture Jupitérienne, hautaine et condescendante de Macron et les sympathies pour divers dictateurs, les postures populistes et dérives souverainistes de Mélenchon.

Mais, tel n'est finalement pas le choix qui nous est imposé ; et, malheureusement, ce choix est clair comme de l'eau de roche et il faut : **utiliser le bulletin de vote Macron pour interdire l'accès au pouvoir de Le Pen, digne héritière de son fasciste de père et cache-sexe du nazillon et négationniste Éric Zemmour.**

Voter blanc, nul ou s'abstenir reviendrait à voter Le Pen, et nous aurions préféré que le patron des « fâchés pas fachos », Mélenchon, et Philippe Poutou, ne se contentent pas de refuser le vote Le Pen.

En effet, pas une seule voix ne doit faire défaut pour assurer la défaite de Le Pen, afin de :

- ne pas poignarder dans le dos la Résistance ukrainienne contre l'agression de Poutine ;
- ne pas faire de la France l'alliée de l'impérialisme russe et des démocraties illibérales polonaise, hongroise ou autres ;
- ne pas laisser détruire l'État de droit en France ni en Europe ;
- ne pas enclencher une autre étape, après le Brexit, de dissolution du processus d'intégration européenne par une sortie de la France de l'UE et de l'Euro, conséquence inexorable de la mise en œuvre du programme Le Pen.

Mais aussi pour des fédéralistes :

- supprimer les articles liberticides de notre constitution : le n° 16 (état d'urgence) et le n° 36 (État de siège) ;
- remplacer, enfin, une constitution, « nationaliste et autoritaire » (Spinelli, « Appel aux Français » à voter non au referendum de septembre 1958 et à la constitution de de Gaulle) par une VI° République ;
- accorder aux régions (métropolitaines ou non) une réelle autonomie législative et financière comme demandé, après la Corse, par un « vœu » unanime du Conseil régional de Bretagne, à l'exception des élus Front national[2] ;
- parallèlement lancer au niveau européen une démarche constituante sur la base de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, et soutenir la proposition du gouvernement allemand pour un « État fédéral européen décentralisé » regroupant les pays le souhaitant afin de bâtir le noyau d'une fédération européenne capable d'agir comme une puissance de paix et d'équilibre en Europe et dans le monde, et, anticipation de la Fédération mondiale.

Pour le fédéralisme – Fédéchoses

[2] *Le Monde*, "La Bretagne veut aussi faire entendre sa voix vers l'autonomie", Benjamin Keltz, 10-11 April, 2022

Pour une Ukraine libre dans une Europe unie

Hervé Moritz
Ancien rédacteur en chef du *Taurillon*. Membre du CA de Presse fédéraliste – Strasbourg

« Le principe de non-intervention qui voulait que chaque peuple soit laissé libre de se donner le gouvernement despotique de son choix, comme si la constitution interne de chaque État particulier ne constituait pas un intérêt vital pour tous les autres pays européens s'est révélé absurde. »

Altiero Spinelli et Ernesto Rossi, *Le Manifeste de Ventotene : Pour une Europe libre et unie*, 1941.

24 février 2022. Après plusieurs mois d'intimidation, l'armée russe débute l'invasion de l'Ukraine. Malgré les accords en vigueur, les réactions de la communauté internationale et les sanctions occidentales, Vladimir Poutine continue la guerre qu'il entend mener sur le territoire ukrainien en vue de conclure à terme un accord de paix de pacotille, reconnaissant l'accaparement par la Russie de nouvelles possessions territoriales. Une paix garantie jusqu'au prochain caprice de l'autocrate du Kremlin, dont la guerre conforte le pouvoir.

Quelles leçons devons-nous tirer, nous, fédéralistes, du retour de la guerre et de ses conséquences tragiques sur le continent européen ? Le sort de l'Ukraine doit nous rappeler le sens de la révolution intellectuelle que nous proposons.

Quelles leçons devons-nous tirer, nous, fédéralistes, du retour de la guerre et de ses conséquences tragiques sur le continent européen ?

En relisant le texte d'Altiero Spinelli et d'Ernesto Rossi écrit au cœur du second conflit mondial, nous devons comprendre que la doctrine que nous prônons est un profond changement de paradigme dans l'ordre établi des relations internationales. Une révolution de l'ordre mondial qui n'a pas encore eu lieu, et dont les prémisses européennes sont loin de nous garantir la paix et la sécurité.

Dans le *Manifeste de Ventotene*, Altiero Spinelli et Ernesto Rossi font le vœu d'abolir la souveraineté absolue des États-nations. Dépourvue de limites constitutionnelles suffisantes, ignorant l'État de droit, cette « sacro-sainte » souveraineté des États, que l'actualité remet au goût du jour, offre aux despotes le droit de museler leurs oppositions, de massacrer leur population et de réduire les droits fondamentaux à néant sans intervention extérieure. Elle ne menace pas uniquement les citoyens de l'État concerné, elle est une menace pour le monde entier parce qu'elle préserve le droit à la guerre de chaque État.

La Russie doit-elle être « libre de se donner le gouvernement despotique de son choix » ? Doit-elle être libre d'envahir un pays voisin au prétexte de ses intérêts nationaux souverains et de ses velléités impérialistes ? Non, mais force est de constater que l'ordre mondial traditionnel ne l'empêche pas. Nous aurions dû comprendre que la situation interne de la Russie menaçait les intérêts vitaux des pays alentours et la vie des populations civiles que la guerre moderne n'épargne pas.

La situation actuelle de l'Ukraine pointe aussi les échecs du Conseil de l'Europe, qui ne peut pas garantir la paix, l'État de droit et les droits fondamentaux en Europe, parce qu'une instance, une institution internationale, respectant la souveraineté absolue des États n'a pas les moyens de les garantir malgré ses capacités d'action supranationales.

Nous, fédéralistes européens, nous refusons cet ordre mondial. Nous ne sommes pas internationalistes parce que nous ne voulons pas d'un ordre mondial dans lequel les États-nations, absolus et souverains, marchandent leur intégrité ; nous ne reconnaissons pas leur légitimité à se donner la constitution illibérale ou le gouvernement despotique de leur choix. Nous refusons la tradition des relations internationales accordant *de facto* une souveraineté absolue aux États au nom du principe de non-intervention. Nous sommes cosmopolites, reconnaissant à tous les humains des droits inaliénables dans un État de droit mondial, capable de les garantir face à leur propre gouvernement ou à un gouvernement étranger menaçant. Et au premier rang de ces droits, le droit à la paix perpétuelle.

Bien sûr, cette révolution de l'ordre mondial n'est pas pour demain. Bien sûr, notre doctrine prônant une fédération européenne, et à terme, mondiale, seule à même de garantir les droits de tous les êtres humains, ne remportera pas d'un coup, d'un seul, le succès que nous espérons. Mais aujourd'hui, nous nous rappelons que nous nous battons pour une cause actuelle et juste.

Aujourd'hui, nous nous battons pour une Ukraine libre dans une Europe unie. Et ce projet ne se réalisera pas sans Russes, Bélarusses et Ukrainiens libres dans une Europe unie.

Première partie : des identités multiples qui dépassent les États-nations

Retour sur le colloque du 5 février à Paris

Chloé Fabre
Membre du bureau de Presse fédéraliste et du comité de rédaction de *Fédéchoses*
Vice-Présidente de l'UEF France et Présidente de l'UEF Île-de-France

Le 5 février 2022, l'UEF Île-de-France en partenariat avec Presse fédéraliste a organisé un colloque intitulé « Identités : fictions et questions ». Chez nous, les fédéralistes, on dit souvent que « le nationalisme, c'est la guerre ». Pour établir la paix, la vraie paix, pas la « très entre deux guerres », il faudrait donc venir à bout des nationalismes. En même temps, nous éprouvons de la sympathie pour certains groupes faisant vivre leur spécificité culturelle et qui parfois revendiquant une autonomie territoriale. Est-ce qu'il y aurait un nationalisme qui tue et une diversité qui enrichit ? À quoi reconnait-on le nationalisme qui tue ? Et la diversité qui enrichit ?

Au cœur du colloque, il y a eu cette question : comment intégrer l'Europe ? Créer un État fédéral européen uni dans la diversité ? Mais comment une entité politique peut-elle être unie dans la diversité ? L'entité politique peut-elle pré-exister à l'identité partagée ? Comment une entité politique peut-elle être rassemblée en respectant sa diversité ?

Nathalie Heinich, sociologue au CNRS, a rappelé les deux définitions de l'identité, celle du sens commun qui voit l'identité comme quelque chose d'intemporel, de transcendant, et celle des sciences humaines qui indique qu'elle est une construction sociale. Construction sociale qui n'en est pas moins réelle, l'identité étant ainsi « un fantôme mental » constituant nos représentations et le cadre de nos interactions. Lucio Levi, bien connu de nos lecteurs, souligne dans la construction de l'État-nation, l'enjeu de loyauté que porte l'identité. Et il rappelle que la crise des États-nations, et de grandes puissances ont un impact sur l'identité : l'élargissement des relations humaines et l'érosion des liens avec l'État ainsi que le développement d'acteurs non-étatiques et la diminution de la souveraineté des États renforcent le sentiment d'une commune humanité comme le sentiment d'une perte menant à un repli nationaliste. Levi a rappelé également que la spécificité du fédéralisme était l'indépendance de chacune des parties, existant en tant que telle. Le fédéralisme est ainsi le mode de fonctionnement qui permet à chacun de continuer à exister tout en étant coordonné et en lien avec les autres. Cette autonomie des parties rompant la question de la loyauté.
Janie Pélabay, professeure à SciencesPo, a décortiqué l'identité indiquant qu'il y avait une conception « épaisse » de l'identité, celle où l'on met beaucoup d'aspects ethnoculturels et linguistiques dans lesquels l'identité est un commun donné à dévoiler (il faut clarifier ce qui nous a fait en commun) et qu'il pouvait aussi avoir une conception « fine » de l'identité où elle est un commun à construire, un process pouvant se nourrir de différents apports. En concevant, l'identité européenne comme un processus, Janie Pélabay remarque que ce qui nous lie en Europe est :

- son aspect fonctionnel : les buts de l'intégration,
- son aspect républicain : la citoyenneté, les normes, les droits communs,
- les valeurs : universalistes ou moralisatrices. Il y aurait ainsi congruence entre une entité politique et une communauté morale.

L'Europe reste cependant diverse et ce sont les pluralismes qui intéressent Janie Pélabay dans ses réflexions « post-unanimistes ». Elle observe de nombreux désaccords sur ce qu'est une vie bonne, sur ce que nous sommes, nos liens, les politiques que nous devrions mener. Elle rappelle Charles Taylor, « Ce qui fait l'unité, c'est ce sur quoi on débat, ce sur quoi on n'est pas d'accord. » Et elle conclut sur la nécessité de politiser l'enjeu européen.
Antoine Arjakovsky, historien, s'attache plus à montrer la tension entre l'identité et la diversité à travers ce qu'il appelle la conscience européenne. Un travail mené sur l'histoire de la conscience européenne a montré cette tension grâce à une approche de récits croisés pour proposer d'autres façons de travailler l'histoire.
Jorge Cagio y Conde, enseignant chercheur présente un courant de recherche nommé le *fédéralisme plurinational* qui a cherché à faire converger les recherches sur le nationalisme et celles sur le fédéralisme, en se basant sur le fait que de nombreuses organisations fédérales répondaient à des questions liées à la nationalité, comme au Canada, en Belgique, mais aussi en Espagne et au Royaume-Uni. Pour lui, il n'y a pas de Nation sans nationalisme. Et il constate qu'il existe un certain nombre de nations démocratiques où le nationalisme ne met pas la démocratie en danger. Pour lui, le nationalisme qui tue est celui ne passe pas par le filtre de la démocratie. Pour l'Europe, il y a une identité qui va se construire dans le processus de fédéralisation de l'Europe.
Après un témoignage de Fawaz Hussein (voir *Pour le fédéralisme - Fédéchoses* n° 191) et des lectures Brecht et de Romain Gary, Jean-Yves Camus, politologue, a conclué la journée en rappelant la nécessité de combattre l'extrême-droite et ses idées qui se répandent largement. Il a aussi salué ainsi l'UEF pour l'organisation de ce colloque.
Des actes sont à paraître.

Catalogne du Nord : une identité locale dynamisée par son contexte européen

Théo Boucart
Ancien rédacteur en chef du *Taurillon*, membre du comité de rédaction de *Fédéchoses*

Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Road-Sign-Coll-d%27Ares-04-Jun-2011.jpg

Le catalan, langue quotidienne de près de dix millions d'Européens dans quatre pays, ne bénéficie pas du même statut en fonction des régions. De par une forte tradition jacobine française, hostile aux langues régionales et minoritaires, le catalan a fortement reculé en Catalogne du Nord. Dans ce contexte, comment la langue traditionnelle des Pyrénées Orientales évite-t-elle l'extinction grâce aux aires catalanophones voisines ?

> La liberté de circulation quasi-totale dans tout l'espace européen permet aux différentes communautés de langue catalane de se déplacer par-delà les frontières des États nationaux, tout en pratiquant leur langue.

Historiquement, la Catalogne a toujours adhéré et éprouvé de la sympathie à l'égard de l'Europe. C'est ainsi que *Le Taurillon* a choisi d'intituler son entretien de juin dernier avec Alà Baylac-Ferrer, président de l'*Institut Franco-Catalan Transfrontalier* et militant historique de la langue et de la culture catalanes en France.
Cette phrase semble révélatrice de plusieurs choses. En premier lieu, les pays catalans n'ont pas adopté de stratégie régionaliste excluant tout apport culturel extérieur (le nationalisme, en *Generalitat de Catalunya*, est à ce titre bien moins « identitaire » que le nationalisme au Pays Basque). En second lieu, la politique linguistique du Conseil de l'Europe, et de l'Union européenne dans une moindre mesure, est assez favorable aux langues régionales et minoritaires – du moins en théorie, ce qui incite les Catalanophones à une forme d'europhilie. En dernier lieu, la liberté de circulation quasi-totale dans tout l'espace européen permet aux différentes communautés de langue catalane de se déplacer par-delà les frontières des États nationaux, tout en pratiquant leur langue. C'est ce dernier aspect qui est particulièrement intéressant. Pour plus d'informations sur le sujet, vous pouvez consulter l'entretien cité précédemment, daté du 26 juin 2021 et retranscrit par l'actuel rédacteur-en-chef du *Taurillon,* Samuel Touron, et moi-même (rédacteur-en-chef entre 2019 et 2021).

Une langue en danger de « mort sociale »

Avant toute chose, il convient de rappeler quelques chiffres sur la situation linguistique de la Catalogne du Nord, couvrant le département des Pyrénées Orientales moins la petite région du Fenouillèdes au Nord-Ouest, de langue traditionnelle occitane.
Selon une vaste étude de 2015 sur la connaissance et l'emploi des langues en Catalogne Nord, réalisée à partir d'un échantillon de 1760 personnes venant des 200 communes catalanophones de France, 61% des sondés de plus de 15 ans déclarait comprendre le catalan, 39% déclarait savoir le lire, 35,5% le parler, et 14% l'écrire. Tandis que le nombre de locuteurs de la langue ont baissé depuis la dernière enquête analogue de 2004, le nombre de ceux qui le comprennent, le lisent et l'écrivent augmentent. En revanche, la transmission entre parents et enfants est en très forte baisse, comme le souligne Baylac-Ferrer : « l'étude a montré que le catalan n'est utilisé qu'à hauteur de 1 à 2% dans la vie de tous les jours. Cette part n'a eu de cesse de baisser […]. Cette baisse de la pratique sociale de la langue s'explique par l'interruption de la transmission naturelle et une courbe descendante de la population d'origine locale ».
Les résultats de cette enquête témoignent d'un constat – sombre – déjà bien connu : le catalan, à l'instar de la très grande majorité des langues régionales et minoritaires de France, souffre d'un déclin prononcé depuis plusieurs décennies. Si la mobilité des personnes entre les régions françaises non catalanophones est un facteur décisif pour comprendre la faible maîtrise de la langue traditionnelle (environ 60% des habitants des Pyrénées Orientales est née dans une autre région française), il n'en demeure pas moins que la disparition de la transmission intergénérationnelle de la langue et de la culture locales est l'un des principaux risques de « mort sociale » du catalan.
Il est en effet opportun de différencier la connaissance simple de la langue et son utilisation sociale. Alors que les écoles *Bressolas,* dispensant un enseignement entièrement en catalan, font face à une demande toujours plus forte (aujourd'hui, plus de 1000 enfants scolarisés dans 7 écoles primaires et un collège de ce type dans les Pyrénées Orientales), l'utilisation courante de la langue a désinvesti les lieux de vie sociale à l'extérieur de l'école. On apprend désormais le catalan plus pour soi-même que pour interagir avec les autres dans tous les contextes de la vie quotidienne.
Même si sa disparition pure et simple serait encore plus catastrophique, sa dévitalisation sociale est assez dramatique et présente un risque de folklorisation d'un idiome à la littérature multiséculaire.

Mobilité dans les pays catalans

Un aspect-clé de l'enquête montre tout de même que l'utilisation de la langue est assez importante dans un contexte bien particulier : celui de la mobilité transfrontalière. Comme le met en exergue Baylac-Ferrer, « les locuteurs du catalan dans

les Pyrénées-Orientales s'en servent une fois passée la frontière franco-espagnole avec la Generalitat de Catalunya. 34% de la population interrogée utilise le catalan. Cela signifie que lorsque le cadre est favorable, les habitants utilisent la langue catalane ». En retournant le sens du propos, on conviendra aisément de l'agressivité de la politique monolingue française, asphyxiée par l'article 2 de la Constitution.

Concernant le contexte catalanophone, l'étude de 2015 montre que le pourcentage de personnes déclarant utiliser régulièrement le catalan est presque similaire à la proportion de personnes se déplaçant régulièrement en *Generalitat de Catalunya*, surtout pour des motifs non-professionnels (la proportion de travailleurs frontaliers entre la France et l'Espagne étant très faible).

Le développement d'une gouvernance transfrontalière contribue aussi à la mobilité des personnes dans l'espace frontalier catalanophone. Au milieu des années 2000, la création de l'Eurodistrict catalan transfrontalier, véritable bassin de vie transfrontalier caractérisé par une forte mobilité des personnes et des marchandises, a permis l'émergence de projets transfrontaliers de part et d'autre de la frontière financés par Interreg. Le Groupement européen de coopération transfrontalière (GECT) suit la même logique en Cerdagne, avec notamment l'hôpital transfrontalier de Puigcerdà.

Perspectives pour la revitalisation du catalan

Grâce à la mobilité des personnes entre la France, l'Espagne et Andorre, une certaine vitalité de la langue catalane a pu être observée et relevée par les enquêtes de grande échelle. Néanmoins, le contexte français reste amplement hostile aux langues régionales.

Le vote l'année passée de la loi Molac relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion a été révélateur d'un débat très polarisé. Alors que l'objectif du texte porté par un député breton, Pierre Molac, était de permettre l'utilisation sociale des langues régionales dans un contexte quotidien, le Conseil Constitutionnel a censuré ses principaux articles sous prétexte que « la langue de la République est le français ». Cette posture mortifère empêche donc les langues régionales de France de pleinement recouvrer certaines fonctions sociales qui leur étaient propres il y a encore un demi-siècle.

Le catalan n'échappe pas à cette situation inquiétante, même si le versant français peut compter sur la vitalité de la langue catalane du côté de la *Generalitat de Catalunya*. Malheureusement, ce contexte transfrontalier favorable n'existe pas pour toutes les langues de France, condamnées pour le moment à n'être que des marques folkloriques de régions très peu décentralisées.

La France ne change pas – Le concept d'assimilation dans le sang de la « Nation »

Peyre Anghilante
Écrivain italien de langue occitane – avec l'autorisation de l'auteur
Nòvas d'Occitània (Nouvelles d'Occitanie), magazine en ligne réalisé dans les vallées occitanes d'Italie, n° 214, novembre 2021

Nous, les Italiens (mais pas seulement, si l'on regarde autour de nous), avons toujours perçu chez les Français, à quelques exceptions près, cette sorte de « grandeur », ce sentiment de grandiosité et, en fin de compte, de supériorité, quand ce n'est pas d'orgueil, que possède ce peuple, né, comme cela arrive souvent, de la domination d'une communauté sur les autres à travers l'imposition de sa propre culture, avec la « fusion » et la « normalisation » qui s'ensuivent, lentes mais imparables, de personnes qui habitaient le même territoire ou des zones géographiques proches les unes des autres.

Malheureusement, ce sentiment est aussi souvent inhérent aux citoyens appartenant à des minorités linguistiques présentes sur le sol français dans le passé, avant la naissance du royaume de France (Bretons, Basques, Occitans, Catalans...). La raison en est bien sûr historique, politique et sociale, et il peut parfois être utile d'observer la politique menée par l'État français sur des sujets non strictement liés à la question occitane pour comprendre ce sentiment de grandeur perçu par beaucoup chez nos cousins transalpins.

Il s'agit de la bataille menée de manière convaincue et systématique par l'Élysée contre le soi-disant « islamo-gauchisme », influencé par le mouvement Woke, une idéologie qui heurte largement les principes du pouvoir passé et présent qui a gouverné ce pays.

À cet égard, laissons la parole à Dario Fabbri, journaliste, expert en géopolitique et collaborateur de la revue *Limes*[3] :

« Depuis quelque temps, la France mène une guerre contre le mouvement Woke, c'est-à-dire la tentative de l'administration française de limiter la diffusion des idées (définies comme américaines, et c'est suffisant, de naissance, par l'Élysée) concernant la bataille, à la mode également en Italie, contre toutes les discriminations raciales, sexuelles, etc. et qui, contrairement à l'Occident, est considérée comme très négative en France. Bataille interne que le gouvernement mène contre les dérives (de leur point de vue, d'influence) envers les imams présents sur le territoire français. Il y avait et il y a toujours la volonté du gouvernement français de former les imams en interne selon les valeurs de la république afin qu'ils ne soient pas influencés par le wahabisme ou d'autres idéologies de l'extrémisme islamique venant de l'étranger, ou financés aussi par des pays étrangers, ou formés par des puissances antagonistes (surtout la Turquie), afin que les imams suivent des directives approuvées par l'Élysée et l'État français. Cette bataille stratégique s'inscrit dans une tentative d'assimilation de cette partie de la population française d'origine maghrébine, ou simplement de religion musulmane,

> L'assimilation est une recherche de pouvoir en tant que telle, ce qui est différent de l'intégration, qui consiste simplement à accueillir de nouveaux citoyens d'origine étrangère et à leur faire acquérir les outils de la citoyenneté.

[3] *Limes*, revue italienne de géopolitique, limesonline.com.

qui représente le principal vecteur de croissance démographique du pays, mais qui vit dans une sorte de « séparatisme » (néologisme créé par Macron), c'est-à-dire qu'elle vit séparée du reste de la société et ne veut pas s'assimiler : elle s'est peut-être intégrée, mais pas assimilée.
L'assimilation est une recherche de pouvoir en tant que telle, ce qui est différent de l'intégration, qui consiste simplement à accueillir de nouveaux citoyens d'origine étrangère et à leur faire acquérir les outils de la citoyenneté (langue, respect de la loi, etc.). Au contraire, l'assimilation consiste à dépouiller les citoyens de toute altérité sans maintenir une différence avec le reste de la population. L'assimilation est un mouvement typique de toutes les grandes puissances, qu'elles soient hégémoniques ou antagonistes, qui implique une violence culturelle considérable à l'égard de ceux que l'on veut assimiler et qui est toujours conçu pour des raisons militaires. L'assimilation est conçue par les puissances qui pensent que, tôt ou tard, elles devront faire la guerre, et qui doivent être certaines que tous ou presque tous leurs citoyens (mais tous est le but ultime) voient le monde de la même manière afin de pouvoir ensuite aller au combat ensemble.

L'assimilation est conçue par les puissances qui pensent que, tôt ou tard, elles devront faire la guerre, et qui doivent être certaines que leurs citoyens voient le monde de la même manière afin de pouvoir ensuite aller au combat ensemble.

Le mouvement Woke (né aux États-Unis) diffuse une mentalité post-historique, qui incite la population à accepter la « douceur » des importations étrangères pour oublier le maximalisme. Une sphère typiquement minimaliste, c'est-à-dire axée sur la qualité de vie, le bien-être et les droits. Les grandes puissances considèrent ce type de lutte comme un luxe qu'elles ne peuvent souvent pas se permettre, car elles sont habituées aux sacrifices dans la poursuite du pouvoir sur les autres. L'hégémon a toujours diffusé ce genre d'idéologie à ses satellites, mais un pays comme la France, qui s'imagine être grand dans le futur, essaie par lui-même de rejeter ce genre de mouvement, également à travers un anti-américanisme qui a toujours été répandu en France. Cette attitude de fermeture à l'égard d'un mouvement considéré sous toutes les latitudes occidentales comme un progrès ou presque se manifeste donc par son attitude minimaliste, qui empêche l'assimilation des étrangers ou des descendants d'étrangers musulmans en France, ce qui est le premier objectif stratégique de l'Élysée.
La France s'imagine, dans quelques décennies, grâce à la croissance démographique garantie précisément par les étrangers et leurs descendants, une grande puissance en termes démographiques et en moyenne plus « jeune » que les autres pays européens, et donc encline à faire la guerre ou du moins à imaginer devoir la faire en dernier recours, alors que par exemple les autres pays occidentaux ne peuvent même pas supporter cette idée, à l'exception des États-Unis hégémoniques. C'est pourquoi l'assimilation est nécessaire. Dans ce contexte, la culture Woke est considérée comme minimaliste et dangereuse parce qu'elle entraîne la population plus loin dans le post-historicisme et crée des divisions, c'est-à-dire que dans sa sophistication, dans sa reconnaissance des droits de toutes les minorités, elle empêche le gouvernement français de cette action violente qu'est la spoliation culturelle, qui est la base de « l'assimilation. »

Dans une autre intervention, le journaliste, expert en géopolitique et collaborateur de la revue *Limes*, Federico Petroni, confronté à la question de savoir si la dissolution d'empires comme le Royaume-Uni ou l'Espagne est également applicable à la France, c'est-à-dire si les populations qui ne sont pas d'origine franque, les Bretons, les Basques, etc. Il est très difficile que cela se produise, car la France est le pays de l'assimilation par excellence, un pays qui a littéralement détruit et violé ses minorités pour s'imposer dans l'espace qu'il considérait comme propre, canonique, délimité par les mers, les montagnes comme les Alpes et les Pyrénées puis le Rhin, et il l'a fait en détruisant ces minorités, en créant, en inventant les Français. Aujourd'hui, le niveau de maturité, de conscience des Basques, Bretons, Occitans, pour ne pas les nommer, ou des Francs, est bien inférieur à celui des Catalans, des Galiciens, voire des Andalous... »[4].
La France n'a pas changé et ne changera peut-être jamais. La graine de cette idéologie est bien enracinée dans le temps et ne sera guère déracinée. « Quod fuit, quod est, quod futurum est », diraient les Latins, mais le dicton qui conviendrait peut-être mieux est celui, bien connu, du loup, de sa fourrure et de son vice maudit. La politique d'assimilation du gouvernement français à l'égard des idées « séparatistes » venues de l'extérieur, selon les mots de Macron, c'est-à-dire n'appartenant pas à la culture historique du pays, est a fortiori poursuivie à l'égard des minorités historiquement présentes sur le territoire. La France, qui se dit « Nation », veut des citoyens français, au sens strict du terme. Donc, quel espoir ont-ils d'être entendus et d'obtenir un jour une plus grande protection et des droits, si l'État français a toujours mené cette politique et entend le faire à l'avenir ?
Il est certain que la question de l'identité est au cœur de tout : si les Occitans parviennent à conserver la leur (bien que modifiée au fil du temps), un rôle fondamental sera joué par la langue, car c'est le pivot, le facteur principal créant le sentiment d'union entre nous, les Valdôtains, et les Occitans d'au-delà des Alpes (en ajoutant les Catalans avec lesquels il est facile de se sentir frères et qui sont, sans aucun doute, un exemple à suivre). Mais il ne faut pas croire que la pensée d'un État comme la France, se sentant à tort ou à raison si grande, devrait changer du tout au tout. Alors, instinctivement, il faut donner une réponse « géopolitique », claire et sans crainte : si les Français continuent à faire la France, les Occitans continueront à faire l'Occitanie. Le changement nécessite un esprit, mais aussi une prise de conscience du monde dans lequel on est immergé et des événements auxquels on est en quelque sorte lié, une prise de conscience des idées à la base de la pensée collective et des limites de ses propres moyens.
Même si le chemin sera ardu (et les exemples ne manquent pas, comme celui, tristement connu, des Amérindiens, dont les langues et les cultures ont pratiquement disparu, ou du moins ont été menacées, sous l'effet de la politique obstinée d'assimilation perpétrée par les peuples ayant conquis le continent, en imposant la leur), nous ne devons pas perdre espoir. L'histoire a été témoin de tous les événements et le monde est plein de communautés qui, malgré tout, n'ont pas encore voulu s'assimiler à une culture dominante et continuent à résister. « Lhi arribarèm », mais en étant conscient de cet élément, tout sauf marginal, si profondément ancré dans la mentalité des Français qu'il conditionne même les occitanistes les plus convaincus et les plus irréductibles.

[4] Sur youtube : #domande #Limes #geopolitica.

Le bilinguisme en Sarre

Ulrich Bohner
Membre du Conseil d'administration de l'UEF France et du CA de Presse fédéraliste – Strasbourg

Sommes-nous condamnés en Europe à aller irrémédiablement vers une pratique exclusive de l'anglais, même lors de rencontres franco-allemandes dans nos régions frontalières ?

La réponse est non, à condition d'avoir la volonté politique d'avancer :
un des plus petits Länder de l'Allemagne, la Sarre, avec moins d'un million d'habitants nous montre ce qui est possible dans une structure fédérale. La Diète de la Sarre (le Parlement régional) vient de décider à l'unanimité d'introduire l'enseignement bilingue français/allemand pour tous les enfants (et de voter le budget en conséquence). Les länder ont en effet la compétence en matière d'enseignement et disposent de ressources budgétaires.

Si en Alsace (avec le double du nombre d'habitants) un certain nombre d'écoles (ou de classes) bilingues existent, certes, on est toujours dans l'impossibilité de généraliser ce type d'enseignement – ce qui devrait, le cas échéant, être décidé au niveau national.

Alors, au lieu de penser à l'avenir de nos jeunes, surgissent les spectres du passé (« la langue de l'ennemi » !), ou des disputes scientifiques sur la nature de la langue régionale comparée à la « langue du voisin ».

Après 75 ans de paix su sein de notre Europe une approche plus détendue, plus décentralisée, voir plus fédéraliste serait mieux à même de conforter Strasbourg « capitale européenne » dans son rôle.

Julien Steinhauser
Publié dans les *Dernières nouvelles d'Alsace*, le 20 janvier 2022
https://www.lalsace.fr/societe/2022/01/20/la-sarre-generalise-l-enseignement-du-francais-des-la-petite-enfance

L'initiative fera sans doute rêver les partisans du bilinguisme en Alsace. Le Landtag (parlement régional) de la Sarre vient de voter ce mercredi la généralisation de l'enseignement de la langue française dans toutes les crèches et garderies du land.
Proposée par la coalition conservateurs/socio-démocrates (CDU-SPD) au pouvoir, cette initiative a obtenu le soutien de l'opposition aussi bien de gauche (Die Linke) que de droite populiste (AfD). Les 51 députés du parlement de Sarrebruck ont voté à l'unanimité parfaite un crédit de 76,5 millions d'euros nécessaire à l'organisation de cet enseignement pour les sept prochaines années.
Plus de la moitié des crèches et garderies sont déjà bilingues dans le land frontalier avec la Moselle. Cette familiarisation avec le français se poursuit ensuite par une scolarité bilingue en primaire, elle aussi généralisée. L'enseignement du français dans les écoles primaires de la Sarre représente déjà pour le gouvernement régional un coût annuel de 3,1 millions d'euros.
Les dirigeants sarrois ont insisté sur l'importance, historique, symbolique et économique de la langue française dans le plus petit land d'Allemagne. Pour la coalition CDU-SPD, « les enfants de la Sarre ont ainsi la possibilité de se préparer linguistiquement et culturellement à une vie au cœur de l'Europe ».

Le Landtag (parlement régional) de la Sarre vient de voter ce mercredi la généralisation de l'enseignement de la langue française dans toutes les crèches et garderies du land.

La Sarre a de tout temps entretenu un rapport particulier à la France et à la langue française. C'est à Sarrebruck, en 1961, qu'a ouvert le premier lycée franco-allemand. Le land espère d'obtenir d'ici fin 2022 un statut de membre observateur au sein de l'OIF (Organisation internationale de la francophonie). En janvier 2014, le gouvernement de Sarrebruck avait annoncé vouloir faire de la Sarre un land totalement bilingue franco-allemand en l'espace d'une génération seulement, soit d'ici 2043.

Guadeloupe et Martinique, territoires ultramarins et métropolitains, pour sortir de la crise : il faut l'autonomie !

Gustave Alirol
Président de Régions et peuples solidaires
30 novembre 2021

Une manifestation d'ouvriers agricoles contre le chlordécone, lutte essentiellement portée par les Martiniquais et Guadeloupéens… © Marion Lecas / Paru dans *Ouest France*, édition RedonMaVille https://redon.maville.com/actu/actudet_-chlordecone.-en-guadeloupe-et-martinique-les-antillais-sceptiques-sur-l-indemnisation-des-malades-_54135-4920272_actu.Htm

Depuis une quinzaine de jours, la Guadeloupe et la Martinique sont en proie à des scènes d'insurrection semblables à une guerre civile. Née de l'opposition à la gestion de la crise sanitaire et de la politique vaccinale en particulier, cette crise est l'expression d'une défiance grandissante des territoires ultramarins à l'égard de la l'État français.

> L'autonomie, évoquée par le Ministre chargé des Outre-mers, en réponse aux demandes des populations, est la solution qui s'impose mais à condition d'offrir réellement à la Guadeloupe et à la Martinique la possibilité d'un développement endogène économique, social et culturel.

Avoir raison mais être seul à le penser est insuffisant. Dans une démocratie, on n'impose pas une décision, aussi sensée qu'elle puisse paraître, sans le consentement de la population. Or les Antilles, ce n'est pas la Métropole. Indépendamment de l'usage des médecines traditionnelles, la défiance à l'égard de tout ce qui vient de Paris est largement justifiée par la domination de type colonial dont les méfaits – en particulier l'affaire du chlordécone – étaient de nature à pousser bien avant le Gouvernement à la concertation et à l'adaptation de mesures face à la Covid.
Le déploiement spectaculaire de forces de l'ordre tels que le GIGN et le RAID ne sont pas des réponses acceptables face à un problème de fond qui perdure. La fermeté et la répression risquent d'aggraver la fracture entre les Outre mers et l'État français. La violence est toujours condamnable ; de quel camp qu'elle vienne. Elle doit cependant alerter sur la désespérance de personnes qui pensent ne plus rien avoir à perdre.
La Guadeloupe et la Martinique souffrent d'un écart de développement manifeste avec la Métropole. Les différences de prix y sont considérables. La mortalité infantile, le chômage et l'échec scolaire y sont beaucoup plus élevés qu'en Métropole. Les coupures d'eau y sont quotidiennes et l'assainissement y est médiocre. Malgré la distance, la dépense économique vis-à-vis de la métropole reste forte (entre 50% et 60% des échanges commerciaux). Enfin, contrairement aux idées reçues, l'Indice de Développement Humain (IDH) des pays voisins des Caraïbes n'est pas franchement inférieur à celui de la Guadeloupe et de la Martinique. Ainsi que l'affirme le Conseil Social Économique et Environnemental dans un rapport de janvier 2020 « la promesse d'égalité n'est pas tenue ».

L'autonomie, évoquée par le Ministre chargé des Outre-mers, en réponse aux demandes des populations, est la solution qui s'impose mais à condition d'offrir réellement à la Guadeloupe et à la Martinique la possibilité d'un développement endogène économique, social et culturel. Encore faut-il la vouloir réellement.

L'autonomie, ce n'est pas l'indépendance. L'autonomie, c'est la non-dépendance !

Nous l'appelons de vos vœux pour les territoires ultramarins qui la souhaitent, autant que pour les territoires métropolitains. La capacité à agir localement pour tenir compte des particularités de chaque région doit devenir la règle commune. Une réforme globale des institutions est plus que jamais nécessaire. Pour y parvenir, nous appelons à une insurrection citoyenne dans les urnes aux prochaines élections législatives en faveur de représentants soutenus par Régions et Peuples Solidaires.

Martinique : des défaillances de l'État à l'impossible autonomie

Michel Herland
Professeur honoraire aux universités des Antilles et de la Guyane, Martinique et d'Aix-en -Provence

Les violents mouvements sociaux à la Martinique et à la Guadeloupe, un peu plus d'une décennie après ceux de 2009, illustrent une fois de plus l'impasse dans lequel se trouvent tant les ultramarins que le gouvernement de la France. Contrairement à la Grande-Bretagne qui a su faire en sorte que ses colonies soient autonomes financièrement, la France a laissé s'installer des habitudes de dépendance des colonies par rapport à la Mère patrie. C'est sans doute pourquoi nul n'a vu d'objection, en 1946, quand les habitants des quatre « vieilles » colonies (Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion) de tous les bords politiques ont demandé par la voix d'Aimé Césaire, alors député communiste, leur transformation en départements. La France se trouve dès lors dans la situation pour le moins anachronique d'être légalement souveraine de territoires tropicaux peuplés majoritairement par des citoyens de couleur issus d'ancêtres esclaves, des citoyens habiles à mettre en avant ce passé douloureux pour faire pression sur un gouvernement adepte du « pas de vagues ». Conscient du rapport de force en leur faveur, les Antillais usent de la violence pour appuyer leurs revendications. Le blocage commence habituellement par le port avant de s'étendre aux voies de communications afin d'empêcher l'accès aux zones commerciales, seuls lieux d'activité dignes de ce nom, hors l'Administration, dans les îles. C'est ainsi, par exemple, que les Martiniquais, bien que nettement plus affectés par la Covid19 que les Métropolitains, et dont seulement 40% étaient entièrement vaccinés début décembre, ont déclenché une grève générale à l'initiative de la Centrale syndicale des travailleurs martiniquais qui refusait la vaccination obligatoire des travailleurs de la santé (toutes les personnes travaillant dans les hôpitaux et les cliniques plus les pompiers). Le report rapidement obtenu au 31 décembre de cette obligation n'a pas suffi à mettre fin à la grève, dix-sept syndicats ayant embrayé immédiatement sur d'autres revendications.

Le contraste entre la Métropole et les Antilles concernant l'obligation vaccinale est flagrant. D'un côté de l'Atlantique, la quasi-totalité des personnes concernées a fini par se soumettre, de l'autre les récalcitrants, qui ne sont pas pour la plupart des « soignants » au sens strict (c'est-à-dire les médecins et infirmiers) mais des aides-soignants, des ouvriers et des administratifs, ont mis les îles littéralement à feu et à sang. Rien de semblable ne s'est produit dans les petits États caribéens voisins qui n'ont aucune Métropole vers laquelle se tourner.

La situation « coloniale » qui perdure aux Antilles françaises se traduit concrètement par un niveau de vie significativement supérieur à celui constaté dans les îles voisines, ce qui rend impossible toute aspiration à l'indépendance. D'autant que si le niveau de vie moyen des Antillais demeure plus faible qu'en Métropole, tous les fonctionnaires, y compris les employés municipaux, ainsi que les employés de banque, jouissent d'un revenu nettement plus élevé que leurs homologues métropolitains grâce à la sur-rémunération outre-mer et à d'autres avantages en matière de fiscalité (seulement partiellement justifiés par les écarts entre les coûts de la vie), des avantages qui s'expliquaient à l'origine parce qu'ils s'appliquaient à des expatriés, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui que pour une minorité d'entre eux. La fonction publique au sens large étant le plus gros employeur de l'île, cette richesse artificiellement entretenue est à l'origine d'une consommation ostentatoire, en particulier automobile (SUV, pick-up flambant neufs), tandis que, en raison des défaillances du système éducatif et faute d'un nombre d'emplois suffisant, les pauvres y sont plus mal lotis qu'ailleurs en France. Pour fixer les idées, la Martinique compte 30% d'allocataires du RSA (contre 6% en Métropole) ; 33% des Martiniquais sont sous le seuil de pauvreté (moins de 15% en Métropole) ; la moitié (48%) des jeunes de moins de 25 ans sont sans emploi (contre 20%). À la Martinique, les pauvres sont plus pauvres et les riches plus riches qu'en Métropole : les 10% les plus pauvres touchent au mieux 630 € mensuels (900 en Métropole) tandis que les 10% les plus riches touchent au moins 3100 € (3010 en Métropole) ! Ces chiffres sont dignes de ceux des « territoires perdus » de la République, à ceci près qu'ils sont calculés ici par rapport à l'ensemble de la Martinique.

La situation « coloniale » qui perdure aux Antilles françaises se traduit concrètement par un niveau de vie significativement supérieur à celui constaté dans les îles voisines, ce qui rend impossible toute aspiration à l'indépendance.

Tandis qu'une partie de la population est donc largement à l'aise, l'autre partie est réduite à un niveau proche de la survie. Sur une petite île, très densément peuplée, la situation ne peut être qu'explosive. Les syndiqués sont adeptes des grèves dures, tandis que les laissés pour compte, tous ceux, jeunes ou moins jeunes, qui ne se voient aucun avenir, commettent des dégradations en tous genres et se livrent aux pillages.

Une jeunesse sacrifiée

Si tous les indicateurs internationaux démontrent le naufrage de l'Éducation nationale française, il prend aux Antilles des proportions inusitées. La gestion de l'année scolaire 2019-2020, dans les lycées, est un exemple significatif. Le 5 décembre 2019, les professeurs se sont mis en grève contre la réforme du baccalauréat et contre celle des retraites. Le 17 mars 2020, les lycées ont été déclarés officiellement fermés en raison de la COVID-19. Entre-temps, les élèves ont été totalement privés de cours, les lycées étant cadenassés, ce qui permit aux enseignants d'échapper à d'éventuelles retenues sur leurs traitements (heures supplémentaires comprises) au motif que, empêchés d'entrer dans leurs établissements, ils ne pouvaient enseigner. La réponse officielle à l'épidémie a été de mettre en place un enseignement à distance, mais, soit par mauvaise volonté des professeurs, soit parce qu'ils ont eu beaucoup de mal à improviser un enseignement « en distanciel », soit par évaporation des élèves, l'année scolaire, une fois défalqués les trois mois de grève, a été, sauf pour les

Manifestation en février 2021 à Fort-de-France, Image de RCI
https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/chlordecone-manifestation-en-martinique-contre-la-possible-prescription-dune-plainte

établissement privés, une année quasi blanche, malgré la distribution par le ministère, tout à fait en fin d'année, d'un important contingent d'heures supplémentaires rémunérées (programme MINIRE). Est-il acceptable que les résultats aux examens n'aient pas été affectés ? Pourtant, le taux de réussite au baccalauréat a atteint 96% en 2020, en augmentation de 10 points par rapport à 2019, tandis que le taux de réussite à la plupart des BTS atteignait, lui, 100% ! Qu'ont alors pensé les employeurs des néo-diplômés des BTS ? Comment les universitaires ont-ils pu gérer une population de néo-bacheliers aux connaissances pour le moins parcellaires ? Faut-il ajouter que l'année 2020-2021 ne s'est pas beaucoup mieux déroulée et que l'année 2021-2022 ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices.

Les responsabilités de l'échec de l'année 2019-2020, pour ne citer que celle-là, sont nombreuses et écrasantes. Les enseignants n'avaient aucune raison de faire durer aussi longtemps leur grève, aussi légitimes qu'en aient été les motifs. Il y a en effet d'autres moyens d'action que de prendre les élèves en otage. Cadenasser les lycées pour éviter de supporter le coût financier de la grève, outre que c'était une entrave à la liberté du travail, conduit à douter de motivation véritable de certains professeurs ; profiter de la COVID pour « lever le pied » comme beaucoup l'ont fait n'était pas plus honnête. Mais que dire de l'attitude des proviseurs, du recteur qui n'ont pas tout fait pour laisser les lycées ouverts ni réellement cherché à distinguer les vrais grévistes des simples tire-au-flanc ? Et que dire du ministère qui a exigé contre toute vraisemblance le maintien de taux de réussites élevés aux examens, quitte à couvrir certains enseignants décrocheurs qui n'ont pas hésité à inventer des notes ? Face à une telle mascarade, il n'est pas étonnant que des jurys aient surréagi en dépassant l'injonction ministérielle. Mais comment les professeurs qui continuent à vouloir croire à leur métier ne seraient-ils pas découragés devant le mépris affiché par les plus hautes autorités de l'État ? Si un tel constat vaut, hélas, ailleurs qu'aux Antilles, quoique dans une moindre proportion, il contribue ici à fragiliser davantage une société qui ne l'est déjà que trop.

Ce n'est qu'un exemple mais il peut éclairer l'attitude des casseurs, jeunes et moins jeunes, tout comme l'ampleur des dégradations (des policiers visés par des armes à feu, certains blessés, des dizaines de voitures brûlées sur les barrages, des établissements scolaires dévastés, comme des postes de police, des bureaux de poste et le centre de tri postal, un cabinet médical, des pharmacies, à côté des habituels magasins contenant des biens de consommation attrayants). Il n'est pas vraiment étonnant que la grève de certaines catégories des personnels de santé (seulement 30% du « personnel non soignant » du CHU de Martinique sont vaccinés), bientôt suivie par un mot d'ordre de grève générale, ait été le déclencheur chez les ratés de l'Éducation nationale, lycéens ou ex-lycéens, titulaires d'un baccalauréat au rabais ou ayant décroché avant, d'un mouvement de révolte sauvage.

Le refus de l'obligation vaccinale par une forte majorité des Martiniquais et Guadeloupéens présente un caractère irrationnel qui illustre leur ambivalence à l'égard de la Métropole. S'ils refusent l'indépendance, beaucoup d'entre eux, encouragés à demi-mots par leurs élites politiques et quelques intellectuels organiques, cultivent une posture perpétuellement revendicative. La République est tenue responsable de l'esclavage qu'elle a pourtant aboli, ce qui autorise les Antillais à réclamer des réparations comme s'ils en étaient eux-mêmes victimes, au lieu de reconnaître que les souffrances – bien réelles – de leurs ancêtres esclaves leur permettent aujourd'hui d'échapper au sort des Africains en proie à une insécurité et à une misère qui n'ont rien à voir avec celle des Antilles. « Je ne suis pas esclave de l'esclavage qui déshumanisa mes pères », écrivait Frantz Fanon à la fin de *Peau noire, masques blancs*. De manière tout aussi irrationnelle des Antillais prennent prétexte du scandale du chlordécone (l'empoisonnement des sols des bananeraies et des rivières par un pesticide alors qu'on connaissait déjà sa dangerosité pour l'homme), scandale bien réel lui aussi mais dont les hommes politiques locaux sont tout autant responsables que le gouvernement et les planteurs, pour arguer que la France veut les empoisonner avec son vaccin ! Sans aller jusqu'à suivre entièrement ici Fanon, selon qui le colonisé apprécierait « péjorativement et sans nuances tous les apports du colonisateur » (*L'An V de la Révolution algérienne*, 1959), le refus actuel du vaccin par une *majorité* des Martiniquais, fait écho à ce qu'il écrivait dans le même ouvrage à propos des « statistiques sur les réalisations sanitaires [qui] ne sont pas interprétées par l'autochtone comme amélioration dans la lutte contre la maladie mais comme une nouvelle prise en mains du pays par l'occupant ». En d'autres termes, et pour en revenir à la situation actuelle, l'obligation vaccinale est considérée comme insupportable par un très grand nombre

d'Antillais – vaccinés ou non – pour la simple raison qu'elle *émane* d'un gouvernement dont ils suspectent par principe les intentions.

L'autonomie serait-elle une solution ? En transférant des compétences jusqu'ici détenues par l'État, elle présenterait l'avantage aux yeux du gouvernement d'évacuer un certain nombre de problèmes vers les autorités locales. La mécanique des dévolutions de compétences, expérimentée en Nouvelle-Calédonie (N-C) à la suite des Accords de Nouméa, est bien rodée : depuis 2000, la N-C est ainsi devenue seule décisionnaire dans des domaines aussi variés que la formation des fonctionnaires locaux, la culture kanak, l'inspection du travail, les phares et balises, la sécurité civile, le droit civil et commercial et, le plus gros morceau, l'enseignement, l'État ne conservant que les fonctions régaliennes stricto sensu. Les transferts ont ceci de particulier qu'ils sont indolores financièrement pour le « Caillou » puisqu'il reçoit annuellement des dotations de compensation correspondant aux sommes précédemment dépensées directement par l'État, réévaluées suivant les modalités de l'Accord.

L'autonomie serait-elle une solution ? En transférant des compétences jusqu'ici détenues par l'État, elle présenterait l'avantage aux yeux du gouvernement d'évacuer un certain nombre de problèmes vers les autorités locales.

Les dépenses budgétaires et fiscales de l'État (hors sécurité sociale) sont de l'ordre de 10 000 € par an et par habitant en Martinique, à comparer aux dépenses de la Collectivité Territoriale de Martinique (la CTM qui s'est substituée en 2016 au département et à la région) de 4 000 €, c'est dire qu'il y a de la marge ! Or l'article 72 de la Constitution modifié par la révision du 28 mars 2003 entérine désormais le principe de subsidiarité (« les collectivités territoriales ont vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises à l'œuvre à leur échelon »), tandis que l'article 73 modifié par la loi du 23 juillet 2008, qui concerne précisément les collectivités d'outre-mer, les autorise déjà à adapter les lois ou les règlements en dehors de quelques domaines (droits civiques, sécurité, justice, défense, monnaie et crédit).

Force est de constater que les dirigeants successifs de la CTM n'ont pas souhaité jusqu'ici faire usage de la liberté qui leur était donnée d'accroître ses compétences, en dehors des transports (transférés dès 2014 à la région), de l'eau potable (2016), de la délivrance des titres miniers (2018). Un tel manque d'appétence ne s'explique pas uniquement par la frilosité des responsables politiques locaux… Pour ne pas dire leur lâcheté : une seule personnalité politique martiniquaise à notre connaissance, une sénatrice, a rappelé publiquement que la pandémie était mondiale, que la vaccination était à ce jour le seul moyen efficace pour la combattre et conclu que les Martiniquais n'avaient aucune raison valable de s'y opposer ou de demander des dérogations ! Une autre explication, déterminante, tient au refus par la population de tout progrès vers l'autonomie, de crainte qu'elle ne soit un premier pas vers l'indépendance. En 2010, suite au mouvement social qui venait de paralyser l'économie des Antilles et de la Guyane pendant un mois et demi, le président Sarkozy avait proposé aux Martiniquais et aux Guyanais (les Guadeloupéens ayant refusé d'être consultés) de basculer du régime de l'article 73 de la Constitution vers celui de l'article 74 (qui offrait alors bien plus de latitude). Or les Martiniquais ont répondu « non » à 80% !

Dans ces conditions, que faire ? Pas question de trancher le nœud gordien. Tout au plus peut-on rêver d'une réforme en profondeur de l'État. Car c'est bien lui qui est responsable non seulement de la faillite de l'Éducation nationale et de la déshérence des vrais-faux diplômés et autres décrocheurs, mais encore de la prolifération de la drogue et de la montée de la violence qui l'accompagne (20 homicides ou tentatives d'homicide pour 100 000 habitants en 2020 en Martinique, une année qui n'avait rien d'exceptionnel à cet égard, contre 5 cas en Métropole), ou de la multiplication des incivilités sur la route et en conséquence des accidents (70 tués sur les routes par million d'habitants contre 46 en Métropole sur la période 2018-2020). C'est l'État qui entretient avec ses fonctionnaires surpayés un coût de la vie anormalement élevé dont pâtit le reste de la population. C'est encore l'État qui devrait sévir systématiquement contre les trop nombreux abus des élus locaux pointés du doigt par la Chambre régionale des comptes et rétablir la vérité contre les discours haineux et mensongers, tout en empêchant qu'on détruise les statues de Schœlcher.

Quant à l'économie de l'île, si l'État peut y aider, il ne peut pas tout faire. La Martinique n'a pas d'autre véritable richesse à développer que son tourisme (le reste, comme tenter de s'approcher de l'autosuffisance alimentaire et énergétique ou susciter l'installation de nouvelles industries n'offrant que des perspectives limitées). Le secteur public a déjà fait plus que le plein, de même que le commerce qui connaît déjà une inflation des centres commerciaux. Cependant le tourisme est loin de constituer une priorité pour la frange revendicatrice de la population. À titre d'exemple, alors que Fort-de-France accueillait pour la première fois la Transat Jacques Vabre, les syndicats n'ont rien trouvé de mieux que de déclencher leur grève générale juste avant l'arrivée des premiers bateaux, si bien que, au lieu d'offrir à l'extérieur l'image positive attendue, la Martinique n'a pu montrer au monde que des ronds-points en flammes…

En quête d'une identité européenne

Alessandro Cavalli
Professeur honoraire de sociologie, université des Études de Pavie, Lombardie
Cet article, publié initialement par *The Federalist Debate* (Turin), fait partie d'un projet plus vaste sur les aides et les moyens destinés à l'éducation civique : *Scuola Democratica*, numéro spécial, n. 4, 2020.

Le sentiment d'appartenance à l'Union européenne (UE) et, plus généralement, les sentiments d'identité européenne sont des phénomènes en devenir qui peuvent évoluer, se renforcer ou s'affaiblir, en fonction des développements du processus d'intégration/unification. Il ne s'agit pas de construire le mythe de l'Europe, comme les États-nations ont construit le mythe de la nation. L'Europe ne pourra jamais devenir une nation, mais seulement une union de peuples, une construction post-nationale, une unité dans la diversité. Mais même ainsi, elle devra développer une sorte d'identité européenne. Cette identité ne sera pas, espérons-le, aussi forte et exclusive que les identités nationales l'ont été dans le passé. Une tâche fondamentale dans la formation d'une identité européenne devra certainement être accomplie par les écoles, en veillant toutefois à ne pas glisser dans un excès d'eurocentrisme et/ou de chauvinisme européen.

L'identité européenne ne peut être fondée sur une langue commune. L'anglais sera la langue commune puisqu'elle est la langue des échanges internationaux, la langue de tous et de personne et, après le Brexit, elle n'est la langue officielle d'aucun des 27 pays de l'Union, pas même de l'Irlande, où le gaélique est la langue officielle parlée. Pour avoir accès à la culture des autres peuples, l'anglais ne suffira pas ; chaque Européen, en plus de sa langue maternelle et de l'anglais, devra être capable de parler, lire et écrire dans au moins une autre des 24 langues officielles de l'UE. Le trilinguisme devra être la marque du citoyen européen.

> L'Europe ne pourra jamais devenir une nation, mais seulement une union de peuples, une construction post-nationale, une unité dans la diversité.

Si ce n'est pas la langue, peut-être la religion pourra-t-elle être au centre d'une identité européenne commune. Il y a quelques années, au moment de la Convention chargée de rédiger un traité constitutionnel européen, un vif débat s'était engagé autour de la proposition d'inclure une référence aux « racines chrétiennes » de l'identité européenne : la tradition séculière et la tradition religieuse s'affrontaient. Il ne fait aucun doute que la culture européenne est inconcevable sans la tradition de la religion chrétienne, de même que sans la tradition de la Grèce classique ou du droit romain. Cependant, à cette tradition appartiennent aussi des siècles de guerres de religion avec des peuples de différentes confessions, à l'extérieur et à l'intérieur du christianisme, qui se sont combattus avec acharnement semant la désolation et la mort dans toute l'Europe. Sans parler du fait que l'antisémitisme a également une longue tradition en Europe et que la diffusion de la foi chrétienne dans le monde entier a été accompagnée, anticipée ou suivie, par des guerres d'expansion coloniale.

Il ne fait aucun doute que la sécularisation s'est répandue sur tout le continent. Cependant, elle peut difficilement être comprise comme un trait d'identité, même si une vision séculaire fondée sur la tolérance religieuse peut effectivement devenir un message positif que l'Europe offre au reste du monde, sur la base de son expérience tragique des guerres de religion.

L'histoire commune sera l'histoire des « guerres civiles » que les États européens ont menées entre eux en Europe, dans le monde et avec le reste du monde, une histoire dans laquelle s'inscrivent toutes les histoires particulières de ses mille villes et de ses cent régions. Ce sera l'histoire de ses grands courants culturels et de leurs variations locales et nationales : chaque pays a eu sa Renaissance, ses Lumières, son Baroque, son Romantisme et sa science, qui n'ont jamais eu de nationalité. Il en va de même pour la musique et les arts figuratifs, mais aussi pour toutes les choses nécessitant une médiation linguistique, et exprimant donc une variante particulière d'un même patrimoine culturel. Voltaire, Hume ou Kant, Shakespeare, Goethe, Tolstoï ou Pirandello, Galilée ou Newton (pour ne citer que les noms qui me viennent en premier à l'esprit) seraient appauvris si leurs œuvres étaient circonscrites au patrimoine culturel du pays dans lequel ils sont nés ou habitent. C'est certainement une bonne chose que Dante et Manzoni soient lus dans les écoles italiennes, mais nous ne pouvons pas non plus ignorer *Faust* de Goethe, *Don Quichotte* de Cervantes ou *Guerre et Paix* de Tolstoï.

Bien entendu, la mémoire historique européenne commune comprendra également les tragédies et les iniquités dont les États européens se sont rendus coupables au cours de l'histoire, des croisades aux dominations coloniales, en passant par l'antisémitisme et la Shoah. En ce qui concerne la Shoah, dont le 27 janvier dernier était la journée de commémoration, et alors que de nombreuses écoles ont visité le musée du camp d'Auschwitz, il ne faudra pas oublier que le nazisme a représenté le dernier acte extrême d'une longue histoire de persécution des Juifs, impliquant toute l'Europe, de l'Espagne à l'Ouest à la Russie à l'Est. Outre Auschwitz, il serait toutefois utile d'organiser des visites scolaires dans les nombreux cimetières militaires qui parsèment tristement le paysage de nombre de régions européennes, afin de ne pas oublier que l'expérience de la guerre a marqué la vie de générations entières d'Européens.

Il se peut qu'avec le temps, les symboles d'appartenance (drapeau bleu aux 12 étoiles dorées et hymne à la joie de la finale de la 9ème symphonie de Beethoven) gagnent en importance, s'ajoutant aux symboles nationaux sans les remplacer. D'autre part, il est peu probable qu'une équipe officielle de l'UE puisse être organisée pour participer à la Coupe du monde de football, tandis qu'il est possible que les championnats nationaux perdent un peu d'importance par rapport aux compétitions de la Coupe d'Europe. Il est possible, bien que peu probable, que le 9 mai devienne un jour férié populaire comme l'est le 14 juillet en France ; je ne sais pas si aujourd'hui 10% de la population de l'UE sait que le 9 mai est la Journée de l'Europe, en souvenir du discours de Robert Schumann proposant en 1950 la mise en commun des ressources de charbon et d'acier afin d'éviter l'éventualité de

JEF Europe, photo du séminaire international à Malte en juin 2016, Flickr

futures guerres inter-européennes. Cette journée pourrait peut-être devenir le jour où l'on célèbrerait la mémoire de tous les morts de toutes les guerres que les Européens ont menées contre d'autres Européens. En revanche, il n'y aura pas, nous l'espérons pour longtemps encore, de parade militaire devant le siège de l'UE à Bruxelles, à moins qu'elle ne soit obligée de se défendre contre un ennemi extérieur.

La commémoration des victimes des guerres intra-européennes concernera également le cas fréquent des territoires frontaliers entre deux nations qui, historiquement, ont fait l'objet de rencontres, d'affrontements, d'occupations, de déportations, de partitions, de génocides et de migrations forcées ou volontaires. En partant de l'extrême ouest et en allant vers l'est, outre les événements de la partition de la péninsule ibérique entre les royaumes du Portugal et d'Espagne, nous avons le cas des Basques, une population installée dans l'Antiquité entre la partie nord des Pyrénées et l'océan Atlantique, parlant une langue n'appartenant pas à la famille indo-européenne et divisée jusqu'à aujourd'hui entre l'Espagne et la France. On trouve ensuite toutes les régions et les populations de la frontière orientale de la France, la partie francophone de la Belgique et du Luxembourg, les populations de la région rhénane, de l'Alsace et de la Lorraine historiquement disputées entre la France et l'Allemagne et souvent bilingues. En descendant vers le sud, nous avons les zones frontalières entre la France et l'Italie, Nice, Brigue et Tende, le Val d'Aoste et, en remontant vers le nord, outre la Suisse avec ses quatre communautés linguistiques, une véritable nation multiculturelle, plus au nord encore, la Frise, historiquement disputée et maintenant divisée entre la Hollande et l'Allemagne, la minorité danoise dans le nord de l'Allemagne et la minorité allemande dans le sud du Danemark, sans oublier les minorités allemandes (et russes) dans les pays baltes, et la minorité suédoise en Finlande. Et puis il y a toute la vaste zone de contact, souvent d'affrontement, parfois d'échange, entre les populations germaniques et slaves (de la Prusse orientale, aujourd'hui russe, aux territoires de la Silésie, disputés entre Allemands, Polonais, Slovaques), les zones de minorités hongroises en Slovaquie, Bulgarie et Roumanie, et encore l'Alto-Adige/Sud-Tyrol, les minorités slovènes en Italie et italiennes en Slovénie et en Croatie, les minorités grecques et albanaises en Italie, le chaos de la région des Balkans, la division de Chypre entre la Grèce et la Turquie, et qui sait combien d'autres.

Presque toutes ces régions, historiquement disputées, parfois pacifiquement et souvent avec une violence et une souffrance sans précédent, se trouvent maintenant à l'intérieur des frontières de l'UE et il n'y a aucun pays membre qui n'ait pas eu de problèmes avec ses voisins dans le passé. Les mémoires sont souvent divisées, mais l'histoire ne peut être effacée, et les suppressions risquent d'être plus lourdes que les mémoires. L'une des tâches de l'éducation civique/civile dans l'UE et ses pays membres est de vouloir et de pouvoir aborder ces blessures laissées par l'histoire en partant de l'idée que chaque mémoire est légitime et que la vérité historique ne peut être réconciliée ou supprimée, mais seulement approchée par la compréhension du récit de l'autre. Il ne s'agit donc pas d'adopter une attitude non polémique apparente, mais de reconnaître et de surmonter des fractures définies par l'histoire.

Au-delà des symboles identitaires, il est possible que des formes silencieuses, discrètes et, dans un certain sens, banales d'acquisition d'une identité européenne émergent, liées à l'accumulation lente et presque inconsciente d'expériences relationnelles de la vie quotidienne dépassant les frontières nationales. Plusieurs facteurs contribuent à la formation de cette forme « banale » d'identité. D'une part, il y a l'épaississement des échanges commerciaux, au cours desquels les partenaires apprennent à se connaître et à établir des relations de confiance mutuelle au fil du temps. Le commerce a besoin de crédit, et le crédit a besoin de confiance. D'autre part, il y a le tourisme international de masse, ayant connu une expansion extraordinaire au cours des dernières décennies et qui, même à un niveau superficiel, permet de saisir les similitudes et les différences et de se familiariser avec des cultures différentes, surtout si les barrières linguistiques sont abaissées.

> L'identité, cependant, ne concerne pas seulement les images du passé et du présent. Il n'y a pas d'identité sans images de l'avenir.

Un autre facteur concerne les mouvements migratoires internes aux pays de l'UE. Par exemple, le registre des citoyens italiens résidant à l'étranger nous apprend qu'ils sont environ 5 millions, dont un peu moins de la moitié résident dans un pays européen, et le chiffre est certainement plus important car de nombreux migrants sont considérés comme temporaires et ne transfèrent pas officiellement leur résidence. Au total, près de 22 millions de citoyens de l'UE vivent dans

un autre pays de l'UE que celui où ils sont nés, et il est très probable que cette minorité ait une conscience plus précise de son identité européenne que les personnes n'ayant jamais quitté leur patrie. Cependant, la migration n'est pas seulement, ni même principalement, un phénomène intra-européen. L'Europe, d'où des dizaines de millions de personnes ont migré vers d'autres continents au cours des siècles, est devenue de plus en plus une zone d'immigration depuis la fin du colonialisme, et les pays européens deviennent, non sans problèmes et difficultés, des sociétés multiethniques et multiculturelles. Les migrants en Europe sont souvent désireux de devenir le plus rapidement possible des citoyens européens, afin d'améliorer leur mobilité géographique et sociale.

En outre, un autre facteur, peut-être le plus important en vue de la formation d'une classe dirigeante dotée d'un esprit européen, est l'échange d'étudiants entre écoles, universités et autres établissements d'enseignement supérieur. Depuis 1987, le programme Erasmus est actif, impliquant au fil du temps au moins 5 millions de jeunes et, ces dernières années, 8,5% des étudiants de l'enseignement supérieur. Les relations personnelles d'amitié et les éventuelles futures collaborations professionnelles sont également liées à ces expériences, et l'augmentation de la formation de couples mixtes composés de partenaires de différentes nationalités n'est pas non plus surprenante. Enfin, un autre facteur fait référence à la consommation de produits culturels de masse (du cinéma à la musique pop en passant par les jeux vidéo). Dans ce domaine, la part de la production et de la consommation pouvant être qualifier de « nationale » est désormais très faible, et le phénomène a des dimensions mondiales ne se limitant manifestement pas à l'espace européen.

L'identité, cependant, ne concerne pas seulement les images du passé et du présent. Il n'y a pas d'identité sans images de l'avenir. Les Européens ont une autre tâche à accomplir, non seulement dans leur propre intérêt mais aussi dans celui du reste du monde : ils doivent montrer qu'il est possible de dépasser la dimension nationale de l'État et de construire des institutions supranationales dotées de pouvoirs limités mais efficaces. C'est dans cette perspective que l'idée de « patriotisme constitutionnel » prend une signification politique dans le débat sur une identité européenne, ouverte vers une dimension cosmopolite. Si les citoyens français et néerlandais avaient approuvé en 2005 le traité constitutionnel proposé par la Convention présidée par Giscard d'Estaing, les peuples européens auraient probablement acquis à ce jour une identité plus forte fondée sur ce « patriotisme constitutionnel ». Ce qui n'a pas été accompli alors reste une tâche pour l'avenir.

Ukraine : pourquoi la France refuse de dire Kyïv à la place de Kiev

Michel Feltin-Palas
Rédacteur en chef de *L'Express* – repris avec l'autorisation de l'auteur
« SUR LE BOUT DES LANGUES », LA LETTRE D'INFORMATION GRATUITE CONSACRÉE AUX LANGUES DE FRANCE

Journaliste à *L'Express*, Michel Feltin-Palas publie chaque semaine une lettre d'information intitulée « Sur le bout des langues ». Totalement gratuite, elle est consacrée au français, aux langues de France et à la défense de la diversité linguistique en général. Pour assurer sa pérennité, cette lettre a besoin de gagner de nouveaux inscrits. Pour cela, il suffit de taper « Sur le bout des langues » ou de suivre ce lien : https://bit.ly/3KDVCT1

Les Ukrainiens demandent que l'on dénomme désormais leur capitale Kyïv. Une requête acceptée par certains pays, mais refusée par la France.

Tout conflit armé se joue aussi sur le terrain des mots. La guerre en Ukraine n'échappe à la règle et place la France dans une situation délicate. Notre pays continue en effet de nommer la capitale du pays Kiev, à la russe, et non Kyïv, à l'ukrainienne, comme le souhaiterait pourtant Volodymyr Zelensky.

La position des Ukrainiens est assez simple à comprendre. « La forme russe, Kiev, résulte de l'ancien statut colonial de l'Ukraine, qui a été dominée pendant des siècles par l'Empire des tsars puis par l'URSS », rappelle la linguiste Iryna Dmytrychyn, maître de conférences à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), où elle est responsable des études ukrainiennes. Et de poursuivre : « L'Ukraine veut aujourd'hui se réapproprier sa toponymie, comme le font tous les pays qui sortent d'une ère de domination coloniale. La demande des Ukrainiens en faveur de Kyïv est donc légitime. A défaut, cela revient à leur dire : 'Votre culture n'est pas digne de considération, à la différence de la culture russe.' » À ceux qui remarquent que les Français disent Londres et non London sans que les Britanniques ne s'en offusquent, elle réplique : « Certes, mais le Royaume-Uni n'est pas menacé dans son existence par la France. »

La question est d'autant plus sensible que Vladimir Poutine lui-même a instrumentalisé la question linguistique. Officiellement, c'est en effet pour sauver la minorité russophone menacée qu'il est intervenu en Crimée et au Donbass. Dès lors, les Ukrainiens acceptent difficilement de nous voir désigner la capitale de leur pays dans la langue de leur agresseur. « Comment auriez-vous réagi si, sous l'Occupation, certains s'étaient mis à appeler la France 'Frankreich' ? », interroge un internaute sur les réseaux sociaux.

L'appellation Kyïv a été adoptée par l'Ukraine dès 1995, soit quelques années à peine après l'indépendance de 1991. En 2012, elle a officiellement été reconnue par l'ONU – qui a pour règle de s'en remettre aux autorités souveraines en la matière. De nombreux pays en ont fait de même, surtout dans le monde anglo-saxon – y compris les grands médias, de la BBC à CNN en passant par le *New York Times*. Pour amplifier ces premiers succès, le ministère des Affaires étrangères

ukrainien a même lancé, en 2018, une vaste campagne sur ce thème avec le mot-dièse #KyivNoKiev. La France, pourtant, refuse toujours de suivre ce mouvement.

C'est que notre pays suit une tout autre logique, que résume Pierre Jaillard, le président de la Commission nationale de toponymie, dont l'une des missions consiste à « normaliser la toponymie française relative aux lieux étrangers ». « En France, nous parlons français et non ukrainien, explique-t-il. Cela signifie qu'il faut tenir compte de l'usage établi. Or, depuis des siècles, nous disons Kiev, un nom connu depuis le mariage d'Henri Ier avec Anne de Kiev, en 1051 ! »

À ses yeux, cette tradition suffit à clore le débat. « Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes vaut aussi pour les Français, qui ont le droit de parler français en France », reprend-il. Selon lui, la règle devrait même s'étendre à des villes secondaires comme Lvov/Lviv et Kharkov/Kharkiv. Tout juste sa commission consent-elle à voir figurer la forme ukrainienne ajoutée entre parenthèses, après la forme française : Kiev (Kyïv). « Il s'agit là, bien sûr, d'une position purement toponymique, précise encore Pierre Jaillard, qui ne vaut évidemment pas approbation de l'agression russe. »

L'approche tricolore concernant les « exonymes » (les noms de lieux utilisés en français pour désigner des toponymes étrangers) a été officialisée par un arrêté du 4 novembre 1993 « relatif à la terminologie des noms d'Etats et de capitales ». En substance : la France n'accepte une nouvelle appellation que si la dénomination change de manière radicale : c'est ainsi que la Haute Volta est devenue le Burkina Faso ou, avant cela, que Constantinople a été rebaptisée Istamboul. En revanche, elle refuse d'adopter les simples formes locales d'un même nom. C'est pourquoi nous continuons d'employer Tananarive et Biélorussie et non Antananarivo et Belarus. « Au total, quelque 1 500 toponymes ont été francisés, précise Pierre Jaillard. Numériquement, il ne s'agit que d'une minorité, compte tenu des millions de toponymes qui existent à travers le monde, mais politiquement, ce sont les plus importants, car ils concernent les pays et les grandes villes. »

L'ensemble de nos exonymes est toutefois loin de former un tout cohérent. Sans que l'on sache exactement pourquoi, nous avons ainsi francisé Londres (London), mais pas Manchester ; Munich (München), mais pas Berlin et Barcelone (Barcelona), mais pas Madrid. Peu importe, cependant, aux yeux de Pierre Jaillard, qui fait remarquer que dans tous les cas, l'usage prévaut.

Cette position ne fait toutefois pas l'unanimité. D'une part parce que l'usage change parfois avec le temps – à défaut, Paris (en fait Lyon, ndlr) s'appellerait encore Lugdunum. D'autre part et surtout parce que notre pays n'a pas toujours suivi cette règle. Entre les années 1950 et les années 1980, il y eut en effet une période où nous nous sommes montrés plus accommodants en acceptant par exemple de rebaptiser Guyana - qui signifie « terre d'eaux abondantes » dans la langue arawak - l'ancienne Guyane britannique, pays qui accéda à l'indépendance en 1966. Il faut y voir, sans doute, une phase de remords liés à notre passé colonial. Il a fallu attendre les années 1990 pour voir le mouvement s'inverser, sous la pression des milieux académiques et administratifs.

Reste toutefois à comprendre pourquoi, sur ce sujet, la France se montre plus réticente que le Royaume-Uni. « Cela tient principalement à notre tradition centralisatrice, explique Pierre Jaillard. Au Royaume-Uni, l'anglais s'est simplement superposé à des langues comme le gallois et le gaélique sans chercher à les faire disparaître. Rien de tel dans notre pays où, depuis la Révolution, le français a toujours combattu les langues régionales. » De fait, chez nous, le statut du provençal, de l'alsacien et du basque est à peu près comparable à celui de l'ukrainien du temps de l'Empire russe...

Pour ce qui concerne l'Hexagone, la Commission nationale de toponymie a néanmoins fixé une règle relativement tolérante, que l'on peut résumer ainsi : le français s'impose pour les noms des circonscriptions administratives – « région », « département », « commune », etc. –, ainsi que pour la partie générique des artères : « rue », « avenue », « boulevard », etc. ; pour le reste, les langues régionales retrouvent droit de cité (c'est le cas de le dire). Rien n'interdit par exemple de baptiser une artère du Languedoc rue du *marcat* (rue du marché). Une manière de concilier l'article 2 de la Constitution – « La langue de la République est le français » et son article 75 – « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ».

> « Comment auriez-vous réagi si, sous l'Occupation, certains s'étaient mis à appeler la France 'Frankreich' ? »

Il n'empêche : ces préconisations ont été jugées trop laxistes par le ministère de l'Intérieur, où l'on s'est toujours méfié de la diversité linguistique française. Aussi a-t-il fait pression pour que la possibilité d'utiliser les langues régionales dans la toponymie ne soit pas citée dans le « Guide pratique à l'usage des élus » rédigé à ce sujet. Sa crainte ? Que ce document officiel ne donne de « mauvaises idées » aux Corses, aux Basques et aux autres. Pas question que l'Ile-Rousse, par exemple, devienne *Lisula* et Saint-Jean-de-Luz, *Donibane Lohizune*. Car derrière la langue, il y a la culture, l'identité, le sentiment d'appartenir à un groupe. Et cela, au ministère de l'Intérieur, on n'apprécie pas vraiment.

C'est donc aussi pour des raisons internes que Paris préfère continuer à dire Kiev et non pas Kyïv.

Dans la presse parisienne française, le quotidien Libération utilise désormais « Kyïv »". *L'Express* a décidé, pour sa part, de se conformer à l'usage habituel et maintient « Kiev ».

De Hitler à Poutine

L'instrumentalisation des minorités nationales, un prétexte pour faire la guerre

Robert Belot
Historien et universitaire, chaire Jean Monnet EUPOPA à l'Université de Saint-Étienne
Chloé Fabre
Membre du comité de rédaction de *Fédéchoses*
Rédigé le 27 mars 2022

À l'occasion de la parution d'un livre de Robert Belot sur le Mémoire de Henri Frenay au Centre d'études germaniques de Strasbourg (1937-1938)

C. Fabre : **Vous publiez le Mémoire que le jeune officier Henri Frenay a rédigé lorsqu'il était stagiaire au Centre d'études germaniques de Strasbourg en 1937-38. Pourquoi ce document est-il si important à vos yeux ?**

R. Belot : Ce document est important car il permet de mieux comprendre la profondeur et la cohérence de l'engagement à la fois fédéraliste et humaniste d'Henri Frenay (1905-1988). Rappelons qu'il fut le fondateur du plus important mouvement de Résistance non communiste sous l'occupation allemande (Combat), mais aussi un pionnier du fédéralisme européen et un ardent défenseur de la réintégration de l'Allemagne dans une Europe démocratique. Contrairement à ce qui s'est souvent écrit, le Mémoire de recherche que le jeune officier, tout frais sorti de l'École supérieure de guerre, a rédigé en 1938, atteste que Frenay n'a pas attendu 1945 pour penser que la guerre est le produit de l'absence d'une Europe unie et fédérale.

> On ne peut pas ne pas relever des liens, des résonances, entre la politique russe actuelle, la politique nazie et l'attitude des autres pays européens et des démocraties.

Il s'agit d'une étude inédite, réalisée par un jeune officier français, sur le problème des minorités allemandes en Europe suite aux traités de paix post-Grande Guerre. Frenay démontre que ce fut une arme diplomatique redoutable dans la main d'Hitler, mais il note, de manière très lucide, qu'Hitler s'inscrit dans le mouvement « révisionniste » lancé par la République de Weimar. Lui, l'enfant de la Première Guerre mondiale, fils d'officier, éduqué dans la haine de l'Allemagne et dans « l'illusion de la Victoire », comprend que la paix de 1919 fut une mauvaise paix : si elle a amélioré la carte de la coïncidence entre nations et États, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, si, grâce à la Société des Nations (SDN), des procédures d'arbitrage ont été mises en place, cette « paix » a créé les conditions du maintien de millions d'Allemands hors d'Allemagne.

Après la Grande Guerre, le pourcentage des populations minoritaires passe de 23% à 7,9%, mais 34% des Allemands se trouvent en minorités étrangères après 1918, contre 28% avant la guerre. Nous sommes donc à contre-courant du mouvement général, qui voit les communautés nationales en pays étrangers diminuer.

D'où une source de ressentiments et de conflits que Frenay analyse avec objectivité. Par exemple, il n'hésite pas à dire que les Polonais n'ont pas toujours respecté les droits de la minorité allemande de Haute-Silésie, et réciproquement pour ce qui concerne les Polonais côté allemand.

Comment sortir de cet imbroglio de peuples minoritaires ? En faisant l'Europe, en créant une citoyenneté européenne.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'était le Centre d'études germaniques de Strasbourg et pourquoi Frenay fit ce choix ?

Ce mémoire est aussi intéressant car il permet de découvrir le Centre d'études germaniques, haut lieu de la germanistique française et de l'observation de l'Allemagne en un temps où elle était regardée comme « l'ennemi » à surveiller et à étudier. Dans cette institution innovante rattachée à l'université de Strasbourg à partir de 1930, considérée initialement comme une « arme scientifique », se retrouvaient agrégatifs d'allemand et jeunes officiers destinés aux services de renseignement français. D'éminents universitaires y dispensèrent des cours, comme les historiens Lucien Febvre et Marc Bloch, le germaniste Edmond Vermeil, le géographe Henri Baulig, l'économiste Henri Laufenburger ou le juriste René Capitant dans les années 1930.

Frenay a été très marqué par son directeur de stage, René Capitant, qu'il retrouvera dans la Résistance. Capitant a été l'un des premiers universitaires français à étudier le nazisme (en Allemagne), et à dissocier l'Allemagne et les Allemands du nazisme. Il apprend, comme il le dira, « à faire la différence entre l'Allemagne et la caricature affreuse qu'en donnait le nazisme ». Ce sera la ligne de conduite de Frenay pendant et après la guerre.

Ce qu'il faut noter également, ce sont les raisons qui ont poussé Frenay à entrer au CEG, alors qu'il aurait pu faire une carrière d'officier brillant mais classique. Sa rencontre avec la féministe et antifasciste Berty Albrecht a été déterminante. À partir de 1935, elle organisa l'accueil des Allemands anti-nazis, avec, notamment, la Ligue des droits de l'Homme. Frenay a fréquenté ces milieux. Ces hommes lui montraient qu'on pouvait être Allemand et anti-hitlérien. C'est là l'origine de sa décision de se rendre à Strasbourg. C'est là aussi la source de ses combats à venir.

En quoi l'analyse de Frenay peut-elle nous éclairer dans la situation actuelle ?

Disons d'emblée que comparaison n'est jamais raison en histoire. Et quand bien même le président de la Russie fait un

usage fautif de la référence au nazisme, dans un sens strictement polémique et contraire aux faits établis par les historiens (dignes de ce nom). Pourtant, on ne peut pas ne pas relever des liens, des résonances, entre la politique russe actuelle, la politique nazie et l'attitude des autres pays européens et des démocraties.

Premier élément : le refus d'analyser la situation politique et les conceptions des hommes politiques. Comme officier, dans les années 30, Frenay s'étonne de la méconnaissance que l'on a en France de la politique nazie et, surtout, de la volonté de ne pas prendre au sérieux ce qu'a écrit et ce que dit Hitler. Son mémoire témoigne qu'il a lu *Mein Kampf* en version allemande. Il l'a étudié avec ses professeurs. Ce qui est rare, y compris dans la haute hiérarchie militaire. Il sait la haine que le fondateur du national-socialisme voue à la France. Il sait qu'Hitler rêve d'un « Grand Reich », avec un territoire plus vaste que celui imposé par le traité de Versailles et agrégeant tous les Allemands séparés. Pour Hitler, les minorités allemandes éparpillées en Europe, sont des « lambeaux arrachés vivants de la chair allemande ». Son programme est de réunir les minorités allemandes et d'unifier le territoire allemand. Ce qui était annoncé dans *Mein Kampf*, « à la page 689 » précise Frenay, aurait dû être mieux pris au sérieux : « On ne conquiert pas les provinces perdues par des protestations enflammées, mais par le glaive prêt à frapper. Le but de la politique allemande est de forger ce glaive. »

Le jeune officier est en train de rédiger son mémoire quand ont lieu l'Anschluss (mars 1938) puis l'annexion des Sudètes (conférence de Munich, septembre 1938). À la fin de son mémoire, Frenay prédit la suite avec une lucidité incroyable : le rattachement de Memel (Lituanie), puis de Dantzig et la guerre... En effet, les traités avaient séparé la Prusse orientale de l'alma mater par un corridor.

De même, Poutine a annoncé depuis longtemps qu'il épousait la thèse de la non-existence de l'Ukraine en tant que nation autonome, historique et souveraine. Il a même écrit un article à prétention historique (« Sur l'unité historique des Russes et des Ukrainiens », 16 juillet 2021). Dans cet article, il dénonce « la stratégie américaine et, au-delà, occidentale », qui vise à « entraîner petit à petit, l'Ukraine dans un jeu géopolitique dangereux ». Et il annonce : « Nous ne l'accepterons jamais ». Cela voulait dire : nous ferons la guerre. Ce texte est passé inaperçu, ou presque. Mais le paradoxe tragique (et à la différence avec Hitler), c'est que Poutine massacre un peuple qu'il dit être un peuple « frère » !

On retrouve donc une même logique nationaliste de réunification « ethnique » ?

Oui et non. Hitler visait des Allemands qui étaient restés Allemands dans une autre nation, même si des Allemands ont pu devenir Polonais. Ici, les Ukrainiens ont la nationalité ukrainienne, même si une coupure culturelle et linguistique existe depuis longtemps entre l'Ouest (polarisé par l'empire austro-hongrois ou la Pologne) et l'Est (polarisé par la Russie).

Ce qui est assez similaire, c'est la technique pour entretenir l'esprit séparatiste ou rattachiste. Un travail d'influence et d'excitation du Reich sur les minorités à l'étranger au nom de l'unification ethnique. Voici ce qu'écrit Frenay dans son mémoire : « Dans presque tous les pays d'Europe des formations nazies importantes ont été créées. Selon leur importance et les lois locales elles font entendre leur voix au Parlement, dans la Presse et dans les écoles. Recevant sans aucun doute leurs ordres de Berlin elles

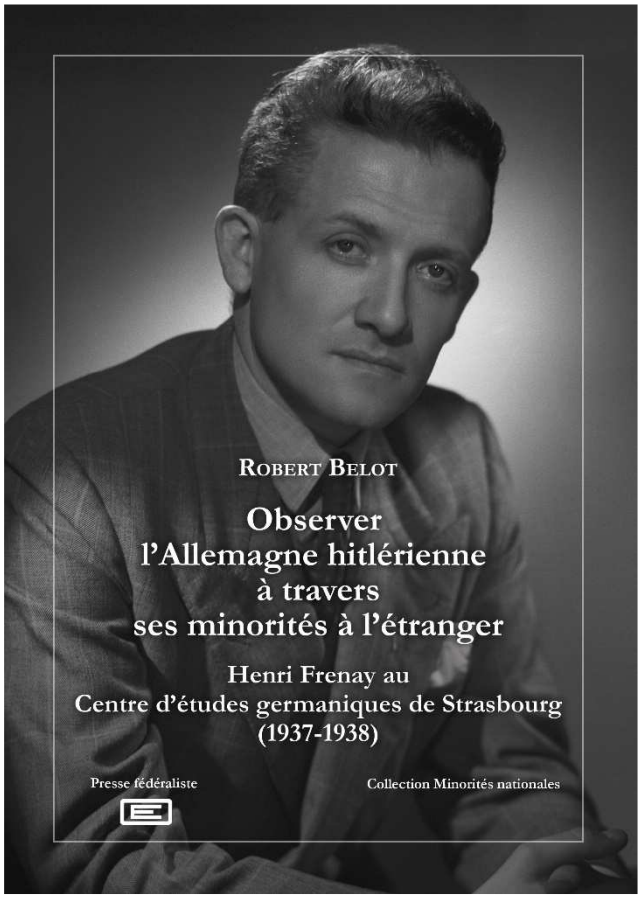

constituent pour le Reich un clavier politique sur lequel il jouera selon ses intentions du moment. Tantôt il mettra la pédale douce au Sud pour jouer fortissimo à l'Est, tantôt il plaquera un accord bruyant. » Le président russe Poutine a joué sur ce clavier dès le début de son règne : Transnistrie, Moldavie, Lituanie, Belarus. C'était une politique à bas bruit qui n'intéressait par l'Ouest. Mes collègues roumains, avec lesquels je travaille dans un cadre universitaire (master Erasmus mundus DYCLAM+), m'ont fait part de leur angoisse depuis fort longtemps. Puis, ce fut un peu plus médiatique, avec l'Ossétie et l'Abkhazie en 2008, et enfin spectaculaire avec Crimée en 2014… La Crimée surtout, où la non-réaction de l'Occident a constitué un encouragement pour Poutine. L'Ukraine s'inscrit dans une logique implacable. Mais l'Europe démocratique n'a pas voulu/pu réagir. Même configuration avec l'Allemagne nazie. La « Crimée » de celle-ci a été la remilitarisation de la Rhénanie (7 mars 1936). Pour Frenay, la passivité et la pusillanimité de la France et des démocraties ont été une des causes majeures de la catastrophe. Certains, aujourd'hui, reparlent d'esprit munichois lorsqu'ils évoquent le refus des Européens d'entrer dans une logique de co-belligérance.

Ce qui est assez similaire, c'est la technique pour entretenir l'esprit séparatiste ou rattachiste. Un travail d'influence et d'excitation du Reich sur les minorités à l'étranger au nom de l'unification ethnique.

Et on peut remarquer une similitude par l'utilisation de l'arme du référendum qui procure une apparence de légitimité ?

Oui, vous avez raison. Et c'est le troisième élément qui fait résonance entre les deux situations, les deux époques. La ratification référendaire ou plébiscitaire, c'est-à-dire l'appel au peuple par le référendum/plébiscite a souvent été l'arme des dictateurs qui méprisent la démocratie représentative, moins manipulable, et entendent établir un lien direct avec le « peuple ». On l'a vu avec Napoléon III qui a su jouer avec un art consommé de l'appel au suffrage universel comme fondement de son césarisme plébiscitaire. Après le coup d'État du 2 décembre 1951, Louis-Napoléon rétablit le suffrage universel masculin et lance un plébiscite, 20 jours après, pour faire approuver ses réformes. Hitler a utilisé cette technique de validation annexionniste ex-post dès le 13 janvier 1935 avec l'organisation d'un référendum organisé le 13 janvier 1935 permettant l'incorporation de la Sarre au Reich. Hitler procède également par plébiscite pour entériner l'annexion d'une partie des Sudètes (territoires allemands de la Tchécoslovaquie) et l'annexion de l'Autriche (99%). Poutine fait valider l'annexion de la Crimée par référendum lui donnant massivement raison : 96,77%. La technique est la même : l'action de force reçoit l'onction (extrême ?) populaire/populiste. Et aujourd'hui (27 mars 2022), Léonid Passetechnik, leader indépendantiste de la région de Lougansk, annonce un référendum dans un « proche avenir ». Le référendum intervient après une campagne de distribution massive de passeports russes qui transforme cette population ukrainienne en population russe, ce qui conduit à la justification l'annexion par le lien de solidarité ethnique et de la nationalité.

Que proposait Frenay pour mettre fin à l'utilisation des minorités nationales ?

Pour lui, la question des minorités pose problème si un dispositif international n'est pas pensé pour harmoniser et arbitrer, pour protéger les minorités étrangères. La SDN aurait pu remplir cet office, et elle l'a en partie rempli. Malheureusement, l'Allemagne sort de la SDN et Hitler a compris que, grâce aux minorités, il dispose d'un instrument de politique extérieure efficace et éventuellement d'un moyen de pression sur un grand nombre d'États.

Ce qui a manqué, après la Première Guerre mondiale, c'est une charte globale à l'échelle de l'Europe qui puisse gérer le processus naturel d'enchevêtrement des nationalités. Si l'Europe avait existé comme entité partagée, obéissant à une culture de gouvernance coopérative, il n'y aurait plus eu ces problèmes de frontières et d'interpénétrations conflictuelles. Frenay commence à comprendre, même si ce n'est pas exprimé en tant que tel dans son Mémoire, que le fédéralisme est la solution à ce problème des minorités.

Dès 1942, il explique au général de Gaulle que la condition préalable pour établir une paix durable en Europe après la Seconde Guerre mondiale, c'est de proscrire une politique vengeresse et punitive à l'égard de l'Allemagne. D'où son combat, au sein des groupements fédéralistes, en faveur de la réintégration d'une Allemagne épurée et démocratique dans une Europe libre et unie. Son combat fédéraliste participe de cette ambition qui a le mérite, à ses yeux, de résoudre pacifiquement et définitivement le problème des minorités, et de priver tout pays de visées hégémoniques.

La fédération européenne pour dépasser les traités bilatéraux

Michel Caillouët
Responsable du Conseil scientifique de l'UEF France, Président de l'UEF Sud France
Paru sur *Euractiv* le 24 janvier 2022

Le 22 janvier 1963, il y a exactement 59 ans, le chancelier Adenauer et le Président de Gaulle signaient le Traité de l'Elysée, consacrant le rapprochement franco-allemand, après des siècles de conflits et différends. Ce traité a été complété, le 22 janvier 2019, par le Traité d'Aix la Chapelle signés par la chancelière Angela Merkel et le Président Emmanuel Macron. Ces traités bilatéraux visent l'approfondissement dans l'ancrage européen, le rapprochement des politiques économiques, diplomatiques et de défense des deux pays, la coopération écologique, l'encouragement de l'apprentissage de la langue et de la culture du voisin, ainsi qu'un renforcement de la coopération transfrontalière.

France et Allemagne ne sont bien sûr pas les seuls à procéder à ces démarches, plus récemment Italie et France par exemple ont pu conclure le « traité du Quirinal », visant aussi le renforcement de leurs relations bilatérales.

Certes, ces traités constituent des progrès importants dans l'émergence d'une Europe pacifiée après les violents conflits de la première moitié du XXe siècle, mais ils restent l'image d'une Europe « post westphalienne », et leur mise en œuvre n'aurait pas été possible sans les politiques européennes coordonnées qui ont été menées depuis 1951 par les Communautés européennes d'abord, puis l'Union Européenne depuis 1992.

Mais, l'Union Européenne ne devrait-elle pas, aujourd'hui, changer de paradigmes ?

La nouvelle coalition allemande (sociaux-démocrates, écologistes, libéraux) vient de demander, avec force, que l'on progresse enfin vers la « fédération », sans réponse palpable à ce stade du côté français.

C'est que le « F word », le mot de fédéralisme, reste un sujet tabou pour une grande partie de la classe politique française, dans une Nation qui s'est construite par, et avec, la centralisation.

Dont acte, mais n'y-a-il pas un risque grave, une nouvelle fois, de rater le coche de l'histoire européenne, en oubliant de proposer une réponse cohérente aux défis actuels et futurs de l'Europe, et ses citoyens ?

Pire, certains milieux souverainistes français estiment que la création d'une fédération renforcerait le poids de l'Allemagne en Europe, attisant ainsi une peur ancestrale, certainement mal venue face à nos défis de citoyens européens, qui doivent rester solidaires.

En quoi le poids démographique et économique de l'Allemagne augmenterait-il avec une fédération ? Il resterait ce qu'il est, important mais globalement largement minoritaire au sein de l'UE, comme celui de la France d'ailleurs.

Remarquons, que, pour le moment, l'UE reste « intergouvernementale », les décisions sont prises souvent à l'unanimité. La mise en œuvre des politiques européennes reste le fruit de compromis, souvent difficiles à prendre, et chaque pays, bien sûr, en fonction des règles, y défend ses intérêts. Dans ce capharnaüm institutionnel concernant les prises de décision, certains États, qui peuvent se trouver en position de force, en profitent. Allemagne et France ont su utiliser le système à leur avantage… Oui, globalement, tout cela reste loin de l'efficacité, l'équité, que l'on devrait attendre des politiques européennes, avec un manque de transparence. Or l'Allemagne, et d'autres pays européens, réclament aujourd'hui la fédération européenne !

Ne doit-on pas saluer leur sens de l'intérêt général européen ? L'Allemagne, à bien des égards, va maintenant dans la bonne direction. C'était déjà le cas lorsqu'elle a accepté la création de notre monnaie commune, l'euro, cela a été aussi le cas en 2021, en pleine pandémie Covid, lorsqu'elle a accepté la mutualisation des dettes et le plan européen de soutien de 750 milliards d'euros « Next Generation EU ».

Oui, l'idée de fédération européenne, est mal connue, et ses concepts trop souvent déformés !

Une fédération apporterait cette cohérence et transparence manquante dans les prises de décision, et surtout, davantage de démocratie, sans que le rôle ou le poids d'un pays comme l'Allemagne n'en soit accru.

C'est même l'inverse : une fédération s'appuierait en effet sur plus de solidarité, plus de respect et de compréhensions mutuels, puisque s'adossant sur l'émergence et la consolidation d'une société politique réellement européenne avec des partis politiques européens ou une société civile européenne…

La mise en commun de politiques importantes, clés pour notre avenir, apporteront une visibilité européenne accrue en matière de relations extérieures, de défense, ou encore de sécurité, grâce à des souverainetés partagées et des mécanismes de décision contrôlés démocratiquement. C'est aussi le respect du principe de subsidiarité, ne permettant pas à telle ou telle nation de s'assurer une quelconque hégémonie, mais de prendre en compte les intérêts respectifs des nations et des régions de manière plus harmonieuse et coordonnée !

À l'heure du 59e anniversaire du Traité d'amitié franco-allemand, dépassons donc la phase des traités bilatéraux avec confiance, dans une Europe plus solidaire, plus puissante, plus cohérente, plus efficace, c'est la voie vers la Fédération, respectueuse de nos valeurs !

Les français sont-ils en train de devenir fédéralistes ?

Gérard Perret
Membre de l'UEF Ile-de-France

Largement ignorée par les médias français, la Conférence sur l'avenir de l'Europe et ses extensions nationales permettent d'évaluer les changements de l'opinion publique européenne et française sur sa perception de l'évolution de la construction européenne et des attentes qu'elle suscite. Et ceci, d'une manière plus qualitative que les eurobaromètres et les différents sondages sur le sujet. En effet cette conférence comporte deux outils permettant une consultation directe des citoyens européens :

- une plateforme multilingue où chaque citoyen est invité à poster son opinion ou ses propositions sous 9 rubriques (1- changement climatique et environnement 2- santé 3- économie, justice sociale, emploi 4- UE dans le monde 5- valeurs, primauté du droit, sécurité 6- transformation numérique 7-démocratie européenne 8- migration 9- éducation, culture , jeunesse et sport) ;
- et 4 panels de 150 citoyens tirés au sort dans les 27 États membres selon la méthode des quotas et traitant de 4 groupes de sujets (1- économie, justice sociale, emploi, éducation, jeunesse, sport, culture, transformation numérique 2- Démocratie européenne, valeurs et État de droit, sécurité 3- changement climatique, environnement 4- UE dans le monde, migrations).

Dans une perspective fédéraliste je me limiterai à l'analyse des données issues du deuxième panel citoyen sur la démocratie européenne et sur les propositions faites à la rubrique démocratie de la plateforme en y sélectionnant les propositions d'inspiration fédéraliste. Cette consultation ainsi que l'ouverture du site ont eu lieu tout au long de l'année 2021 et a donc été en partie impactée par la pandémie de la Covid-19. Parallèlement le secrétariat d'État aux affaires européennes (Clément Beaune) a organisé dans les 13 régions métropolitaines et les cinq régions ultramarines des conférences citoyennes calquées sur le même format que les panels européens et qui ont rassemblé 746 citoyens.

Les propositions qui ont été communes aux trois types de consultations sur la démocratie européenne peuvent être classées en trois rubriques :

- 1. Institutions : 1-1 Amélioration de la gouvernance actuelle : généralisation vote majorité qualifiée, listes transnationales et statut pour les partis politique européens, droit d'initiative législative du Parlement européen, élection au suffrage universel des exécutifs (commission, conseil ou fusion des 2) et 1-2 Nouvelle gouvernance : c'est ici que l'on constate une différence majeure entre panel européen et français. Le premier se contente de proposer d'ouvrir une discussion sur une constitution de l'UE alors que le second préconise clairement de tendre vers une fédération d'États d'Europe dotée de compétences fortes dans des domaines d'intérêts communs ;
- 2. Vie démocratique : référendum européen, protection des migrants et des demandeurs d'asile, protection des données personnelles ;
- 3. Information, communication et éducation civique : créer des chaines TV/radio européennes multilingues, développer une meilleure communication des instances de l'UE, utiliser les technologies modernes de traduction pour réduire les barrières linguistiques afin de renforcer l'identité européenne, éduquer à la citoyenneté européenne, lutter contre la désinformation.

En examinant plus précisément les propositions faites par les conférences citoyennes françaises, on trouve outre la surprenante proposition de création d'une fédération, (qui arrive en cinquième proposition d'un total de 14 portant sur les 9 rubriques de la plateforme européenne), un profond désir de la part de nos concitoyens d'ouverture démocratique du fonctionnement de l'UE et de création d'un véritable espace public européen. Ainsi pour améliorer la vie démocratique européenne, ils préconisent plusieurs mesures : lever les obstacles à la participation directe des citoyens, mettre en place un pouvoir citoyen européen (participer, décider, contrôler), impliquer de manière effective les citoyens dans la définition des politiques publiques européenne, augmenter la transparence des processus de décision, contrôler d'avantage les lobbys recensés au niveau de la Commission. Enfin ils souhaitent créer les conditions d'émergence d'un espace public européen et d'un sentiment d'appartenance à une identité européenne par l'intermédiaire de mesures telles que : développer l'esprit européen à travers l'éducation, la formation, l'information, sensibiliser tous les âges à la citoyenneté européenne et garantir l'accès à une information objective et exhaustive sur l'UE, renforcer l'apprentissage des langues européennes, renforcer le sentiment d'identité européenne en diffusant le plus largement possible les informations provenant des États membres et en généralisant l'enseignement des cultures et des histoires européennes.

En conclusion, la richesse et la diversité incroyable des propositions montrent à quel point les opinions publiques européennes et françaises sont mûres pour lancer le projet fédéral. L'élément le plus étonnant est la cohérence des propositions des citoyens français qui se démarquent nettement de celles faites par la classe politique française, soulignant une fois encore le décalage entre opinion et partis politiques. Cette constatation vient d'être confirmée par un récent sondage Odoxa de décembre 2021 indiquant que 58% des Français pensent qu'avancer vers une Europe fédérale est une bonne chose. Au-delà des souhaits de modifications institutionnelles qui sont pour nous fédéralistes une préoccupation majeure, il apparaît aussi chez nos concitoyens, un grand désir de participation démocratique et de création d'un espace public, civique et culturel européen sans lequel le débat institutionnel ne peut faire sens et dans lequel nous devrions nous investir d'avantage.

Une Europe fédérale pour sauvegarder les souverainetés

Michel Dévoluy
Professeur honoraire des universités, titulaire d'une chaire Jean Monnet d'économie de l'intégration européenne
Auteur de *Osons enfin les États-Unis d'Europe* (2019), disponible en ebook aux éditions Presse fédéraliste.
Publié initialement dans *Libération*, le 21 février 2022

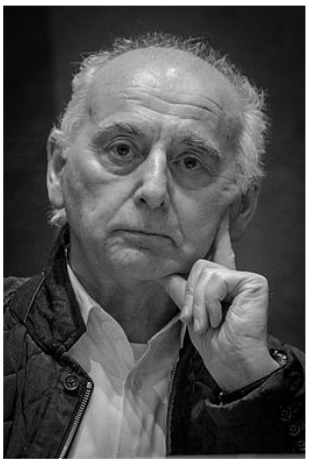

Les 27 États membres de l'Union européenne (UE) sont-ils vraiment encore souverains ? Si rien ne change en profondeur, ils deviendront de simples pions sur l'échiquier de la géopolitique planétaire. Mais la construction d'une Europe fédérale, dotée des prérogatives d'une puissance mondiale, sera en capacité de contrecarrer ce mouvement. Celles et ceux qui veulent se faire élire en proclamant que la France restera souveraine en s'éloignant de l'Europe font une approche périmée et poussiéreuse de l'indépendance nationale.

Depuis des années, les États mastodontes, les firmes globales et le règne des marchés dérégulés ont imposé une modification radicale de l'exercice des souverainetés nationales. Désormais, aucun État démocratique de taille moyenne est en mesure de décider en toute indépendance de ses politiques, qu'elles soient étrangère, militaire, économique, sociale, environnementale, migratoire ou sanitaire. Aucun État européen peut, seul, sécuriser ses approvisionnements en matières premières et en ressources alimentaires, discipliner les forces financières, contrôler les canaux d'informations et le stockage des données.

La souveraineté, c'est aussi être en capacité de promouvoir ses valeurs et ses normes juridiques, d'exercer son soft power, de choisir son mode de vie. Pure illusion que d'imaginer un État européen conduisant son destin en se drapant dans une autonomie stratégique fictive.

Le déroulement de la crise ukrainienne, le dépliage par la Chine de la « Route de la soie » et les tribulations des sous-marins australiens illustrent cette réalité. Au 21ème siècle, être souverain tout seul est une chimère. Sauf à basculer dans un régime de nature autarcique et dictatorial.

Les sept décennies d'intégration européenne ont forgé un socle de paix et de prospérité au bénéfice de tous les Européens. L'euro, composante majeure de la souveraineté, est un succès que personne de raisonnable conteste. Mais l'UE reste au milieu du gué. Les enjeux et les défis actuels appellent à rehausser le niveau de solidarité de ses membres en allant bien au-delà du marché et de la monnaie unique. Mutualiser les souverainetés nationales au sein d'une fédération européenne est devenu indispensable. Pour cela, il faut se libérer de schémas de pensée obsolètes et consentir à des transformations institutionnelles.

Certains États, la France en particulier, sont rétifs à la démarche fédéraliste. S'écarter du modèle où tout dépend de l'État centralisé éveille méfiance et inquiétude. La souveraineté serait une et indivisible, ce qui est déjà contredit par la présence de l'euro. Une fédération n'est pas un monstre froid qui gomme les identités préexistantes. Sa vocation est de répartir optimalement les pouvoirs entre l'État fédéral et ses membres, dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens et de tous les États constitutifs.

La coalition « feu tricolore », désormais au pouvoir en Allemagne, s'est engagée dans son programme à « conduire à l'évolution de l'Union européenne vers un État fédéral ». Il serait consternant qu'une telle clairvoyance ne suscite aucun écho ailleurs en Europe.

Aujourd'hui, les 27 ont des ambitions différentes pour l'UE et des vues discordantes sur des valeurs fondamentales. Surmonter cette hétérogénéité passe par la construction d'une Europe à « plusieurs vitesses ». Il s'agit de former un « premier cercle » (une « avant-garde ») agrégeant les États prêts à se fédérer. En espérant que d'autres, demain, les rejoignent.

Des portes se sont ouvertes dans cette direction. La coalition « feu tricolore », désormais au pouvoir en Allemagne, s'est engagée dans son programme à « conduire à l'évolution de l'Union européenne vers un État fédéral ». Il serait consternant qu'une telle clairvoyance ne suscite aucun écho ailleurs en Europe. Et notamment en France où le souverainisme s'invite au cœur de la campagne électorale.

L'Ukraine et le saut fédéral européen

Michel Caillouët
Responsable du Conseil scientifique de l'UEF France et président de l'UEF PACA
Emery Cloots
Membre de l'UEF France
Cette tribune est parue initialement dans Euractiv *le 28 février 2022*

L'escalade militaire en Ukraine et la nécessité de renouveler les accords de sécurité en Europe sont des révélateurs puissants des limites actuelles de l'action diplomatique des pays européens et de l'Union européenne (UE).

Avec l'arrivée assumée par Moscou des chars russes en Ukraine, l'Union et ses membres ne peuvent de toute évidence faire face aux défis pour assurer la sécurité et la paix en Europe. Avec un partenaire incertain de l'autre côté de l'Atlantique, le saut fédéral européen en matière de diplomatie et de défense est la condition pour pouvoir peser sur notre destin.

[…]

Face à ces défis redoutables, l'UE est perçue comme étant incapable de défendre ses intérêts et la paix. Sans que cela soit toujours convenablement perçu, elle tente pourtant d'assurer progressivement une meilleure cohérence de sa diplomatie. Mais cela reste une diplomatie intergouvernementale qui souffre cruellement de son manque d'autonomie face aux États membres, contrairement, justement, aux fédérations états-unienne et russe.

Le président russe poursuit à l'évidence son objectif de diviser pour mieux régner en Europe. C'est la raison pour laquelle il a adressé début février à chacun des 27 États membres de l'UE des courriers avec des contenus différents pour chacun. Au-delà de la volonté d'interdire une réponse au niveau européen, le message du pouvoir russe consistait à montrer que l'UE ne dispose pas de légitimité en la matière.

Ces efforts de division sont tombés à plat. Une seule lettre de réponse, signée par le haut représentant de l'Union Josep Borrell, et coordonnée avec l'ensemble des partenaires européens, est parvenue le 10 février au chef de la diplomatie russe.

La formulation et la mise en œuvre d'une véritable politique extérieure pour l'UE n'ont jamais été jusqu'ici une évidence. […] Il suffit de se remémorer la paralysie lors des opérations américaines en Irak en 2002, les lacunes européennes lors des conflits dans les Balkans dans les années 90, ou plus récemment, en Afrique dans la lutte contre le terrorisme.

Depuis quelques décennies, le « soft power » européen avait toutefois montré une certaine efficacité, en Amérique latine, dans certains pays d'Asie, en Afrique du sud, pour la démocratisation et la résolution des conflits. Mais cela est sans doute resté trop marginal, et l'UE est aujourd'hui contrainte de changer de paradigme en matière de diplomatie et de défense. Que ce soit localement sous la coordination des ambassades de l'UE et des États membres, ou dans les réunions quasi journalières du comité politique et de sécurité, l'information circule, les prises de position communes s'affinent, et la confiance mutuelle s'accroît. Les rapports et les renseignements sont mutualisés, et cela facilite la définition de stratégies et d'actions beaucoup mieux coordonnées.

Depuis le traité de Maastricht, et surtout le Traité de Lisbonne, la diplomatie européenne gagne progressivement en maturité. De plus en plus, elle incarne la nécessité pour les européens de parler le même langage, celui de nos valeurs. […]

Des outils de meilleure coordination ont été mis en place, facilitant l'émergence du langage commun cher à Aristide Briand. Il s'agit de la création d'un service européen pour l'action extérieure avec 136 ambassades de l'UE dans le monde, d'un haut représentant assurant la liaison entre la Commission et le Conseil, ou de dialogues permanents et comités politiques en matière de politique étrangère et de défense.

Mais dans le système intergouvernemental actuel, la représentation extérieure de l'UE reste morcelée et fragile. Le président du Conseil, la présidence tournante, le haut représentant, les 27 États membres, ont tous la possibilité de s'exprimer et prendre position. Le défi est d'éviter la cacophonie qui affaiblit l'Union et donc ses membres. Il est ainsi impératif qu'ils parlent, face aux interlocuteurs menaçants ou aux alliés, le même langage.

Le président Macron, le chancelier Scholz et d'autres ont essayé de faire preuve de cohérence et d'ambition européennes. L'importance des défis permet certainement de mieux souder les États membres, dans une Union plus à même de garantir la souveraineté que chaque pays pris individuellement. Mais la méthode intergouvernementale a encore une fois montré ses limites. Elle aura été insuffisante pour dissuader Moscou de violer à nouveau l'intégrité territoriale d'un pays souverain, en contradiction totale avec la Charte des Nations Unies dont l'URSS est pourtant un membre fondateur.

La possibilité d'un conflit majeur à ses portes conduit l'Union à s'affirmer peu à peu comme un acteur diplomatique à part entière. C'est encourageant mais totalement insuffisant dans la situation actuelle de tensions extrêmes, et de graves risques à venir pour la paix et la sécurité en Europe. Par ailleurs, à tout instant, l'Union peut être soumise au chantage d'un État membre influencé par des acteurs externes ou des intérêts particuliers.

Les vents d'Est nous obligent à accélérer la création d'une véritable politique extérieure, commune et donc efficace, légitime et donc acceptée par les citoyens et les États membres. C'est tout l'objet d'un saut fédéral pour l'Europe en matière de diplomatie et de défense. Cela impliquera nécessairement de lever la règle de l'unanimité des États membres et de confier ces responsabilités au Parlement représentant les Européens et les Européennes. Un véritable changement systémique sur la nature même de l'UE, indispensable pour pouvoir peser face aux fédérations russe et états-unienne.

Si les États membres veulent assurer leur liberté d'action, la paix et la sécurité de leurs concitoyens en respectant les valeurs démocratiques européennes, la question fédérale s'imposera à eux. Tôt ou tard. N'attendons pas qu'il soit trop tard.

Ukraine et Balkans : l'échec d'une stratégie européenne

Jean-Guy Giraud
Ancien président de l'UEF France
Texte publié le 21 janvier 2022, l'évolution rapide de la situation ne dément pas les réflexions partagées dans ce papier

La Cour des comptes européenne vient de publier coup sur coup deux rapports sur la détérioration de l'État de droit dans les 6 pays des Balkans occidentaux (candidats à l'adhésion à l'Union européenne - UE) d'une part et dans l'Ukraine d'autre part[5].

Ils montrent que les aides financières considérables de l'UE fournies depuis plusieurs années à ces pays en vue d'y renforcer le système démocratique n'ont été que d'une efficacité très relative sur le terrain. En fait, toutes les enquêtes menées par diverses ONG spécialisées concluent même à une *détérioration* préoccupante de la situation[6].
Ce constat n'est pas nouveau et il est étonnant que la Commission – responsable de la gestion et de l'efficacité des aides – ne reconnaisse pas cet échec et n'en tire pas les leçons.
Les premières victimes de l'affaiblissement continu du système démocratique sont évidemment les citoyens de ces pays.
Mais cette dérive a aussi des conséquences plus larges d'ordre géo-stratégique car elle rend ces pays plus vulnérables à l'influence et aux pressions exercées par des puissances étrangères telles que la Russie.

> En d'autres mots, c'est la capacité de résistance civile forte et unie au sein même du pays menacé qui constitue la meilleure arme de dissuasion vis à vis de l'agresseur.

En Ukraine

Dans le cas le plus préoccupant, celui de l'Ukraine, les observateurs constatent que la plus efficace défense contre la menace russe est moins une aléatoire résistance d'ordre militaire[7] – même soutenue de l'extérieur – qu'une mobilisation des forces démocratiques internes.
En d'autres mots, c'est la capacité de résistance civile forte et unie au sein même du pays menacé qui constitue la meilleure arme de dissuasion vis à vis de l'agresseur. En l'absence de soutien et de confiance des citoyens en leurs propres dirigeants, cette résistance ne peut être mobilisée efficacement. Et ce soutien dépend fortement de la nature du régime en place, de son caractère plus ou moins démocratique, de son respect des règles de l'état de droit, de l'honnêteté de ses dirigeants.
Sur ce dernier point particulièrement sensible pour l'opinion, le rapport pré-cité de la Cour des comptes sur l'Ukraine conclut sèchement que « le soutien de l'UE en faveur des réformes en Ukraine est inefficace pour lutter contre la grande corruption ».

Dans les Balkans

Pour les Balkans, les enjeux stratégiques sont certes moins prégnants. Mais l'incapacité durable de l'UE à y freiner les dérives anti-démocratiques peut s'avérer déstabilisatrice à moyen terme et source de nouveaux conflits internes comme d'ingérences externes.

> Ici aussi, le constat de la Cour des comptes est sans appel :
> « Le soutien de l'UE à l'État de droit dans les Balkans occidentaux a eu peu d'impact sur les réformes de fond ». Et le rapporteur d'ajouter : « Il est peu crédible de réformer sans cesse si aucun résultat notoire n'est obtenu ».

La nécessité d'une nouvelle stratégie

Durant la période 2014/2020, l'UE a accordé près de 9 milliards d'euros au soutien de réformes démocratiques en Ukraine et dans les Balkans. Au vu des résultats obtenus, l'UE – et en premier lieu la Commission – pourraient s'interroger sur ce bilan et remettre à plat le système d'aide – par exemple, comme le suggère la Cour, « lier l'octroi de financements aux progrès réalisés en ce qui concerne l'État de droit ».

Au total, le diagnostic dressé par l'UE depuis de nombreuses années est le bon : la crise démocratique persistante dans ces pays est le problème central qui obère leur avenir et qui menace indirectement celui de l'Union elle-même. Il était donc nécessaire qu'elle apporte son aide pour tenter de contribuer à remédier à cette crise.
Mais les moyens utilisés jusqu'ici – essentiellement sous la forme de financement à distance de projets sans réelle portée pratique – s'avèrent peu performants. En prendre acte serait le préalable nécessaire à la recherche d'une nouvelle stratégie.

---

5 https://www.eca.europa.eu/Lists/News/NEWS2201_10/INSR_ROL-Balkans_FR.pdf /https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/INSR21_23/INSR_fight-against-grand-corruption-in-Ukraine_FR.pdf

6 Florian Bieber, *The Rise of Authoritarianism in the Western Balkans*, 2020, p. 139 ; Jelena Džankić, Soeren Keil et Marko Kmezić, *The Europeanisation of the Western Balkans: A Failure of EU Conditionality?*, 2020, p. 89 ; Marko Kmezič : *Rule of law and democracy in the Western Balkans: addressing the gap between policies and practice*, Southeast European and Black Sea Studies, 2020, p. 1-2.

7 "In a full conflict, missiles and airstrikes would take out the energy grid, bridges, ports and railways; anti-satellite attacks would destroy the GPS system, together with the comms networks of the emergency services. The internet and cell phone networks would go offline. Sudden shortages of food, medicine and energy would sow mass panic. And that's before the killing starts between conventional forces on the ground, at sea and in the air."
https://www.theneweuropean.co.uk//paul-mason-on-war-in-ukraine-and-why-the-west-must-act-now/
Voir aussi trois scénarios possibles d'agression russe : https://www.foreignaffairs.com/articles/ukraine/2022-01-21/day-after-russia-attacks

Vital Autonomy for the People's Republic of Donetsk and the People's Republic of Luhansk. The Way Ahead

René Wadlow
President of the Association of World citizens
Published in February 9th, 2022
Despite the rapid evolution of the situation, the reflexions shared here are still useful.

There are many dimensions to the current tensions on the Ukraine-Donbas-Russia frontiers, both geopolitical and domestic considerations. There are long historic and strategic aspects to the current crisis. Security crises are deeply influenced both by a sense of history and by current perceptions. There have been bilateral discussions between U.S. and Russian authorities, between Russian and French leaders, between Russian and Chinese leaders, between the Ukrainian leader and a number of others and multilateral discussions within the Organization for Security and Cooperation in Europe (OSCE), within NATO, at the U.N. Security Council, and within the European Union. For the moment, there has been no de-escalation of tensions nor a lowering of troop levels.

Currently, there is only one permanent structure for multilateral negotiations on the Ukraine tensions - the "Normandy Format" which brings together the representatives of Ukraine and Russia, France and Germany primarily to negotiate on the status of the separatist People's Republics.

The Minsk II Agreement of 12 February 2015 agreed that the areas covered by the Donetsk and Luhansk People's Republics would not be separated from Ukraine but would be given a "Special Status" set out in a new Ukrainian Constitution. However, beyond some rather vague discussion on decentralization, the nature of the Special Status has not been agreed upon, and no Ukrainian government administrative measures have been put into place.

In the period since 2015, the socio-economic situation in the two People's Republics has gotten worse. Many people have left either for Ukraine or Russia. There are constant violations of the ceasefire agreements which are monitored by observers of the Organization for Security and Cooperation in Europe. Thus, it its 15 December 2021 report the OSCE monitors noted that between 10-12 December, there were 444 ceasefire violations in the Donetsk region and 104 in the Luhansk region. However, the freedom of movement of the OSCE observers is restricted. The number of violations, usually exchanges of small arms fire, is probably higher.

Solving the Donbas aspect of the conflict on the basis of a real and vital autonomy and trans-frontier cooperation should be a top priority for action. The Association of World Citizens has always stressed the importance of developing appropriate forms of government as a crucial aspect of the resolution of armed conflicts. The Association has particularly highlighted the possibilities of con-federalism and the need for trans-frontier cooperation. The Association was involved at the start of the Abkhazia-Georgia conflict in August 1992 and the first efforts at negotiations carried out in Geneva with representatives from Abkhazia who were in Geneva and officials from the United Nations and the International Committee of the Red Cross. Thus, we know how a cycle of action-reaction can deepen a conflict and how difficult it is to re-establish structures of government once separation has been established.

The need to progress on the structure of Ukraine stands out sharply at this time when there are real possibilities of escalatory risks. There is a need for confidence-building measures reaching out to different layers of society in a cumulative process. Advances on the Special Status would be an important step in the de-escalation of tensions. As long as the two People's Republics are kept weak, they will be dependent on support from Russia. It is when they are economically and socially strong that they can have useful trans-frontier relations both with Russia and the rest of Ukraine. Discussions on the Special Status must be carried out by those living in Ukraine. However, government representatives as well as non-governmental organizations in Russia, Germany, and France can also contribute actively. The new German Foreign Minister, the ecologist Annalena Baerbach, coming from a federalist-structured State with many local initiatives possible, may bring new visions to these discussions which are increasingly under way.

Crise de l'Ukraine,
Retour au pacifiste Einstein

Piero Bianucci

Article publié dans le quotidien *La Stampa*, de Turin, le 24 janvier 2022

Cet article engage à une lecture, ou relecture, du livre *Albert Einstein from Pacifsm to World Government*, dirigé par Lucio Levi, éd. Peter Lang, coll. « Federalism », Bruxelles, 2020, dont est parue récemment une édition italienne et qui est dans les projets éditoriaux à moyen terme de Presse fédéraliste.

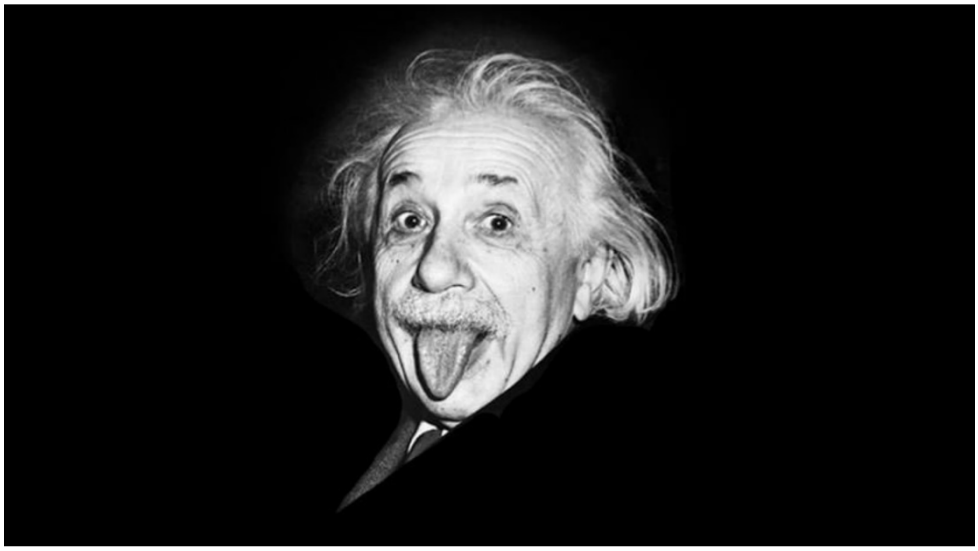

Alors que Poutine amasse des troupes à la frontière occidentale et que le monde atteint 8 milliards d'habitants, une collection d'essais propose à nouveau l'engagement du grand savant en faveur d'un gouvernement européen et mondial. L'arme absolue dans une formule de la relativité. La Russie et les États-Unis disposent de 3 750 ogives nucléaires opérationnelles. Scientifiques : 100 secondes avant minuit de la catastrophe.

24 janvier 2022

Des signaux amers proviennent de la frontière entre la Russie et l'Ukraine : Moscou y fait masser des troupes et des chars, les ambassades occidentales font leurs valises à Kiev, les États-Unis ont envoyé un avion chargé d'armes. Poutine est un sphinx de pierre, Biden un dur à cuire cassant, l'Union européenne semble incertaine, les Nations Unies sont absentes, comme lorsque Poutine a pris la Crimée en 2014. Entre-temps, le 19 janvier, la planète Terre a atteint huit milliards d'habitants (selon Neodemos, un peu moins – 7 milliards 923 millions – pour Worldometer) et la variante Omicron de la pandémie fait rage.

> La personnalité d'Einstein est dramatiquement centrale tant dans la fabrication de la bombe que dans la tentative de pacifier la planète, à commencer par l'Europe.

L'horloge du Jugement dernier

Chaque année depuis 1947, l'horloge de l'apocalypse de la Fédération des scientifiques atomiques indique le temps qui reste avant « minuit », c'est-à-dire avant le jour du jugement. Le 20 janvier, le Conseil pour la science et la sécurité, le groupe international de 20 experts chargé de faire bouger les aiguilles de l'horloge, a annoncé qu'il devait maintenir la distance qui nous sépare d'une catastrophe mondiale à seulement 100 secondes, soit la même durée que ces deux dernières années, la pire situation jamais connue.

2,2% du PIB mondial en armement

C'est le bon moment pour lire, *Albert Einstein dal pacifismo all'idea del governo mondiale* (éd. Rubettino, 220 p., 22 euros), un recueil d'essais dirigé par Lucio Levi, ancien professeur de sciences politiques à l'université de Turin et président du Movimento federalista europeo. Dans la préface, Giampietro Bordino, président du Centre Einstein d'études internationales, cite quelques chiffres clés : les dépenses militaires totales avoisinent les 1 800 milliards de dollars, soit plus de 2,2% du PIB mondial ; neuf puissances nucléaires possèdent 14 000 ogives atomiques dans leurs arsenaux, parmi celles-ci, 3 750 sont déployées et opérationnelles, presque toutes aux États-Unis et en Russie. Des chiffres d'autant plus inquiétants qu'en février 2019, Trump a annoncé la suspension unilatérale des accords Reagan-Gorbatchev de 1987 qui ont effectivement mis fin à la guerre froide en interdisant les missiles nucléaires terrestres d'une portée comprise entre 500 et 5 500 kilomètres.

75 ans de paix touchent à leur fin ?

Je suis né un an avant les bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, j'ai encore vu les décombres des bombardements et les miettes de pain. De la fin de la Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui, les conflits sanglants n'ont pas manqué, mais l'Europe a connu la plus longue période de paix de son histoire millénaire, et les moins de 75 ans ne s'en rendent guère compte. La personnalité d'Einstein est dramatiquement centrale tant dans la fabrication de la bombe que dans la tentative de pacifier la planète, à commencer par l'Europe. Réfléchir à son rôle apparemment ambivalent est opportun.

La Lettre à Roosevelt

Albert Einstein et Leo Szilard ont écrit une célèbre lettre au président américain Franklin Delano Roosevelt en août 1939, suggérant la construction d'une arme atomique de peur qu'Hitler ne la développe. Cela a conduit au projet Manhattan, dirigé à Los Alamos par Robert Oppenheimer et achevé avec la contribution décisive d'Enrico Fermi. L'initiative et le texte de la lettre sont largement dus à Hungarian Szilard, qui avait consulté ses collègues et compatriotes Edward Teller et Eugene Wigner. Teller restera

un faucon toute sa vie, se battant pour la bombe H, puis pour la « guerre des étoiles » chère au président Reagan. Wigner n'a pas désavoué le projet Manhattan, mais plus par loyauté envers le peuple américain qui l'avait accueilli que par conviction morale et politique.

Parenthèse tragique

Einstein est une autre affaire. Dans sa vie, la bombe atomique a été une parenthèse tragique entre deux engagements pacifistes. D'abord pacifiste radical en 1914, il se bat pour le désarmement général et signe le « Manifeste aux Européens », un appel contre le nationalisme qui s'apprête à embraser le vieux continent. Pendant les années nazies, il a interprété ce que Pietro Greco, un journaliste scientifique de renom décédé prématurément à la fin de l'année 2020, a appelé le « pacifisme auto-suspendu ». Dans la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, il s'est essentiellement fixé comme objectif le désarmement nucléaire.

La fission de l'uranium 235

Un point crucial, bien sûr, est de savoir si l'inquiétude concernant la bombe atomique nazie était justifiée. Avec le recul, nous savons que ce n'était pas le cas. Nous savons également qu'Einstein, en mars 1939 encore, doutait de la possibilité de fabriquer un dispositif nucléaire. Cependant, la fission atomique était une notion répandue parmi les physiciens nucléaires après les travaux de Fermi, Lise Meitner, Otto Frisch et Niels Bohr, qui avaient identifié l'isotope 235 comme étant à l'origine de la fission de l'uranium par des neutrons lents, comme l'a documenté Abraham Pais dans ses biographies précises d'Einstein et de Bohr.

Ce que Albert a dit en 1946

Face à la crise ukrainienne de ces jours-ci, j'ai été frappé par la relecture d'un article de *L'Europeo* du 14 juillet 1946 que je ne me souvenais pas d'avoir dans mes archives de coupures de presse et qui n'est pas inclus dans le livre édité par Lucio Levi. Einstein l'a écrite pour l'agence de presse Reuter au lendemain de la quatrième bombe atomique, lancée par les États-Unis sur l'atoll de Bikini, qui a subi 23 essais nucléaires de 1946 à 1958.

> « Souvent, écrit Einstein, dans l'évolution, une espèce a dû s'adapter à de nouvelles conditions pour survivre. Aujourd'hui, la bombe atomique a profondément modifié la nature du monde tel que nous l'avons connu (...) À la lumière des nouvelles connaissances, une autorité mondiale et, éventuellement, un État mondial, ne sont pas simplement souhaitables au nom de la fraternité : ils sont nécessaires à la survie. (...) La guerre moderne, la bombe atomique (ainsi que d'autres découvertes ou inventions) nous placent dans des circonstances encore plus révolutionnaires. Auparavant, il n'était jamais possible pour une nation de faire la guerre à une autre sans envoyer des armées au-delà des frontières. Aujourd'hui, avec les projectiles propulsés et les bombes atomiques, aucun centre habité sur la surface de la terre n'est à l'abri d'une destruction soudaine en une seule attaque. »

Des « esprits militaires » déraisonnables

Einstein poursuit en évoquant les idées défensives déraisonnables conçues par les « esprits militaires » : « vivre sous terre », « créer des usines dans des grottes », « disperser nos centres de population dans des villes linéaires ou en

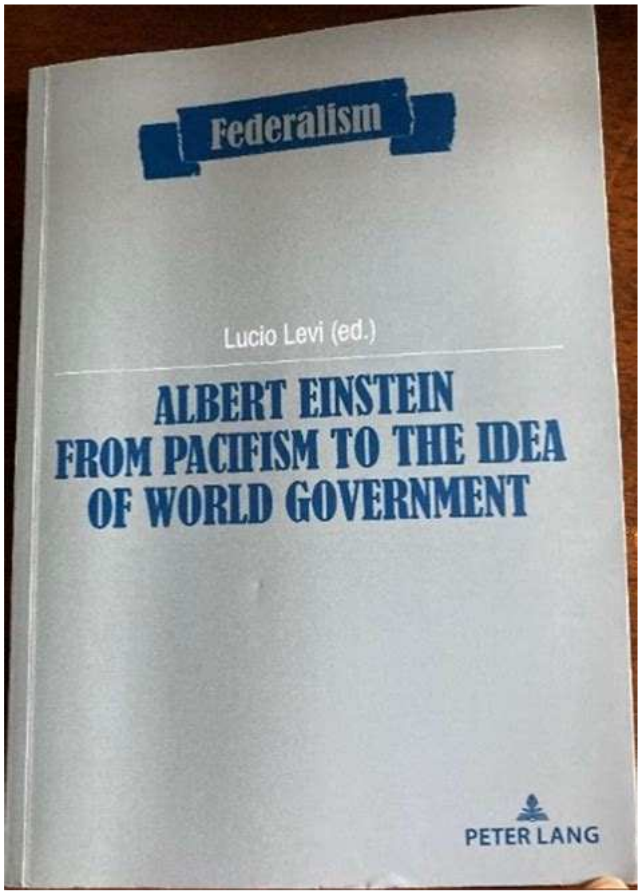

ruban ». Il parle ensuite de la méfiance mutuelle entre la Russie et l'Amérique et demande :

> « Je ne dis pas que nous devrions maintenant révéler au monde le secret de la bombe atomique, mais cherchons-nous ardemment un monde dans lequel il n'y aura pas besoin de bombes ou de secrets, un monde dans lequel la science et les hommes seront libres ? ».

Faible alibi

Suit une annotation qui peut également ressembler à un faible alibi :

> « Avant le raid sur Hiroshima, d'éminents physiciens ont exhorté le département d'État américain à ne pas utiliser la bombe atomique contre des personnes, des femmes et des enfants non armés. La guerre aurait pu être gagnée sans elle. Et pourtant, la décision a été prise, compte tenu de la perte probable de vies américaines à l'avenir, mais maintenant nous devons envisager la perte probable – lors de futurs bombardements atomiques – de millions de vies. Il se peut que la décision américaine ait été une erreur fatale, car les hommes s'habituent à penser qu'une arme utilisée une fois peut être utilisée à nouveau. »

La formule la plus célèbre

À l'origine de l'arme nucléaire se trouve une formule que même les fabricants de t-shirts connaissent : e=mc2, l'énergie est égale à la masse multipliée par le carré de la vitesse de la lumière. En 1905, Einstein a conçu la lumière comme une constante absolue, supposant sa vitesse comme la plus élevée possible dans la nature. Sur la base de cette idée, il a éliminé le pseudo-concept de l'éther, donné une nouvelle base à l'électrodynamique et établi l'équivalence entre la masse et l'énergie : c'est la relativité restreinte.

La lumière éclaire la physique moderne

La lumière – qui, en physique, porte le symbole C, du latin celeritas, vitesse – est notre principal accès à la connaissance de l'univers. *Lumière* est le titre d'un bel essai pluridisciplinaire du physicien Andrea Frova publié chez Carocci en 2017 (témoignant de l'étendue des intérêts de Frova, *Vita breve di un genio* (Vie brève d'un génie), roman/biographie de Pergolesi aux éditions Theta Edizioni, écrit avec Mariapiera Marenzana, vient de sortir). « E luce fu » (Et la lumière fit) est l'essai populaire que Gabriele Ghisellini, directeur de recherche à l'Inaf-Osservatorio di Brera, a publié chez Hoepli à la fin de l'année dernière (164 p., 12,90 euros).

> Souvent, écrit Einstein, dans l'évolution, une espèce a dû s'adapter à de nouvelles conditions pour survivre. Aujourd'hui, la bombe atomique a profondément modifié la nature du monde tel que nous l'avons connu (...) À la lumière des nouvelles connaissances, une autorité mondiale et, éventuellement, un État mondial, ne sont pas simplement souhaitables au nom de la fraternité : ils sont nécessaires à la survie.

Nominations à l'école secondaire Einstein

Je signale ces livres parce que la lumière est « le fil rouge de la physique moderne », à commencer par le concept de « quantum » introduit par Planck en 1900, mais aucun des deux livres ne traite – je le soupçonne délibérément – de l'application guerrière de l'équivalence masse/énergie. La formule d'Einstein est une grande réussite scientifique que l'arme nucléaire risque de dénaturer. La crise ukrainienne suggère de redécouvrir l'Einstein a posé la question du gouvernement mondial à l'ère sans précédent de l'arme absolue. Il en sera question le 16 février après-midi au lycée Einstein de Turin (Via Giovanni Pacini 28), en s'appuyant sur le recueil d'essais édité par Lucio Levi. Interviendront, en plus de Giampiero Bordino et de Fulvio Gambotto, directeur du Centre Einstein pour les études internationales, Lucio Levi et le spécialiste de la pensée politique Claudio Giulio Anta.

Kant, Poutine, la défense européenne

Michel Herland
Économiste, professeur des universités honoraire

« Dans une constitution où le sujet n'est pas citoyen, qui, par conséquent, n'est pas républicaine, c'est la chose la plus aisée du monde [de déclarer la guerre], parce que le chef n'est pas un associé dans l'État, que la guerre n'inflige pas la moindre perte à ses banquets, chasses, châteaux de plaisance, fêtes de cour, etc., qu'il peut donc décider de la guerre pour des raisons insignifiantes comme une sorte de partie de plaisir ».

Le texte ci-dessus est extrait de *Vers la paix perpétuelle*, ce bref ouvrage de Kant écrit en 1795 qui ne permet pas seulement de comprendre pourquoi le président-dictateur Poutine n'a rencontré aucun obstacle pour lancer son « opération spéciale » en Ukraine, au contraire des démocraties européennes où il faut « l'assentiment des citoyens pour décider si une guerre doit avoir lieu ou non ». Kant nous aide également à comprendre pourquoi l'Europe, après la Deuxième Guerre mondiale, a commencé à s'organiser et pourquoi la guerre en Ukraine devrait entraîner la constitution d'une véritable défense européenne.

> La guerre et la paix sont en réalité l'unique préoccupation de Kant quand il parle de « fédération » puisqu'il reste convaincu de l'impossible fusion des peuples.

La perspective même lointaine d'une paix universelle s'inscrit comme l'aboutissement d'une ligne de progrès. Mais de quel progrès s'agit-il ? Un progrès moral ? L'histoire du XXème siècle, pour s'en tenir à elle, avec la « boucherie de 14 », la Shoah, le Goulag, les Khmers rouges, etc. ne permet pas de repérer une amélioration significative par rapport au siècle d'Hannibal, par exemple. On est tenté à cet égard de souscrire à la troisième hypothèse de Kant (à côté de celles du progrès ou de la régression en matière morale), celle de « l'abdéritisme » (proposée dans *Le Conflit des facultés*, 1798), à savoir une marche en avant suivie de rechutes. Mais s'il en est ainsi, comment la paix perpétuelle pourrait-elle être considérée comme un idéal atteignable ? Selon Kant, elle n'adviendra pas à la suite d'un plan préconçu mais finira peut-être par s'imposer d'elle-même.

Au point de départ du raisonnement tel qu'il est exposé dans *Vers la paix perpétuelle*, se trouve le constat de « l'insociable socialité » qui nous fait désirer la concorde tout en cédant à la discorde. Or c'est justement sur cette contradiction que s'appuie Kant. À l'origine, c'est notre instinct belliqueux qui nous a poussés, explique-t-il, à peupler toute notre planète, y compris les régions les plus hostiles qui furent colonisées par des peuples chassés de leur habitat originel. Kant retrouve alors Hobbes : des États se sont constitués à la fois pour réguler les dissensions intérieures et pour « constituer une puissance armée » à but défensif ou offensif contre les autres peuples. Il n'y a, on le voit, dans la mise en place de ce *jus civitatis* (les droits civiques) aucune impulsion d'ordre moral. Il en va de même dans la seconde étape, celle du *jus gentium*, le droit des peuples dans leurs rapports mutuels. Celui-ci inclura au minimum un droit de la guerre. Au-delà, il pourra s'agir d'une véritable « alliance de paix » entre certains États voisins lassés de se faire une guerre sans fin. Un tel *foedus pacificum* est

appelé par Kant une « fédération », alors que l'on parlerait plutôt aujourd'hui d'une simple confédération.

« Ce ne devrait pas être un État des peuples, plusieurs peuples en un État ne formeraient qu'un seul peuple, ce qui (puisque nous avons à examiner le droit réciproque des peuples [qui] forment autant d'États différents) serait une contradiction ». Précisons que selon Kant la séparation entre les peuples est une conséquence naturelle de « la diversité des langues et des religions ».

Bien que Kant, curieusement, ne semble pas apprécier la différence entre ce qu'il nomme une fédération et les États-Unis d'Amérique dont la constitution (1787) va bien au-delà d'une simple alliance de paix, son explication vaut en partie pour l'Union européenne (UE) dans sa configuration actuelle. Certes, la Deuxième Guerre mondiale n'a pas été l'élément déclencheur espéré par les participants du congrès de La Haye (1848) et le projet d'une Communauté européenne de défense (1954) fut également un échec, mais l'inauguration de la Communauté économique européenne (1957) s'inscrit dans la période (1956-1962) pendant laquelle la guerre froide fut la plus intense (voir les crises de Berlin, Cuba, Suez) et où il paraissait important pour les pays de l'Europe occidentale de se rapprocher tout en arrimant la RFA dans leur camp, au-delà du premier pas réalisé avec la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA, 1952).

Depuis, si l'unification européenne a fait son chemin, l'Europe n'est toujours pas une alliance militaire, celle-ci restant du ressort de l'OTAN. Et si la perspective de la défense européenne devient aujourd'hui plus crédible, ce n'est assurément pas parce que les gouvernements actuels sont plus clairvoyants que les précédents, c'est à l'évidence en raison d'une nouvelle « ruse de la nature », comme écrit Kant (nous dirions plutôt une ruse de l'histoire), soit l'agressivité renforcée de Poutine conjuguée avec la volonté affichée de la part des États-Unis de se désengager. Néanmoins rien n'est acquis, les crispations souverainistes des divers États membres risquant, comme par le passé, d'être les plus fortes.

Quid de la paix universelle ? Si l'on suit la vision kantienne de l'histoire, l'humanité a désormais à peu près atteint le stade de la rivalité entre des blocs réciproquement menaçants. La Chine est en train de constituer son propre bloc face à celui toujours dominé par les États-Unis tandis que la Russie a toujours des pays satellites et cherchera à persévérer dans son être, Poutine ou pas Poutine. Il n'est donc pas impossible que l'équilibre de la terreur entre ces trois blocs possédant l'arme atomique conduise à une « alliance de paix » au plan mondial. L'égoïsme naturel, plus précisément « l'esprit de commerce » (ou la « puissance d'argent ») pourrait également y pousser, ajoute Kant, qui reprend ici sans le dire la thèse du « doux commerce » de Montesquieu. On peut néanmoins estimer qu'un tel équilibre au niveau mondial aurait toutes les chances de se révéler instable. C'est pourquoi Kant conditionnait

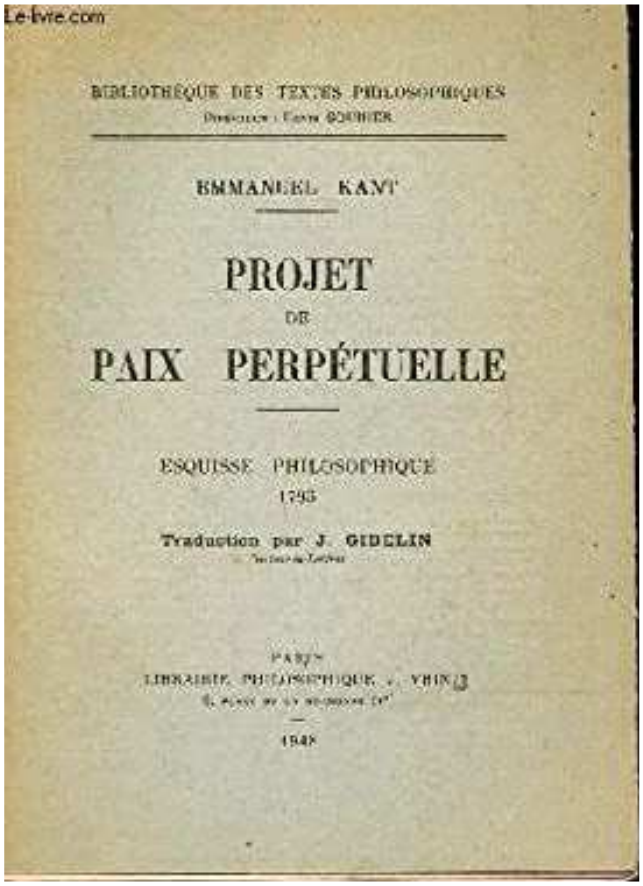

l'instauration d'une paix *perpétuelle* à la signature d'un autre *foedus*, un pacte en bonne et due forme entre tous les peuples organisés chacun en « république », c'est-à-dire dotés d'une constitution garantissant la liberté et l'égalité entre des citoyens qui acceptent une législation commune.

La guerre et la paix sont en réalité l'unique préoccupation de Kant quand il parle de « fédération » puisqu'il reste convaincu de l'impossible fusion des peuples : « Une fédération des États, dont le simple dessein est d'éloigner la guerre, est le seul état de droit conciliable avec la liberté des États ». Il serait donc abusif de voir chez Kant une quelconque paternité de l'idée des États-Unis d'Europe. Quant au *jus cosmopoliticum* censé régir les relations entre les peuples – une fois acquise la paix universelle – il devrait se limiter selon lui à un seul article portant sur les « conditions de l'hospitalité universelle » qu'il voyait comme un simple « droit de visite ». Kant avait alors en vue les méfaits de la colonisation imposée à des peuples plus faibles mais constater que peuvent se présenter des « visiteurs » indésirables demeure d'actualité et le principe suivant lequel il revient à chaque peuple (chaque nation, chaque État) de décider qui sera accueilli durablement ou non mérite à coup sûr d'être réexaminé à la lumière des difficultés soulevées par les migrations contemporaines.

Un fédéralisme mondial face au dérèglement climatique

Florent Banfi
Ancien président de l'UEF France

Historique

L'impact des émissions de gaz à effet de serre (GES) n'est que la matérialisation d'un problème plus large : le développement considéré infini sur une planète dont les ressources naturelles sont finies[8].

Or depuis le sommet international de Stockholm en 1972 jusqu'à aujourd'hui, les GES n'ont fait qu'augmenter révélant l'inefficacité de ce type de forum mondial pour changer la donne. Le consensus comme mode de décision et l'absence de contraintes dans l'application des mesures adoptées en sont les principales causes.

L'impact des émissions de gaz à effet de serre (GES) n'est que la matérialisation d'un problème plus large : le développement considéré infini sur une planète dont les ressources naturelles sont finies.

L'accord de Paris[9] partageant le constat des rapports du GIEC[10] s'engage néanmoins à réduire nos émissions de GES afin de limiter à 1,5°C (à 2°C) l'accroissement de la température sur terre.

Les fédéralistes européens ont démontré historiquement une sensibilité particulière à la question écologique. On pourra mentionner : la revue *L'Ordre Nouveau* qui avait critiqué vivement le productivisme[11], Spinelli qui présida le groupe qui contribua à la première législation environnementale[12] et participa au Club de Rome[13] et plus récemment la promotion de la taxe carbone[14]. Malgré cela, la pensée fédéraliste reste en retrait sur de nombreux aspects soulevés par la crise climatique.

Comment réduire les émissions

Afin de réduire les émissions de CO2, nous devons tenter de les comprendre de façon synthétique. Nous utiliserons pour cela l'équation de Kaya qui traduit les émissions de CO2 en une multiplication de 4 facteurs :

Emissions de CO2 = *Population*
X *PIB par personne*
X *Intensité énergétique de l'économie*
X *Contenue en gaz carbonique de l'énergie*

Afin de tenir les objectifs de l'accord de Paris, les émissions doivent être divisées par 3. Or aucun de ces facteurs ne peut être divisé par 3 seul ce qui nous contraint à composer entre les 4.

Contenu en gaz carbonique de l'énergie

Il représente la quantité de CO2 émise selon l'énergie produite. Son amélioration revient à produire de l'électricité en utilisant des énergies le moins carbonées possibles donc à remplacer les énergies fossiles plus émettrices en CO2 par des énergies renouvelables par exemple.

Les énergies fossiles sont le charbon, le gaz et le pétrole. Les réserves mondiales se trouvent majoritairement dans des pays en dehors de l'UE qui n'ont pour la plupart pas pris d'engagements de réduction lors des accords de Paris.

Bien que n'ayant que très peu de réserves d'énergies fossiles sur son territoire[15], l'UE peut influencer par sa consommation lorsque l'énergie est « mobile » : c'est le cas du pétrole qui se déplace sur toute la planète et du gaz qui est consommée régionalement. Le charbon quant à lui reste une énergie locale consommée par les pays détenteurs des réserves. Or le charbon reste l'énergie fossile générant le plus de CO2/kWh mais également celle dont l'utilisation est en plus forte croissance[16] dans la production d'électricité. Il est dès lors impensable de réduire le contenu en CO2 de l'énergie sans modifier la politique énergétique interne de certains États, la collaboration des États détenteurs des ressources en charbon est une nécessité.

---

[8] Podcast Sismique n°77 (02/11/21) : interview de Dennis Meadows.

[9] https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement

[10] https://www.ipcc.ch/sr15/

[11] *Ordre Nouveau,* n° 9 mars 1934 page 13.

[12] « Travaux effectués dans le cadre du rapprochement des législations dans le domaine de la protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne le droit des eaux (lutte contre la pollution des eaux) ».https://archives.eui.eu/en/fonds/590134?item=CEUE_SEGE-01.01.02.05-SEC(1971)0602

[13] « Collaboration d'Altiero Spinelli avec le 'Club de Rome'. », Historical Archives of the European Union https://archives.eui.eu/en/files/documents/25324.pdf

[14]http://webararchive-2001-2021.csfederalismo.it/images/policy_paper/03_a.majocchi.it.pdf

[15] Selon *BP Statistical Review of World Energy* publié en 2021, l'UE détient en % des réserves mondiales : 10% pour le charbon, 2% pour le gaz et 1% de pétrole.

[16] Voir les cours de Jean-Marc Jankovici aux Mines de Paris : https://drive.google.com/drive/folders/165qxftXo_VHXxeDi-8owwK7CbHbDH1tw

Intensité énergétique de l'économie

Ce paramètre correspond à la quantité d'énergie nécessaire pour générer la croissance du PIB. L'efficacité énergétique de ce que l'on produit, des transports plus propres ou encore la rénovation des bâtiments sont des exemples d'améliorations possibles.

Contrairement à ce que l'optimisme dans la technologie peut laisser penser, l'évolution de l'intensité énergétique de l'économie est inférieure à 1% par an. Les progrès technologiques sont certes nécessaires mais très insuffisants pour diviser par trois nos émissions de CO2.

Le rôle de l'État reste primordial pour répondre aux besoins de transformation sur le long terme qui sont souvent peu rentables. Il serait erroné de penser qu'une simple taxation des solutions coûteuses en CO2 permettrait cette transformation car pour être efficace, elle nécessite la possibilité de choisir d'autres solutions alternatives.

PIB par personne

Le PIB par personne est le paramètre qui a le plus augmenté (environ x3,5 en 30 ans). Il est directement lié notre consommation individuelle. Sa réduction revient à modifier nos comportements pour plus de sobriété. Si l'État peut intervenir pour favoriser ou contraindre tel ou tel comportement, c'est avant tout au niveau de chaque individu que cela se joue.

Par ailleurs, les très grandes inégalités entre pays riches et pauvres seront sources de tensions que l'on observe déjà lors des COPS. S'il est légitime de considérer que chaque habitant a les mêmes droits à consommer, la transition entre les pays riches où la consommation devra diminuer et les pays pauvres où cette dernière pourra augmenter nécessitera un débat démocratique au niveau mondial.

Population

L'augmentation de la population est le second paramètre contribuant le plus à l'augmentation des GES depuis les années 60.

Il est effrayant d'envisager sa réduction forcée à un horizon de 30 ans néanmoins, cela ne doit pas nous empêcher de limiter son évolution. Ainsi des actions visant à diminuer le nombre d'enfants par femme pourraient y contribuer.

Une révolution fédéraliste comme solution ?

La réduction des GES implique une action à tous les niveaux : du local au mondial. Si l'UE semble équipée pour y faire face, l'organisation des autres régions du monde et le niveau mondial sont le maillon faible de ce cadre institutionnel. La nécessité de prendre des décisions plus rapidement qu'en s'appuyant sur des COPS, pose le problème de la délibération mais surtout de la légitimité des solutions proposées. Pourra-t-on considérer légitime une contrainte demandée aux pays riches au nom des pays pauvres ?

La réduction des GES implique une action à tous les niveaux : du local au mondial. Si l'UE semble équipée pour y faire face, l'organisation des autres régions du monde et le niveau mondial sont le maillon faible de ce cadre institutionnel.

La conservation du CO2 dans l'atmosphère pendant une centaine d'année induit une inertie entre la production et son impact sur l'environnement. Ainsi, l'évolution du climat actuel est le fruit de la production de CO2 des années passées. Ou dit autrement, l'impact de la production actuelle de CO2 se fera sentir dans plusieurs dizaines d'années[17].

Ce temps long met en difficulté le fonctionnement politique par la stabilité qu'il oblige. Le temps politique n'est pas compatible car les élections ont une fréquence est trop importante. Cela représente un défi qui impose de concevoir une organisation où le conflit sera présent et devra être absorbé.

Cette crise révèle également la nécessité de réinventer notre conception de la démocratie. Une décision prise à quelque niveau que ce soit, sur n'importe quel territoire aura un impact sur tous les autres. Hormis pour celles prises au niveau mondial, une majorité d'habitants de la terre seront toujours non représentés dans chacune des autres décisions.

Elle nous invite également à repenser notre lien avec la nature[18]. En effet, même si la barrière du langage reste une limite importante pour être représenté, la nature reste la plus impactée par les décisions humaines. La finitude de la planète impose d'incorporer dans les processus démocratiques une prise en compte de la nature.

Enfin, les décisions qui sont (ou non) prises auront un impact sur les générations suivantes. Comment dès lors envisager la responsabilité intergénérationnelle ?

Si les personnalistes nous avaient invités à penser le fédéralisme en partant de l'individu jusqu'à l'ordre mondial, la crise écologique nous incite à étendre cette « révolution » à notre relation à la nature en y ajoutant un élément : la résilience.

[17] Rapport du GIEC : les modèles observent des différences significatives à partir de 30 ans.

[18] Serge Audier, *La cité écologique*, Paris, éd. La Découverte, 2020.

The International Panel on Climate Change Report and the New Commitments of the European Union

Roberto Palea
The new federalist, n°3, November 2021

On August 9th, the IPCC Report (UN Intergovernmental Panel on Climate Change) was published. This report updated to 2020 is based on 14,000 studies carried out by experts from 195 countries. Within the 4,000- page report, the panel's scientists analytically illustrate the climatic consequences in different geographical areas of the world due to CO2 and other greenhouse gases emitted into the atmosphere through human activity (which add to the stock of existing gases and will persist in the atmosphere for hundreds or thousands of years).
The IPCC then illustrates the different scenarios that could arise if the increase in the Earth's average temperature is not limited to 1.5°C, within 10 or 20 years as agreed in the 2015 Paris Agreement. The latter was ratified and entered into force by 196 States, including all the main polluters, namely, the European Union (EU), the United States, Russia, South Korea, India and China (which, however, managed to postpone from 2050 to 2060 the target of achieving net zero climate-altering emissions).

> After the new IPCC Report and its alarming statements about the fate of humanity, I believe that the EU's responsibilities to the world have increased considerably.

The IPCC warns that global warming is occurring much faster than in the past, with the global average temperature having already risen by 1.09°C compared to the pre-industrial era. The Report describes the consequences of this rise in temperature as far worse than those predicted in previous Reports: the areas subject to fire risk have increased by 75% since the year 2000; ice sheets are losing 8 billion tons of water a day, thus accelerating the sea level rise; in many countries the temperature has reached above 35°C and up to 50°C, for example in Morocco and Canada, for prolonged periods; increasingly violent typhoons and hurricanes have hit not only the Northern Regions, but also those of the South and East of the world, often followed by severe droughts; and desertification is increasing in Africa and in some areas of Southeast Asia.
According to the Report, even if commitments to reduce emissions (Nationally Determined Contributions - NDC) were to be confirmed and implemented by all current governments, global warming would still be limited to 2.1°C by 2030/2040, thus causing increasingly prolonged periods of extreme heat, a further acceleration of both the melting of glaciers and the sea level rise and the frequency and intensity of 'extreme events', resulting in mass migrations. Hence the UN Secretary-General António Guterres is not wrong in stating that the new IPCC report is a "code red" for humanity.

Once again, the EU and its Commission must be acknowledged for continuing to honour the Agreements signed in Paris (through the European Green Deal and Next Generation EU), by increasing the EU's decarbonisation target from 40% to 55% by 2030, and making it an internationally recognised world leader in tackling global warming. An important agreement between the EU and the United States, represented by President Biden, was thus possible. This new-found transatlantic agreement has multilateral commitments and shared ESG (Environmental, Social, and Governance) objectives.
Linked to this agreement is Biden's executive order on the production and sale of electric, hydrogen or hybrid vehicles by 2030, with a USD 1000 billion investment, as well as the presentation to the Senate of a USD 3,500 billion anti-poverty plan to support social and environmental programmes, with cost increases and tax benefits. The EU's driving force has targeted not only other states but also private companies, private and public foundations and independent NGOs, which have declared their willingness to commit to achieving climate neutrality by 2050.
After the new IPCC Report and its alarming statements about the fate of humanity, I believe that the EU's responsibilities to the world have increased considerably. Therefore, we should ask it to "raise the bar even further" in order to maintain its leading role in the fight against climate change.
We must demand that the European Union: - apply consistent carbon pricing within the EU and in relations with the rest of the world; - increase the production of renewable energies not only in Europe but also in Africa, with appropriate international agreements; - establish an agreement with the African Union to produce green hydrogen through photovoltaic energy in the countries on the South-Eastern coast of Africa that would be transported to Europe using the existing gas pipelines between the two shores of the Mediterranean; - speed up the implementation of decisive measures in areas where there is a significant delay, such as transport and electric or hydrogen mobility (electric car, electric or hydrogen-powered public transport) and the green conversion of private and public real estate assets (insulation of buildings, use of roofs for photovoltaic production, electrification and digitalisation of all utilities).
Finally, the time has come to spend the EU's large credit and sign a new pact among the main polluting states – possibly involving private companies, private and public foundations as well as NGOs – to give life to that multilateral, supranational institution in the energy and

environment sector, which federalists have been demanding for decades.
The "World Organisation for Energy and the Environment", governed by an independent High Authority (based on the ECSC model in the European unification process), would operate under the control of the UN, with the task of managing the complex and constantly evolving climatic and environmental balances in the interest of humanity.
This new organisation should endow the already existing Green Fund with USD 100 billion and propose to generalise carbon pricing globally, at least among the countries that agree with it.
In short, the EU multilateral initiative must meet the challenge of the IPCC with the aim of stabilising global climate in the best way possible so that the planet will be livable for the human species.

H.G. Wells: The Open Conspiracy for Peace.

René Wadlow
President of the association of World citizens

> "Behind the short-sighted governments that divide and mismanage human affairs, a real force for world unity and order exists and grows."
> H. G. Wells in A Short History of the World, 1943

Herbert George Wells, an active world citizen is usually known as just H.G. Wells. (1) From the publication of *The Time Machine* in 1895 to his death in 1946, Wells 'bestrode his world like a colossus. He was a creator of modern science fiction, a pioneer of women's rights (though he treated some badly in his many love affairs), a journalist, historian, and novelist. Above all, he was a social thinker devoted to peace and stable world order. (2)

Wells first studied biology under Thomas H. Huxley, the leading Darwinian of Victorian times, and came to see the ethical principles underlying humanity's social systems as being rooted in the evolutionary process and therefore have the potential for onward development. Just as there was one major factor in biological progress – natural selection – so in social progress, there was one major factor – the quality of enlightened thought. As he wrote "However urgent things may seem, a great mental renascence must precede any effectual reorganization of the world.
Systematic development and a systematic application of the sciences of human relationship, of personal and group psychology, of financial and economic sciences, and of education – sciences still in their infancy – is required. Narrow and obsolete, dead and dying moral and political ideas have to be replaced by a clearer and simpler conception of the common origins and destinies of our kind."

The Open Conspiracy.

Wells was critical of democracy as being too slow and always tending toward the middle of the road on important issues. In 1928, he tried to alert to new dangers and possibilities by proposing an "open conspiracy" – an elite group of pioneer world citizens who would organize to move humanity forward. (3). ***The Open Conspiracy*** was his organizing manual for the diverse constituencies of globally-minded citizens to bring sanity to the organizing of human affairs.
Wells clearly foresaw the need for a re-organization of the economic affairs of humanity.

> "Certain things, the ocean, the air, rare wild animals must be the collective property of all humankind and cannot be altogether safe until they are so regarded and until some concrete body exists to exercise these proprietary rights…the raw material of the earth should be for all."

Some progress has been made in the identification of endangered species, and a variety of international conventions have at least slowed the despoliation of an amount of our natural heritage. Yet the ongoing destruction of forests, over-exploitation of the oceans as well as other signs of the environmental crisis are constant reminders of how much distance is left to travel.
Wells was harshly critical of Marxist theory and of the Communist rule of Stalin in the USSR. Thus he contrasts his "open conspiracy" with the closed conspiracies and vanguard approach of Lenin whom he had met in 1920. He was also highly opposed to Fascism and its closed conspiracies. The "open conspiracy" is a project for every manner of the person once an individual has developed a 'world consciousness', though Wells was himself very Eurocentric in his world outlook.
He summed up his views as a race between education for world citizenship and catastrophe – a task of bold and creative minds.

Notes.

For a detailed biography see: David Lodge, *A Man of Parts* (New York, Viking, 436pp.)
For an overview of his political thinking see: John S. Partington. *Building Cosmopolis: The Political thought of H.G. Wells* Aldershot: Ashgate, 2003)
The Open Conspiracy was first published in 1928 and slightly revised published in 1933. The 1933 edition is republished much more recently with a strong introduction and notes in W.Warren Wagar. *The Open Conspiracy/H.G. Wells on World Revolution* (Westport, CT: Praeger Publishers, 151pp.).

Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine.

Plus de vingt ans après les guerres yougoslaves, l'horreur recommence sur le continent européen

Alexandre Marin
Membre de l'UEF Ile-de-France

La majorité des observateurs ont été surpris par cette agression. Pourtant, ceux qui suivaient le conflit du Donbass et la révolution syrienne avaient prédit ce qui s'est passé[19]. Poutine répète à Marioupol les crimes de guerre qu'il avait perpétrés à Alep, en toute impunité. Ironie de l'Histoire, Bachar El-Assad, co-responsable avec le tyran russe des 500 000 victimes de la guerre civile syrienne, a envoyé des « volontaires » prêter main forte à son allié.

En Syrie comme en Ukraine, Moscou et Damas ont capitalisé sur nos lâchetés et sur notre désengagement des affaires du monde.

> C'est la méconnaissance de ce risque qui caractérise le pacifisme, une idéologie sévèrement critiquée par un diplomate et éminent penseur fédéraliste britannique (et Écossais), Philip H. Kerr, 11° marquis de Lothian.

En 2013, deux ans après le début de la révolution, le dictateur syrien utilisa des armes chimiques contre sa propre population, en violation les lignes rouges fixées par les Américains et les Européens. Or, contre toute attente, le président Barack Obama renonça à toute action en représailles. L'eurodéputé fédéraliste belge Guy Verhofstadt proposa alors aux chefs d'États et de gouvernements une coordination militaire européenne afin de compenser l'inaction américaine. En vain !
Deux ans plus tard, le Kremlin profita du vide laissé par les occidentaux pour intervenir en soutien de Bachar. Aveuglés par des idéaux pacifistes et par les foutaises de collabos au service d'intérêts étrangers hostiles aux nôtres[20], nous laissâmes se dérouler sous nos yeux le pire massacre de ce début de XXIème siècle.
Pourtant, en 2013, il aurait suffi d'une simple zone d'exclusion aérienne pour mettre fin à la boucherie et prévenir toute intervention russe.

Le Donbass est un autre exemple éclatant de notre cécité.

Il y a à peine quelques mois, la majorité de nos concitoyens ignoraient que l'Ukraine était en guerre. Certes, le conflit du Donbass avait été gelé, mais, malgré les accords de Minsk, les combats n'avaient jamais cessé et avaient provoqué la mort de 14.000 personnes, dans une sidérante indifférence politique et médiatique. Aussi, le journaliste Loup Bureau raconte-t-il sur twitter avoir été obligé de passer par le cinéma documentaire pour financer la réalisation d'un film sur la guerre en Ukraine, faute de financements en provenance de médias français. Il en tire cette conclusion amère : « c'est toujours le même modèle qui se répète, nous sommes incapables de réagir en amont, d'avoir le courage politique, médiatique de parler d'un pays avant que ce dernier ne se retrouve dans une situation inextricable ».
Là aussi, il y avait des alternatives à la passivité : nous aurions pu envoyer des navires en mer d'Azov pour éviter l'annexion de la Crimée ; une force d'interposition aurait pu être envoyée au Donbass pour faire face aux vrais-faux militaires russes. Hélas, nous nous étions contentés de sanctions qui, malgré leur efficacité certaine, n'avaient pas ébranlé le président russe. Pour cause, il n'était pas visé personnellement.

Aujourd'hui, heureusement, nous nous sommes, semble-t-il, réveillés. Nous envoyons des armes qui permettent à l'armée ukrainienne de résister face à l'envahisseur, mais, pour sauver l'Ukraine et ses citoyens des bombardements russes, il faudra probablement établir une zone d'exclusion aérienne, ce qui s'avèrera très risqué.
Mais si on évoque le risque et le coût de l'action, limité il y a quelques années, beaucoup plus importants aujourd'hui, on commence, enfin, à percevoir le risque et le coût de l'inaction.

C'est la méconnaissance de ce risque qui caractérise le pacifisme, une idéologie sévèrement critiquée par un diplomate et éminent penseur fédéraliste britannique (et Écossais), Philip H. Kerr, 11° marquis de Lothian. Au cours d'une remarquable conférence, prononcée en 1933, et intitulée « Le Pacifisme ne suffit pas »[21], il dénonça les dangers du pacifisme ; selon lui, loin de remédier à la guerre, cette idéologie conduisait à l'impuissance et à l'incapacité de se défendre face aux agressions extérieures. Le pacifisme prône le désarmement et l'absence de toute action militaire. Après la Première Guerre mondiale, il eut un succès considérable auprès des populations européennes, traumatisées par quatre ans d'une des guerres les plus meurtrières de l'Histoire du

[19] Citons parmi eux Marie Peltier, Nicolas Tenzer, ou Michel Duclos.
[20] Deux ouvrages sont à lire sur ce sujet, *La France Russe* de Nicolas Hénin, et *Les Réseaux du Kremlin en France* de Cécile Vaissié, publiés tous deux en 2016.

[21] Édition française, p. 137-196, in Lord Lothian (Philip H. Kerr), *Le pacifisme ne suffit pas. Le patriotisme non plus (et autres textes)*, coll. « Textes fédéralistes », Lyon, Presse fédéraliste, 282 p., 2016, € 22.

continent. Elle devait être la « der des der ». Or, Lord Lothian rappelle qu'on ne choisit pas de faire ou de ne pas faire une guerre, et que la posture pacifiste ne permet que de la subir.

Pour illustrer son propos, le conférencier fait une analogie avec l'Histoire américaine. Aux temps du Far West, en l'absence de toute autorité digne de ce nom, les conflits étaient réglés dans le sang, et les plus forts étaient les meilleurs tireurs. Les rapports entre individus étaient des rapports de guerre. Un désarmement aurait été un suicide social, voire un suicide réel, qui aurait soumis son auteur à des violences sur ses biens et sa personne. Quand des institutions se sont installées, quand les tribunaux ont disposé d'une force de police assez puissante pour faire respecter leurs décisions, l'ordre s'est substitué à l'anarchie. Les litiges ne se sont plus réglés par les armes mais par les décisions de justice, et les rapports de guerre se sont transformés en rapports de droit. Les armes individuelles ont alors perdu de leur utilité.
Selon Lord Lothian, le monde est lui aussi en proie à l'anarchie internationale : les États entretiennent entre eux des rapports de guerre, les conflits sont réglés dans le sang, et la Cour permanente de justice internationale ne dispose pas d'une force de police à même d'exécuter ses décisions. Le Congrès de Vienne et le Traité de Versailles ont échoué à instaurer une paix authentique en Europe. Ce qu'on nomme paix n'est qu'une absence de guerre, et il suffit d'un seul gouvernement mal intentionné pour la faire voler en éclat. Dans ce contexte, il serait suicidaire de renoncer à la force militaire.

Or, nous dit Lord Lothian, depuis la Guerre de trente ans, chaque guerre devient plus meurtrière que la précédente, et les armes ne font que s'améliorer pour tuer le plus possible. Il y a donc urgence à œuvrer en faveur de la paix.
La suite de l'Histoire lui a donné raison. Depuis le début du XXème siècle, s'enchaînent les guerres et les crimes contre l'humanité. La fin des conflits est suivie de promesses que ce seront les dernières, mais faute d'institutions suffisamment puissantes pour imposer la paix, les tempéraments belliqueux des États reprennent le dessus, et le cycle des conflits suit ce cercle vicieux sanglant. Depuis 1945, seule la menace nucléaire a empêché le monde de s'embraser dans une troisième guerre mondiale, les dirigeants étant conscient qu'une quatrième guerre mondiale se ferait avec des bâtons et des pierres, pour paraphraser Einstein[22].
De nos jours, comme aux temps de Lord Lothian, l'anarchie internationale reste la pratique et les institutions internationales sont souvent impuissantes à mettre fin aux guerres. L'impunité dont a joui jusqu'ici Vladimir Poutine en est la triste démonstration.
Les postures pacifistes qui avaient échoué à contenir la montée en puissance et l'entrée en guerre de l'Allemagne nazie ont également échoué à empêcher les massacres de Poutine et d'Assad en Syrie et, maintenant, en Ukraine.

Cependant, nous ne sommes condamnés ni à une troisième guerre mondiale, ni à la capitulation face aux tyrans de cette planète. Lord Lothian nous propose une voie de secours : le fédéralisme. Pour comprendre cette proposition, il faut se pencher sur la cause principale des guerres qui ont eu lieu

depuis celle de trente ans et la conclusion du Traité de Westphalie, à savoir la souveraineté nationale. L'anarchie internationale dérive de ce principe de droit international, et pour instaurer une paix véritable, il faut le remettre en cause. Le fédéralisme de Lord Lothian consiste donc à remplacer la Société des Nations par une fédération mondiale, à donner une force exécutoire aux arrêts de la Cour permanente de Justice internationale, et à doter cette dernière d'une police mondiale qui garantirait le respect de ses décisions.
Les rapports de guerre entre États deviendraient des rapports de droit, et les litiges surgissant entre eux seraient résolus par le droit plutôt que par les armes. Les armées nationales deviendraient ainsi obsolètes.
On comprend qu'un propos aussi visionnaire ait pu avoir une influence majeure sur un esprit génial comme celui d'Altiero Spinelli. Force est de constater que la construction européenne a réussi à rendre réelle la vision de Lord Lothian, à l'échelle de l'Union des 28.

Pour autant, Lord Lothian n'était pas un partisan de l'unité européenne, et il est mort quelques années avant les débuts de la construction européenne. Alors que Spinelli, dans le *Manifeste de Ventotene*[23] voyait une fédération mondiale se constituer à partir de l'exemple fédéral européen, notre Britannique imagine un noyau fédéral constitué autour du Royaume-Uni et des États-Unis. En 1939, des considérations similaires vont influencer l'union franco-britannique, un

[22] On prête à Albert Einstein, militant fédéraliste, le propos suivant : « Je ne sais pas comment on fera la troisième guerre mondiale, mais je sais comment on fera la quatrième : avec des bâtons et des pierres ».

[23] Éd. fr., p. 31-63, in Altiero Spinelli. Avec Ernesto Rossi, *Le Manifeste de Ventotene. Pour une Europe libre et unie. Projet d'un manifeste. Et autres textes (1941-1947)*, coll. « Textes fédéralistes », Presse fédéraliste, 348 p., 2017, € 25.

projet éphémère conçu par Winston Churchill et Jean Monnet afin de fusionner les institutions françaises et britanniques pour les renforcer face aux armées d'Hitler[24]. Le processus sera stoppé par la capitulation française et l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Vichy. Pour concevoir la portée qu'auraient eu de telles unions, il faut se souvenir qu'Anglais et Français étaient à la tête d'immenses empires coloniaux. Les noyaux fédéraux franco-britannique ou américano-britannique auraient donc rassemblé sous une même union des centaines de millions de citoyens.

> Le fédéralisme de Lord Lothian consiste donc à remplacer la Société des Nations par une fédération mondiale, à donner une force exécutoire aux arrêts de la Cour permanente de Justice internationale, et à doter cette dernière d'une police mondiale qui garantirait le respect de ses décisions.

Une épine se plante toutefois dans le pied de ces projets fédéraux : la souveraineté nationale que Lord Lothian entend supprimer. Une fédération se fait de bas en haut, à partir de transferts de souverainetés effectués par les anciens États-nation fédérés. Or, pour que ces transferts se fassent dans de bonnes conditions, il faut qu'ils soient équilibrés. Un transfert déséquilibré entrainerait à terme une position de force de l'entité fédérée la plus réticente à la fédération au profit des entités les plus volontaires. Cet enjeu des transferts est un défi majeur pour l'Union européenne actuelle, les États membres étant peu enclins à céder des compétences dont ils estiment que la perte les mettrait en position de faiblesse face à leurs voisins. L'opposition allemande aux approfondissement successifs de l'Union monétaire dans les années qui suivirent la crise de 2008 en est un triste exemple.

C'est dans sa capacité à surmonter les blocages de cette nature que la construction européenne peut servir de modèle à la construction d'une fédération mondiale. En effet, on voit difficilement les grandes puissances renoncer à leur rang sur la scène internationale pour devenir des entités fédérées au même titre que les autres pays de la planète. L'intégration européenne pourra, à ce titre, proposer des stratégies aux fédéralistes mondiaux…

Si l'unité du genre humain autour d'une fédération mondiale rendra obsolète la nécessité pour les États de s'armer, dans l'état actuel d'anarchie internationale, la Fédération européenne a vocation à devenir une puissance militaire, consciente qu'on ne choisit que rarement ses ennemis. Elle n'en aura pas moins permis à ses membres de se défausser sur elle de leurs prérogatives régaliennes et de consacrer plus de moyens à la justice, à l'éducation, à la santé, et/ou aux politiques sociales et de lutte contre la pauvreté, tout en soulageant leurs finances publiques respectives. Quand on connaît la difficulté de la France à avoir un budget équilibré, on ne peut que saluer l'exploit.

[24] Cf. John Parry, « Retour sur le projet d'Union entre la Grande-Bretagne et la France (juin 1940) », p. 247-256, in L. Lothian, *Pacifisme*…, *op. cit.*

Journée Internationale des droits des femmes

Retour sur l'émission radio « ces femmes qui ont fait l'Europe » - Strasbourg

Silvia Romano
Secrétaire générale de l'UEF Paris Ile-de-France, membre du bureau de Presse fédéraliste

En vue de la journée internationale des droits des femmes, les *Jeunes européens de Strasbourg* ont consacré un épisode de l'émission radio « Place de l'Europe » au rôle de « Ces femmes qui ont fait l'Europe ». Silvia Romano, membre du comité de rédaction de *Pour le fédéralisme - Fédéchoses* et rédactrice de sa rubrique « Fédé'Femmes » a été invitée à intervenir dans cette émission, diffusée par RCF Alsace le 7 mars 2022[25]. Nous proposons ci-dessous quelques extraits de son interview conduite par Servane de Pastre.

On parle beaucoup des pères fondateurs de l'UE, mais des femmes ont aussi contribué à la construction européenne. Qui étaient-elles ?

Si on considère les pères fondateurs comme les personnes qui se sont physiquement assises autour de la table pour signer les accords de la création de la CECA, en effet il s'agit d'hommes. C'étaient les chefs d'État ou les ministres des affaires étrangères des pays fondateurs, donc des hommes. Il y avait très peu de place pour les femmes en politique à l'époque.

Mais cette idée d'Europe unie vient de beaucoup plus loin dans le temps. Au moment de reconstruire d'où vient cette idée d'intégration européenne, là encore on ne cite souvent que des hommes. Toutefois, même si elles sont peu connues, elles sont nombreuses les militantes, écrivaines et philosophes qui, dès le dix-neuvième siècle, dans une Europe ravagée par les guerres, ont œuvré pour la paix et promu l'idée d'une fédération des peuples européens. Pêle-mêle, citons par exemple la création d'associations internationales, la production d'ouvrages, la fondation d'écoles et de journaux, et la participation active à la Résistance puis à la diffusion du Manifeste de Ventotene.

Et par la rubrique « Fédé'Femmes » qui est publiée dans la revue trimestrielle *Pour le fédéralisme - Fédéchoses*, publiée par Presse fédéraliste, j'essaie de faire connaitre le parcours de ces femmes et leur apport dans l'histoire de la construction européenne.

Je suis partie d'Ursula Hirschmann, (connue seulement pour avoir été l'épouse de Eugenio Colorni puis d'Altiero Spinelli) et de Ada Rossi, car elles sont parmi les femmes qui ont agi au cœur de l'histoire du *Manifeste de Ventotene*, le document fondateur du mouvement fédéraliste européen. Mais l'objectif de cette rubrique est d'aller plus loin dans le temps pour découvrir et mettre en lumière les femmes qui ont contribué par leur pensée et leur action à faire avancer l'idée d'une Europe unie, voire fédérale.

Pour citer quelques exemples de femmes qui, entre 1800 et 1900 ont œuvré pour une Europe unie et en paix et qui sont encore très peu connues :

- l'écrivaine polono-française Marya Chéliga-Lowey qui fonde l'Union universelle des femmes, la première association féministe internationale de France, en 1890 avec des idées pacifistes. Elle rédigeait un Bulletin publié mensuellement, jusqu'en 1893 ;
- Bertha von Suttner, auteure de *Bas les armes !*, paru en 1899 à Dresde, et lauréate du prix Nobel de la paix en 1905. Il s'agit d'un plaidoyer contre la guerre où elle écrit que pour instaurer une paix durable, il faut créer une Europe confédérale dans laquelle chaque pays garderait son identité ;
- Anita Augspurg et Lida Gustava Heymann, dirigeantes allemandes de la Ligue Internationale des Femmes pour la paix et la liberté (LIFPL). Elles se prononcent en faveur du mouvement paneuropéen au congrès de la Ligue en 1924. Cette organisation soutenait le projet d'États-Unis d'Europe de l'Union paneuropéenne (UP) ;

Mais l'objectif de cette rubrique est d'aller plus loin dans le temps pour découvrir et mettre en lumière les femmes qui ont contribué par leur pensée et leur action à faire avancer l'idée d'une Europe unie, voire fédérale.

- Vilma Kopp défenseuse de l'Union paneuropéenne, titulaire d'un doctorat en science politique, elle fait partie des membres fondateurs de la section locale de Wurtemberg. En 1939, dans le premier numéro de *Paneuropa Zeitschrift,* elle publie un article intitulé « Les femmes et Paneurope » où elle écrit : « avant tout nous voulons seulement une chose : la fédération des peuples européens dans les États-Unis d'Europe ».

[25] L'enregistrement intégral de l'émission de l'interview est disponible via ce lien : https://rcf.fr/articles/actualite/ces-femmes-qui-ont-fait-leurope?fbclid=IwAR04hYefSrgxAdpqfjXiVEESBg6ds0OduImTP1UypzmtudfQZIqQMQZknEw .

Cette liste n'est pas exhaustive, il s'agit juste de citer quelques noms qui ne sont encore pas ou peu connus.

Est-ce qu'on peut identifier un moment à partir duquel les femmes s'engagent dans la politique européenne ? Venaient-elles de l'Europe entière ? Dans quelles institutions ont-elles pu s'engager ?

Dès 1958, la Commission européenne, dont les membres sont tous des hommes, commence à recruter aussi des femmes fonctionnaires.

Ainsi, la française Jacqueline Nonon abandonne son poste de cadre pour rejoindre Bruxelles. Il n'y a pas de poste pour elle à la CECA, alors elle postule à la Commission européenne. En 1958, elle intègre ladite Commission européenne. À la fin des années 60, elle devient responsable des questions d'emploi, en charge des publics dits « difficiles à placer ».
L'italienne Fausta Deshormes La Valle sera responsable de la presse et des organisations féministes au sein de la Commission européenne. Elle rentre à la Commission européenne en 1961, après un début de carrière de journaliste en Italie, où elle est rédactrice en chef de la revue *Giovane Europa*.

À cette époque certaines fonctions sont considérées comme « féminisées » et pourtant totalement indispensables au bon fonctionnement des institutions. Le cas des interprètes est particulièrement intéressant. […] seule femme parmi les hommes, c'est aussi grâce à elle que la réunion a pu se tenir.

Ou encore Marie-José Jonczy, qui a travaillé de nombreuses années en tant que conseillère principale au service juridique de la Commission européenne.

À cette époque certaines fonctions sont considérées comme « féminisées » et pourtant totalement indispensables au bon fonctionnement des institutions. Le cas des interprètes est particulièrement intéressant.
Ursula Wennmackers interprète de la CECA qui apparait dans quelques photos chuchotant à l'oreille de Jean Monnet est, à cet égard, remarquable : seule femme parmi les hommes, c'est aussi grâce à elle que la réunion a pu se tenir.
Renée Van Hoof (mi-allemande, mi américaine) entre comme interprète à la CECA. Après la signature des traités de Rome, elle est chargée de monter le service commun d'interprétation. Elle devient alors interprète en chef dans le service linguistique de la direction générale Administration (1958). Elle est ensuite nommée chef de la division « Interprétation » (1963), puis directrice générale (1982). Elle fut la première femme à accéder à la fonction de directeur général (à la tête d'une équipe de 431 interprètes (dont 55% de femmes), soit la plus grosse équipe d'interprétation au monde.

Qu'est-ce qu'ont apporté ces femmes à l'Europe ? Pourquoi est-il important que des femmes s'impliquent dans la politique européenne ?

Tout d'abord il est important d'assurer une présence féminine dans les institutions européennes comme dans l'administration, pour un souci de représentativité et de légitimité de l'entité au pouvoir et surtout du législateur.

Concernant leur apport à l'Europe, au début de l'interview j'ai cité leur contribution à la pensée d'unité européenne pour la paix. Puis, une fois dans les institutions, elles apportent, tout comme les hommes, leurs compétences et leurs connaissances.

Aussi, il est important que des femmes s'impliquent davantage dans la politique européenne et nationale, pour que les droits des femmes soient représentés et que l'égalité entre hommes et femmes soient effectivement atteinte. Et encore, si on regarde concrètement les figures féminines que j'ai citées juste avant, il suffit de rappeler que Jacqueline Nonon avec la juriste belge Éliane Vogel, l'avocate française Gisèle Halimi, les sociologues Evelyne Sullerot et France Govaerts, ou encore Fausta Deshormes La Valle, ont créé une forte synergie et travaillé ensemble pour aboutir à des textes européens en faveur des femmes. Devenue chef du Bureau de l'emploi des femmes, Jacqueline Nonon occupe une place centrale dans les négociations sur la fameuse directive européenne 76/207, relative à la mise en œuvre du principe d'égalité de traitement entre femmes et hommes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelles, et les conditions de travail du 9 février 1976. La bataille pour l'égalité salariale est encore en cours, ces jours-ci les institutions européennes négocient un projet de directive sur la transparence de rémunérations, pour garantir l'égalité de rémunération pour un même travail.

Au cours de l'histoire européenne, certaines avancées pour les droits des femmes au niveau national sont arrivées de l'UE. Pendant près de quatre décennies, l'UE a imposé aux États membres un ensemble de normes et de valeurs plus élevées que celles ayant cours dans la plupart des pays et offert un environnement particulièrement accueillant aux mobilisations féministes.
Au tout début des années '70, par la création de « Femmes pour l'Europe », Ursula Hirschman avait fait comprendre aux féministes qu'une Europe démocratique forte est nécessaire pour protéger avant tout les groupes les plus faibles et les plus discriminés. Si l'Europe s'effondre, les premiers perdants seront les plus vulnérables, donc les femmes. Comme sa biographe Silvana Boccanfuso, l'explique : « la contribution spécifique au fédéralisme d'Ursula Hirschmann est d'avoir réuni les deux « ismes » : le fédéralisme et le féminisme ».

Le Congrès des fédéralistes mondiaux

Lucio Levi
Professeur honoraire de sciences politiques à l'université de Turin, membre du MFE – Turin
Nicola Vallinoto
Membre du conseil du World Federalist Movement – Gênes

Le Congrès fédéraliste mondial a élu une nouvelle direction

Le congrès du World Federalist Movement (WFM), qui s'est déroulé en ligne du 14 au 17 juillet puis les 30 et 31 octobre avec la participation de 43 délégués et 28 observateurs de 20 organisations des cinq continents, a été convoqué pour faire face à la très grave crise politique, organisationnelle et financière du Mouvement. La crise a explosé immédiatement après le Congrès de 2018, qui avait réformé les statuts dans le but de simplifier la structure organisationnelle du Mouvement. D'une part, le Conseil, organe représentatif des organisations de base du Mouvement (OM et OA), qui se réunissait deux fois par an et définissait la ligne politique du Mouvement, a été supprimé et, d'autre part, il a été décidé de tenir le Congrès plus fréquemment (tous les deux ans au lieu de tous les quatre à six ans). Si ces réformes simplifiaient, comme prévu, le fonctionnement de l'organisation, elles produisaient en même temps une concentration du pouvoir au sein du Secrétariat international et du Comité exécutif et augmentaient la distance entre le centre et la périphérie.

Immédiatement après le Congrès, le WFM a été paralysé par une série de démissions en chaîne, à commencer par celles de Bill Pace, qui avait dirigé le Mouvement pendant 25 ans et avait été l'architecte de la campagne qui a conduit à la formation de la Cour pénale internationale – la plus grande réussite politique du WFM en 75 ans d'existence – et le leader d'une coalition de 2 500 ONG. En raison de profonds désaccords sur la politique à mener, les responsables des principaux bureaux ont démissionné, notamment Tawanda Hondora, qui a été nommée directrice exécutive à la place de Bill Pace. Pour ajouter à cette situation difficile, les nouveaux statuts ne permettent pas la cooptation de nouveaux membres du Comité exécutif pour combler les vacances. En conséquence, le WFM s'est retrouvé pratiquement sans direction.

D'une part, les membres de l'ancienne direction ont continué à poursuivre leurs objectifs traditionnels (campagne pour la ratification universelle du statut de la CPI et pour la responsabilité de protéger les populations civiles contre les violations flagrantes des droits de l'homme lorsque les États concernés ne sont pas en mesure d'assurer cette protection), tandis que la communauté internationale était de plus en plus divisée par la résurgence du nationalisme et le retour des politiques de pouvoir. On reproche à la Cour pénale internationale de n'avoir jugé que les dirigeants politiques des États africains, mais de ne pas avoir eu la force d'inculper les dirigeants des grandes puissances, qui refusent de se soumettre à une juridiction supérieure. En conséquence, certains États (le Burundi et l'Afrique du Sud) se sont retirés de la Cour, qui est accusée d'appliquer un double standard, et d'autres États menacent de faire de même.

Face à ce changement de la situation politique internationale, et suite au retrait de Bill Pace, le leader des coalitions d'ONG faisant campagne pour la CPI et la responsabilité de protéger, le WFM a perdu son leadership sur les deux coalitions et avec lui ses principales sources de financement. Dans le même temps, les activités des organisations nationales du WFM se sont progressivement taries et le nombre de membres a diminué. À ce stade, un changement de cap s'imposait, l'ouverture d'un débat sur la stratégie du WFM et le choix de nouvelles priorités d'action, en premier lieu la question du changement climatique, mais aussi celle de l'Assemblée parlementaire des Nations unies, comme le demandait avec insistance une partie du Mouvement. Ce débat a été longtemps reporté, avec pour conséquence l'effondrement de l'organisation, la fermeture des bureaux de New York et de La Haye et le licenciement de permanents.
Les participants au Congrès ont été confrontés à un document de plus de 50 pages, appelé « Plan stratégique ». Le plan présente incontestablement des aspects positifs : pour la première fois, il affirme que le choix des priorités stratégiques doit être lié à l'analyse des tendances de la politique mondiale – qui peuvent favoriser ou entraver la progression vers la fédération mondiale – et il définit une stratégie vers la fédération mondiale inspirée par l'idée de gradualisme constitutionnel, c'est-à-dire en reléguant aux archives l'idée d'un saut quantique d'un monde divisé en États souverains vers la fédération mondiale. Cependant, le plan stratégique présente un défaut qui mine tout son cadre : il n'a pas tenté de formuler un diagnostic des causes de la crise de l'organisation. La signification de cette omission est claire. La direction sortante s'est limitée à proposer que le WFM poursuive dans la direction tracée par les anciens choix stratégiques. Le seul choix novateur, qui consiste à faire de la nécessité une vertu, était de fonder la continuité de l'organisation sur le travail libre et volontaire de ses militants. C'est un choix imposé par l'effondrement financier et organisationnel du WFM, mais il s'inscrit dans la tradition de l'engagement des fédéralistes en faveur de l'autonomie politique, organisationnelle et financière, inspiré par l'héritage d'idées que Mario Albertini nous a transmis.
Il était donc inévitable que le Congrès décide de confier l'avenir du WFM à une nouvelle classe dirigeante, plus jeune et plus dynamique, et de modifier la composition du Comité exécutif nouvellement élu, en donnant un siège à chaque MO et AO (le WFM compte 12 organisations affiliées et 17 organisations associées), afin de permettre à toutes les organisations de base de se réunir au moins deux fois par an et de participer ainsi à la direction du Mouvement. Le Congrès a élu deux co-présidents : Inozuka Tadashi (Japonais) et Fernando Iglesias (Argentin), qui, pour la première fois dans l'histoire du Mouvement, ne sont ni d'origine anglo-saxonne ni protestante. L'Anglais John Vlasto a été élu président du comité exécutif, représentant le mouvement Démocratie sans frontières. Les postes de directeur exécutif (Sandra Coyle) et de trésorier (Bente Nielsen) ont été prolongés.

Sandra Coyle, lors de la session d'octobre, a présenté les mises à jour du plan stratégique après le congrès de juillet. Fin juillet,

la coalition pour la campagne 3+3 (zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Nord-Est ; pour plus d'informations : coalition3plus3.org) a été lancée. Parmi les premiers membres du comité de promotion figuraient le maire de Nagasaki et l'ancien Premier ministre japonais Hatoyama.

Il a été décidé de créer un nouveau groupe transnational sur les relations UE-Afrique, en soulignant que la relation avec l'Afrique est indispensable si l'Europe veut réaliser le Green Deal. En ce qui concerne la collecte de fonds, des demandes de financement ont été adressées à plus de 50 fondations dans le domaine de la paix et de la sécurité. Les propositions ont porté sur la campagne 3+3. Certaines fondations ont manifesté leur intérêt et une étude approfondie a été lancée. L'adhésion au Groupe de travail des ONG pour le Conseil de sécurité de l'ONU a été renouvelée (pour plus d'informations, voir https://ngowgsc.org/).

Quatre commissions se sont tenues pendant le congrès et ont approuvé un certain nombre de rapports et de résolutions. Les commissions sont les suivantes :

1. Paix, sécurité humaine et prévention des conflits,
2. Justice internationale, État de droit et droits de l'homme,
3. Démocratie internationale, gouvernance mondiale, fédéralisme mondial et régional, réformes de l'ONU,
4. Environnement, santé, gouvernance économique.

Le MFE italien était présent avec la plus grande délégation avec cinq délégués (Michele Fiorillo, Lucio Levi, Guido Montani, Domenico Moro, Nicola Vallinoto) et un observateur (Simone Cuozzo) ; l'UEF France étant représentée elle par son président François Leray et d'autres militants, parfois, comme Noé Dethier.
Il est clair que le travail de reconstruction du Mouvement sera exigeant, long et difficile. Il convient de mentionner qu'un groupe de fédéralistes européens a lancé un appel pour unir les fédéralistes européens et les fédéralistes mondiaux et plus particulièrement pour diffuser le mot d'ordre "unis, nous serons plus forts" et pour lancer un débat sur une stratégie commune des fédéralistes européens et des fédéralistes mondiaux.

Berty Albrecht

Féministe, résistante et pionnière du fédéralisme européen

Silvia Romano
Secrétaire générale de l'UEF Paris Ile-de-France, membre du bureau de Presse fédéraliste

Illustres ! C215 autour du Panthéon, Portrait de Berty Albrecht, rue Saint Jacques, Paris 5, depuis https://www.parisladouce.com/2019/09/sunday-street-art-berty-albrecht.html

Education : l'ouverture aux autres cultures et l'intérêt pour le social

Berthe Pauline Mariette Wild est née à Marseille en 1893, enfant unique dans une famille bourgeoise originaire du Jura suisse.

Sa famille était très religieuse, mais d'un protestantisme qui accordait de l'importance à l'instruction des filles[26]. Elle fait sa rentrée scolaire en 1898 au Lycée Montgrand où elle brille en français et en littérature. Toutefois, elle échoue au brevet supérieur et ses parents feront le choix de l'envoyer en Suisse à La Marjolaine, une « finishing school » où les filles de « bonne famille » sont formées à l'anglais, à la musique et aux bonnes manières. Elle y sympathisera avec les autres pensionnaires de différents pays d'Europe.

De retour à Marseille, elle joue du piano, chante bien et se consacre à des activités caritatives. En particulier, elle se rapproche d'Ernestine Pannier, veuve protestante ayant adhéré à l'Entraide féminine destinée à secourir les femmes en détresse, qui a organisé une école féminine d'initiation civique et sociale, et a créé la Maison de la jeune fille pour venir en aide aux prostituées, parmi d'autres projets[27]. Par la suite, en 1912, Berty obtiendra le diplôme d'infirmière auprès de l'Association des dames françaises (qui en 1940 rejoindra la Croix Rouge française).

En 1914, sa famille décide d'envoyer Berty à Londres pour apprendre l'anglais, alors qu'elle parle déjà couramment l'allemand. C'est pendant ce séjour à Londres que Berty retrouve Frédéric Albrecht, ancienne connaissance, issu d'une famille catholique d'origine hollandaise et établie en Allemagne pour y prospérer. Le père de Frédéric avait demandé à celui de Berty de l'embaucher comme stagiaire à Marseille. Au moment de leur rencontre à Londres, beaucoup de choses ont changé : Frédéric est désormais un homme mûr au tempérament « artistique » et a pris ses distances avec sa famille. Habile en affaires, il est devenu un « broker » réputé auprès de la banque Barclays. Avec Berty, ils ont des opinions et des intérêts similaires et deviendront rapidement inséparables.

Avec la détérioration du contexte international, à la suite de l'attentat du 28 juin 1914 à Sarajevo, les parents de Berty la rappellent en France.

De retour à Marseille et dans un contexte de guerre, Berty travaillera sans relâche comme infirmière. Les usines marseillaises fonctionnent quant à elles à plein régime et la main d'œuvre est en grande partie féminine. Elle observera avec intérêt les mouvements de ces ouvrières d'usine (les « munitionnettes »), employées pour remplacer les hommes, mais avec des salaires plus bas, des journées de travail de 13 h. et de mauvaises conditions. Elles s'organiseront pour faire valoir leurs droits en obtenant quelques avancées, mais une fois la guerre finie, l'ancien ordre sera rétabli. Toutefois, cette parenthèse marquera l'esprit de Berty[28].

Pendant la guerre, la correspondance avec Frédéric continue et les deux souhaitent se marier, contrairement à la volonté de la famille de Berty. Entre-temps, Frédéric, en tant que pacifiste, refuse de prendre les armes (d'autant plus contre l'Allemagne, son pays d'origine !) et il est envoyé au confinement à l'Île de Wight, où il reste trois ans.

En 1917, il s'exile à Rotterdam où il trouve un emploi et demande Berty Wild en mariage. Elle acceptera, contre la volonté de sa famille. Étant également suisse par *ius sanguinis*, elle a le droit de quitter la France même pendant la guerre et

[26] Dominique Missika, *Berty Albrecht. Féministe et résistante*, éditions Perrin 2005, p. 30.
[27] *Ibidem*, p. 34.
[28] *Ibidem*, p. 45.

s'embarquera dans un long et périlleux voyage de Marseille à Rotterdam. Ils se marient le 18 décembre 1918 à Rotterdam, soit quelques semaines après l'armistice.

Les revendications féministes et la création de la revue Le problème sexuel

Le couple aura deux enfants : Frédéric (1920) et Mireille (1924). En 1924, ils décident de déménager et de s'installer à Londres, où Frederic trouve un nouvel emploi comme courtier. Ils auront alors un style de vie typique des familles bourgeoises londoniennes.

À l'hiver 1927, la perte de son père fera plonger Berty dans une dépression sévère[29]. Frédéric essaiera de l'emmener en vacances pour l'aider à se remettre, mais un séjour dans une clinique sera nécessaire pour qu'elle retrouve la forme.

> En novembre 1933, Berty crée sa propre revue trimestrielle, *Le Problème sexuel. Hygiène, morale, eugénique, législation*.

De retour à la vie normale, Berty s'engage dans les luttes « des militants de l'égalité politique, économique et sexuelle de la femme, de la réforme des lois sur le mariage et le divorce, de l'amélioration de l'éducation sexuelle, du contrôle des naissances, de la réforme des lois sur l'avortement, de la prévention des maladies vénériennes et de la prostitution, ainsi que de la protection des mères célibataires et des enfants illégitimes »[30].

Dans le milieu féministe, elle se rapproche en particulier de Sylvia Pankhurst (fille d'Emmeline avec laquelle elle a pris les distances), activiste de la propagande socialiste-ouvrière, emprisonnée sept mois pour sédition entre 1920 et 1921. Exclue du parti communiste anglais, elle deviendra membre de l'*International Women's World Committee against War and Fascism*.

Berty fera également la connaissance du docteur Norman Haire, né en Australie d'un père juif polonais et d'une mère anglaise. Il est spécialisé en gynécologie et reçoit des patients ayant des problèmes d'ordre sexuel. Il devient vite une autorité de la recherche médicale et sexuelle et adhérera à plusieurs associations dont la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle rayonnant dans le monde entier. Il deviendra un ami proche de la famille Albrecht.

Parmi les sexologues qu'elle rencontre, figure Magnus Hirschfeld, un médecin se battant pour l'abolition des mesures répressives à l'encontre des homosexuels et qui lance une pétition (1903) soutenue par six mille signataires dont Albert Einstein, Stefan Zweig, Thomas Mann, Sigmund Freud et Herman Hesse[31]. Dans cette période, Berty fréquente aussi les intellectuels de gauche anglais, proches du mouvement ouvrier, comme Bertrand Russel, H.G Wels ou G.B. Shaw.

Frédéric ne comprendra pas l'engagement de son épouse pour les droits des femmes et n'acceptera pas ses fréquentations, que les voisins et visiteur ne manqueront pas de questionner. Cela marquera une profonde fracture dans leur couple.

Avec la crise de 1929, Frédéric fait faillite et Berty décide de s'installer dans le sud de la France avec les enfants dans une maison qu'ils avaient achetée quelques années auparavant, sous prétexte d'une vie moins onéreuse. En 1931, elle obtient de s'installer seule avec les enfants à Paris dans un quartier élégant près des Champs-Elysées où elle choisira pour ses enfants l'école alsacienne fréquentée par des élèves protestants de plusieurs pays d'Europe. En ces années, elle est libre de suivre ses intérêts et de s'engager autour des thèmes qui lui tiennent le plus à cœur.

En 1932, Berty est invitée à intervenir au Vème Congrès International de la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle, à Brno (Moravie), où elle est élue au comité exécutif de la Ligue.

Cette même année, elle participe au soutien de la Ligue des droits de l'homme pour l'abolition de la loi du 31 juillet 1920 réprimant la provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle[32].

En novembre 1933, Berty crée sa propre revue trimestrielle *Le Problème sexuel. Hygiène, morale, eugénique, législation*, avec siège à son domicile. Le comité de rédaction est composé par des figures comme Victor Basch, Jean Dalsace, Henri Guernut, Norman Haire, Paul Langevin, Sicard de Plauzoles. Yvonne Netter, présidente de la Société pour l'amélioration du sort des femmes, sera conseillère juridique. Un service de publicité est assuré à Levallois-Perret. Cette revue s'adresse « aux esprits libres, épris de vérité, à la recherche des moyens de rendre l'homme moins malheureux et l'humanité meilleure »[33]. Berty souhaite que sa revue fasse le lien entre la France et l'étranger et établit ainsi des contacts avec des militants de tous les pays dont elle fait connaitre les réflexions et les travaux[34].

Les années qui précèdent la guerre

En août 1934 au cours d'une des fêtes qu'elle organise à La Farigoulette, sa maison dans le Sud, elle accueille le jeune officier Henri Frenay, venu avec des amis communs. Frenay, en garnison à Hyères, était en ces jours-là en permission chez sa mère qui habitait à Sainte-Maxime. Une connivence nait entre Berty et Henri, qui se reverront à Paris en 1935 et entretiendront une relation étroite qui les verra à la fois amants et compagnons de résistance. Berty avait douze ans de plus qu'Henri, des idées très modernes sur les femmes, une ouverture au monde et un côté cosmopolite tranchant avec l'éducation typiquement française et catholique de son amant. Elle était pacifiste, alors qu'il était militaire, elle venait d'une famille bourgeoise aisée, alors que la famille de Frenay était assez modeste.

Elle est fortement engagée pour aider les « bannis d'Hitler » cherchant un exil en France. Grâce à sa maitrise de la langue allemande, elle réussit à mettre en place un Comité pour l'accueil des réfugiés antifascistes. Son appartement parisien

---

[29] Le décès intervient juste après que son père se soit rendu à Londres pour rendre visite à sa fille, Berty. La mère de Berty attribuera la faute de l'angine de son père à ce voyage en avion et tiendra sa fille pour responsable de l'avoir « tué ». Cette accusation de la part de sa mère pèsera sur son état de dépression.

[30] Dominique Missika, *op. cit.*, p. 67.

[31] *Ibidem.*

[32] *Ibidem*, p. 87.

[33] En 1935, ayant perdu ses rares soutiens et aides financières, dont ceux venant du parti communiste opérant une volte-face spectaculaire vis-à-vis des droits des femmes, Berty sera contrainte d'arrêter la revue avec grand regret.

[34] *Dominique Missika, op. cit.* p. 91.

devient ainsi avec une majorité d'écrivains, de peintres, de musiciens, un lieu de débats et de résistance »[35].

En 1936, avec la guerre d'Éthiopie, elle participe à un comité d'aide chargé de recueillir des fonds pour envoyer des ambulances et des aides alimentaires. La même année, l'Espagne basculant dans la guerre civile, Berty entre dans le Comité international de coordination et d'information pour l'aide à l'Espagne républicaine. Elle « pétitionne, réunit les amis, ouvre les portes de son appartement, elle écrit, téléphone, mobilise… Aucune cause ne lui est étrangère »[36].

À l'été 1936, à quarante-trois ans, elle décide de s'inscrire à l'école des surintendants d'usine, où elle sera accueillie par Jeanne Sivadon[37]. En juillet 1938, diplôme en poche elle sera affectée à la fabrique Barbier, Bernard et Turenne, la BBT. Son mari, choqué par cet énième choix « non conventionnel », menace de lui couper les vivres si elle travaille. Elle devra ainsi réduire son train de vie et commencer à faire des économies.

Ce travail lui permettra d'avoir une indépendance économique pour elle et ses enfants pendant les années de guerre, alors que son mari ne lui envoie plus d'argent. En plus de la connaissance de Jeanne Sivadon, les réseaux qu'elle développe dans les différentes usines où elle sera affectée, lui seront précieux pour ses activités de résistance.

La résistance et la création du mouvement Combat

1940 : après presque six mois de silence[38], Berty reçoit une lettre d'Henri Frenay, qui l'invite à le rejoindre à Vichy où il a été muté au Bureau de l'état-major de l'armée. Par ces correspondances, elle comprendra qu'il ne se soumet pas et qu'il organise la résistance. Elle accepte ainsi de le rejoindre et, après avoir mis en sécurité ses enfants, décide de se consacrer pleinement à la résistance, malgré le fait d'être déjà connue par la Gestapo et donc dans une situation délicate et dangereuse.

Berty et Henri se retrouvent à Vichy début décembre et se fixent comme priorité de créer un bulletin d'information pour contrebalancer ce que disent Radio-Paris ou Radio-Vichy. Ce bulletin dactylographié sera dédoublé en deux séries, les *Bulletins d'information (BI)* et les *Bulletins de Propagande (BP)*. En janvier 1941, Berty commencera à taper sur une vieille Remington des notes brèves nourries de renseignements fournis par la section allemande du 2ème Bureau, par les écoutes de la BBC et de la radio de Genève, sur la situation en Alsace-Lorraine, les pertes allemandes ou la bataille d'Angleterre[39].

À partir du 1er février 1941 Berty est affectée au Service du chômage féminin à Vichy et grâce à ses références, elle obtient sa nomination comme inspectrice provinciale pour la région de Lyon. Elle y fera des « miracles » grâce à la Maison de la chômeuse qu'elle aura créée. Toutefois, la condition de la femme se détériore sous Vichy, qui célèbre l'esprit de sacrifice de la mère de famille : en 1941, une loi restreint le divorce et en 1942 l'adultère devient un crime contre l'État.

Dans la journée elle est dans son bureau à Villeurbanne, débordée de travail, et en parallèle elle se mobilise pour aider Henri qui, à partir de janvier 1941, rompt avec l'armée. Ils s'investiront à fond dans le recrutement, d'abord autour des milieux qu'ils connaissent : lui dans l'armée, elle parmi les surintendantes d'usine. Lorsqu'ils décident d'augmenter les tirages du bulletin, Berty trouvera une ronéo d'occasion qui leur permettra de sauter le pas.

En novembre 1941 une nouvelle organisation voit le jour, le Mouvement de libération nationale, et un journal unique est créé : *Combat*.

À la différence de Berty, Henri est libre de ses mouvements et voyagera beaucoup pour recruter et faire vivre le mouvement. Ainsi, quand il voyage, il laisse à Berty, *alias* Victoire, « le soin de tout faire : rédiger, taper, ronéoter et expédier. Et surtout élargir le cercle »[40]. Et quand le bulletin se transformera en un véritable journal *Les Petites Ailes*, par la fusion avec des bulletins rédigés par d'autres résistants du Nord et du Pas-de-Calais, c'est Berty qui réussira à trouver un imprimeur, Joseph Martinet, alias Dupont, qui permettra d'imprimer cinq mille exemplaires en juillet 194[41].

En novembre 1941 une nouvelle organisation voit le jour, le Mouvement de libération nationale, et un journal unique est créé : *Combat*. Il réunit les deux équipes de *Libertés* et de *Vérités* (avant, *Les Petites Ailes*).

En 1941, Berty est convoquée au Commissariat de police de Lyon, interrogée pendant plusieurs heures puis relâchée. En 1942, elle est arrêtée à son bureau par la Gestapo et conduite à la prison de Saint-Joseph, puis dans les bureaux de la DST. Elle sera ensuite conduite à Vichy où après un entretien avec le commandant Rollin, qui lui demandera de l'aider à organiser une rencontre avec Frenay, elle sera libérée. Après avoir consulté formellement le comité directeur (Lyon, 27 janvier 1942) sur l'opportunité d'accepter le rendez-vous proposé par le commandant Rollin ou pas, et avoir obtenu un avis favorable, Frenay rencontrera le secrétaire d'État à l'Intérieur de Vichy, Pierre Pucheu, à plusieurs reprises.
Pendant quelques mois, l'activité de la police contre les résistants ralentit. Cependant, les effets bénéfiques de ce choix sont de courte durée. Le fait de parler avec Vichy a fait naître des rumeurs parmi les militants autour d'une « compromission » de la Résistance, que Frenay réussira plus tard à calmer en clarifiant la situation. À partir du moment où la décision fut

Par son parcours Berty incarne déjà l'idée d'une Europe libre et unie. Franco-suisse elle parle couramment l'allemand, l'anglais et d'autres langues.

[35] Robert Belot, *Résistance et conscience européenne. Henri Frenay, de Gaulle et les communistes (1940-1947)*, Presse fédéraliste, 2021, p. 33.
[36] Dominique Missika, *op. cit.*, p. 113.
[37] Plus tard, Jeanne Sivadon rejoindra aussi la résistance où elle jouera un rôle important, avant d'être arrêtée par la Gestapo le 2 février 1942, puis déportée à Ravensbrück et Mauthausen.
[38] Depuis leur dernière rencontre au mois de mai, Henri avait été fait prisonnier le 25 juin pas loin de Strasbourg. Il réussira à s'échapper et à rejoindre la zone non occupée atteignant Lyon le 9 juillet.
[39] Dominique Missika, *op. cit.*, p. 159.
[40] *Ibidem* p.180.
[41] *Ibidem* p. 195.

prise de mettre fin aux rencontres avec Vichy, les arrestations ont doublé.

Le Service Social d'aide aux prisonniers de Combat

Avec l'augmentation des arrestations, Berty décide de mettre en place un Service d'aide aux prisonniers de *Combat*. Cela se concrétise dans la livraison régulière de colis qui servent à compléter l'ordinaire de la prison et à maintenir les militants de Combat emprisonnés en bonne santé physique et mentale. Pour mettre en place ce service, Berty s'entoure de responsables sur le plan régional, local et départemental, dont Colette Peck, alias Martine, Marcelle Bidault, *alias* Agnès, et Yvette Baumann, *alias* Claude. Ce sont des secrétaires de mairie, des assistantes sociales de prisons, des infirmières des hôpitaux ou de la Croix-Rouge, des avocats, ou des fonctionnaires de police. Une tâche compliquée est de trouver de la nourriture pour remplir les colis, alors que les cartes d'alimentation permettent à peine de se nourrir. Pour cela, ces femmes se consacrent à la recherche de nourriture en parcourant des kilomètres à bicyclette dans les campagnes, en frappant aux portes amies puis en transportant de lourdes valises[42].

Cette activité demande à Berty énormément de temps, ses occupations autour de Combat et du Service social deviennent de plus en plus « voyantes » sur son lieu de travail et cela déplaira une fois pour toutes à ses supérieurs. Mise à la porte en avril 1942 et privée de tout salaire, elle et sa fille seront prises en charge par le mouvement.

Arrêtée à son domicile fin avril 1942, elle est arbitrairement internée à Vals-les-Bains au mois de mai. Elle exige d'être jugée et, devant le refus des autorités, elle fait une grève de la faim pendant 13 jours avec d'autres détenus, dont Emmanuel Mounier, fondateur de la revue *Esprit*. Elle obtient d'être transférée à la prison Saint-Joseph à Lyon et est finalement jugée et condamnée en octobre 1942 à six mois de prison et six mille francs d'amende.

À la suite de l'invasion de la zone sud par les Allemands, le 11 novembre 1942, la situation des prisonniers politiques et résistants risque de se compliquer. Ainsi Berty décide de simuler la folie et y parvient avec succès. Elle est envoyée à l'asile psychiatrique de Bron le 28 novembre, et libérée par un commando de Combat mené par André Bollier, le 23 décembre 1942.

Refusant de passer en Angleterre, elle reprend immédiatement ses activités clandestines et, au début de février 1943, rejoint Frenay à Cluny.

Arrêtée à Mâcon le 28 mai 1943 par la Gestapo au cours d'un faux rendez-vous dans lequel elle se rendait pour remplacer Frenay, elle est torturée et transférée à la prison de Montluc à Lyon puis à Fresnes où elle est incarcérée le 31 et placée dans une cellule du quartier des droits communs. Échappant ainsi à la surveillance réservée aux « politiques », elle se donne la mort par pendaison dans la nuit. Le 31 mai 1943, les Allemands font connaître à la Préfecture de Mâcon et à l'ambassade des Pays-Bas à Londres le décès de Berty Albrecht sans que l'on en connaisse, alors réellement les circonstances. En mai 1945, son corps est retrouvé dans le jardin potager de la prison de Fresnes, sous la tombe numéro 347.

Édith Thomas, résistante communiste, remarque : « la fin de Berthie Albrecht reste obscure, mais non sa signification : elle est d'une claire logique, d'une logique absolue, comme le fut sa vie entière »[43].

Berty Albrecht est inhumée dans la crypte du Mémorial de la France combattante au Mont Valérien à Suresnes. Henri Fresnay, devenu ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés s'emploie à l'organisation de la grande cérémonie organisée le 11 novembre 1945 en honneur des morts des deux guerres. Sur l'un des cercueils est gravée la mention : « Bertie Albrecht, résistante du mouvement Combat, née le 15 février 1893 à Marseille, décédée à la prison de Fresnes le 31 mai 1943. Compagnon de la Libération - décret du 26 août 1943 -, médaille militaire, croix de guerre avec palme, médaille de la Résistance avec rosette ».

Pionnière du fédéralisme européen

Par son parcours Berty incarne déjà l'idée d'une Europe libre et unie. Franco-suisse elle parle couramment l'allemand, l'anglais et d'autres langues. Elle a vécu en France, en Suisse, au Royaume-Unis et aux Pays-Bas, elle a été mariée avec un franco-allemand dont elle-même porte le nom de famille et ses enfants de nationalité néerlandaise (jusqu'au début de la guerre) ont grandi entre trois pays différents. Grace à son bagage culturel et à ses riches échanges avec les réfugiés allemands accueillis à Paris, Berty permettra à Frenay de « sortir du cadre franco-français où tiennent son histoire et sa vision de l'Histoire »[44] . « *J'ai rencontré dans le salon de Berty des gens qui étaient pour moi d'une espèce inconnue, gauche, extrême gauche, libres-penseurs, francs-maçons, qui m'ont fait découvrir des horizons moraux, politique et psychologiques tout à fait différents de ceux que j'avais connus jusqu'alors. Sans notre rencontre mon existence en aurait été profondément changée* » reconnaitra Fresnay[45].

Dans le « Manifeste » de novembre 1941 du Mouvement de libération française (Combat), rédigé par Berty Albrecht et Henri Frenay, on lit : « Libérer le territoire de l'ennemi, c'est bien ; ce n'est pas assez[46] ». Ils comprennent qu'il faut repenser les rapports entre les nations et que le but de cette guerre doit être « l'instauration d'une Europe, politiquement, économiquement et spirituellement unie, étape vers l'unité mondiale »[47].

Combat est l'un des rares journaux de la Résistance à saluer les résistants allemands : « Nous n'oublions pas que la Résistance allemande a été la première à se dresser, la première à être martyrisée ; nous n'oublions pas Dachau et tant de militants socialistes, catholiques et communistes allemands disparus sans trace »[48] . On doit à Berty Albrecht cette capacité du mouvement Combat à réussir assez tôt à dissocier l'Allemagne du nazisme et du totalitarisme (expression dont l'usage se multiplie à partir de 1943)[49].

Cela permettra à Combat de développer une vision de la paix qui passera par la réintégration et la normalisation de

[42] *Ibidem* p. 219.
[43] *Ibidem* p. 289.
[44] Robert Belot, *op. cit.,* p.34.
[45] Dominique Missika, *op. cit.*, p. 105-106.
[46] Préambule (manifeste du MLN), novembre 1941. Fonds Mireille Albrecht. Dans R. Belot, *op. cit.*, p. 63-64.
[47] *Ibidem.*
[48] I*bidem* p. 99.
[49] *Ibidem* p. 98.

l'Allemagne dont la précondition est la création d'une fédération européenne[50]. Sur ces bases se développera davantage le militantisme d'Henri Frenay pour l'Europe fédérale : dans le cadre du Mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe puis à la tête de l'UEF pendant près de dix ans (1945-1955) et, notamment (1952-1954), à l'occasion de la « bataille de la CED » (Communauté européenne de défense et pour la création, en parallèle et, en parallèle, d'une Communauté politique européenne, démocratique et supranationale)[51]. Et enfin, des décennies plus tard, en soutenant le Projet de Traité instituant l'Union européenne, adopté par le Parlement européen en 1984 sous l'impulsion d'Altiero Spinelli.

[50] *Ibidem*.

[51] Ronan Blaise, *Henri Frenay et le fédéralisme de la Résistance (1941-1945)*, 21 août 2013, *Le Taurillon* : https://www.taurillon.org/Henri-Frenay-et-le-federalisme-de-la-Resistance-1941-1945 .

Culture de l'histoire et conscience de l'Europe : l'espoir de la présidence française de l'Union européenne

Robert Belot
Historien et universitaire, chaire Jean Monnet EUPOPA à l'Université de Saint-Étienne

Comment faire progresser la « conscience européenne », pour reprendre l'expression utilisée par l'historien Paul Hazard en 1935, et reprise par le livre fondamental d'Antoine Arjakovsky : *Histoire de la conscience européenne* ? Comment développer un sentiment d'appartenance ? Comment comprendre que nous avons un destin lié aux autres nations et que l'Europe c'est aussi une identité en partage, en devenir ? Comment évaluer ce qu'est l'Europe, ce qu'elle peut et ce qu'elle représente ? Peut-être en prenant conscience que cette Europe, pour paraphraser Raymond Aron, est « une » histoire, qu'elle est « dans l'histoire » et qu'elle est « historique ». Il y a bien une histoire européenne, qui est à la fois nationale et mondiale. Et cette histoire est à connaître pour contrebattre les thèses de ceux qui dénoncent l'artificialité et la fictionnalité de l'Europe. Mais encore faudrait-il l'enseigner !

> Faire une histoire transversale de l'Europe est une démarche très complexe qui exige un cadre multi-scalaire et interdisciplinaire.

Cette idée revient en force aujourd'hui. La Présidence française de l'Union européenne (janvier-juin 2022) a mis en évidence une volonté de développer l'enseignement de l'histoire européenne de l'Europe et de mobiliser les universités européennes. Le 9 décembre 2021, le président de la République française déclarait : « L'histoire européenne n'est pas seulement l'addition de 27 histoires nationales. Elle a une cohérence, une unité que chacun pressent, mais qui ne se donne pas avoir encore pleinement. C'est pourquoi je souhaite que nous puissions relancer, sous cette présidence française, un grand travail sur l'histoire de l'Europe. » Pour l'auteur de ces lignes, qui a proposé et obtenu une Chaire européenne Jean Monnet sur l'enjeu de l'enseignement de l'histoire européenne à l'université, c'est une source de satisfaction de voir les plus hautes institutions européennes commencer à s'intéresser à cette question qui fonde notre être européen. D'autres instances, ces dernières années, ont attiré l'attention sur cet angle mort de la « construction européenne ». L'Institut Jacques Delors, en octobre 2020, organisait un événement sur le thème : « Enseigner l'Europe en France ». Les 2 et 3 décembre 2021, l'Observatoire du Conseil de l'Europe plaçait sa première conférence annuelle sur le thème de « l'enseignement de l'histoire en Europe ». L'Union européenne des fédéralistes d'Île-de-France a participé à cette dynamique en organisant à Paris, le 5 février 2022, un colloque sur le thème : « Identités : fictions et questions ».

Soudain, on se rappelle du Conseil européen de Lisbonne (2007) qui, évoquant la notion toujours discutée de « l'identité européenne », osa proposer la première définition institutionnelle de l'Europe. Certes, ce fut fait sous la forme adjectivale, moins engageante ou moins frontale, à travers la caractérisation de ce qui constituerait le caractère « européen » : « Le terme *européen* associe des éléments géographiques, historiques, et culturels qui, tous, contribuent à l'identité européenne. Un tel partage d'idées, de valeurs et de liens historiques ne peut être condensé en une formule définitive. Il est au contraire redéfini par chaque génération successive ». L'histoire est bien présente comme l'élément nouménal de ce qui a fait et fait l'Europe. Les historiens européens énoncent depuis fort longtemps ce théorème souvent sujet à controverses : *l'histoire est européenne et l'Europe est une histoire.*

Si l'on prend le cas français, un consensus se fait assez facilement autour du constat d'un déficit de connaissance de l'Europe, dans l'enseignement supérieur mais aussi dans le secondaire et le primaire. Cela est dû à des causes multiples. Il y a le non-investissement des politiques sur ce créneau (à l'exception de l'ex-député André Lamassoure, par exemple), leur absence de pédagogie de l'Europe. Il y a un déficit historiographique chronique et persistant, qui fait qu'il nous manque des *histoires européennes de l'Europe* saisissant l'objet « Europe » autrement que par le prisme national ou institutionnel, au-delà l'approche classique des politistes sur la « construction européenne ».

Faire une histoire transversale de l'Europe est une démarche très complexe qui exige un cadre multi-scalaire et interdisciplinaire. C'est un vœu très ancien de l'un des meilleurs historiens français, Lucien Febvre, cofondateur avec Marc Bloch de l'école des *Annales*, qui a prononcé une série de cours fondateurs au Collège de France en 1944-45 sur « la civilisation européenne ». Il est symptomatique que ses cours, d'une actualité extraordinaire et d'une profondeur inégalée, n'aient été publiés qu'en 1999, soit un demi-siècle après[52]… Pour le grand historien, il faut revenir aux racines de l'humanisme européen pour délégitimer le dévoiement de l'idée européenne qu'a été le nazisme. Le projet de Lucien Febvre est de lutter, de manière parfaitement scientifique, contre la contamination nazie des esprits et le mythe des origines qui sous-tend l'imaginaire nationaliste. L'Europe c'est d'abord pour lui une formation historique, « c'est-à-dire à la fois politique et culturelle ». Et Febvre donne sa définition : « J'appelle Europe, simplement, une unité historique, une

[52] Lucien Febvre, *L'Europe. Genèse d'une civilisation,* Lucien Febvre, *L'Europe. Genèse d'une civilisation*, Paris, Perrin, 1999, 132 p.

incontestable, une indéniable unité historique qui s'est construite à date fixe. » Cette unité est forte d'une infinie et insaisissable diversité : « …une unité historique qui, comme toutes les autres unités historiques, s'est faite de diversités, de morceaux, de débris arrachés à des unités antérieures, elles-mêmes faites de morceaux, de débris, de fragments d'unité antérieures. » Ceci fait que « l'Europe n'est pas une chose simple » : « L'Europe ne surgit pas toute, homogène, d'un néant » ; « elle ne s'inscrit pas un beau jour, toute faite, sur une *tabula rasa*… » ; elle n'est pas le résultat d'un « *Fiat* divin unique et instantanée ». C'est une construction, c'est une histoire.

Aimer l'Europe, comme le dira Denis de Rougemont lors des Rencontres internationales de Genève en 1946, c'est « aimer la complexité ». Voilà la cause matricielle de la difficulté des peuples à comprendre, à connaître, à aimer l'Europe. Elle explique en partie le *revival* politique du discours nationaliste et antieuropéen qui est le signe plus profond d'un défaut de conscience de l'historicité de l'Europe et d'un déficit historiographique ou, plus largement, d'une trop faible prise en compte de l'objet Europe dans les sciences sociales[53]. Car le contre-récit nationaliste procède d'une mise en cause de l'importance et l'intérêt de l'Europe dans l'histoire (y compris dans le moment présent), mais aussi de l'importance de l'histoire dans le processus de construction de l'Europe et de sa signification historique. *La crise de la conscience européenne est aussi une crise de la connaissance historique de l'Europe.*

Aimer l'Europe, comme le dira Denis de Rougemont lors des Rencontres internationales de Genève en 1946, c'est « aimer la complexité ».

Il faudrait penser à redécouvrir Lucien Febvre, l'un des rares historiens qui a voulu appréhender l'Europe « non pas comme un épiphénomène, mais comme le palier d'une anthropologie humaniste de l'universalité » et qui a permis de « réactualiser par l'histoire la figure d'espérance et de liberté de l'esprit que porte l'Europe en elle dans sa longue durée »[54]. Le conseil qu'avait donné naguère l'historien médiéviste Jacques Le Goff, appelant l'Europe à « se débarrasser des manipulations et des falsifications de l'histoire et du poids paralysant d'une certaine référence à l'histoire », est toujours valable. Si « la mémoire doit combattre l'oubli des erreurs et des crimes du passé », elle doit en même temps « laisser à une historiographie scientifique et objective le soin de construire sur le respect de l'histoire de chacun la commune mémoire de l'Europe »[55].

Dès avant la Seconde Guerre mondiale, la conscience de la nécessité d'enseigner l'histoire de l'Europe s'était manifestée. Le grand écrivain Stefan Zweig fut l'un des plus voyants lanceurs d'alerte. C'est lui qui réhabilite Erasme, que le 19e siècle n'aimait pas. Il le fait d'abord dans le cadre de *L'Academia d'Italia* qui réunit à Rome des intellectuels pour penser l'Europe, en novembre 1932. Il déplore alors que « le devoir de haine » domine désormais l'Europe. Ce qui fait l'originalité de son intervention, c'est qu'il situe le cœur du problème sur un plan culturel et éducationnel. La paix, ça s'apprend. Les valeurs, ça demande une éducation. L'Europe, c'est une histoire, avec ses ombres et ses lumières, qu'il faut connaître. Et il déclare : « L'histoire conçue comme histoire de la guerre qui, aujourd'hui encore, est pratiquement la seule enseignée, montre comment l'Europe s'est détruite elle-même sans relâche, tandis que *l'histoire de la culture*, qui, hélas ! n'est pas assez présente actuellement dans le système scolaire, montre comment les peuples d'Europe, grâce aux réalisations de Rome, de la Grèce, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Espagne, de la Hollande, de la Scandinavie, ont bâti un édifice intellectuel toujours plus vaste et plus splendide. » Renouer avec l'Europe pacifique et tolérante, réconcilier les Européens avec eux-mêmes, c'est donc renouer avec l'histoire de sa culture, mais aussi avec la culture de l'histoire.

Le « remède » qu'il propose dans cette conférence se lit comme une préfiguration du programme Erasmus. Il plaide pour une nouvelle conception de l'histoire et de son enseignement. Il faudrait « insister sur ce que les peuples d'Europe ont en commun plus que sur leurs conflits », et pour cela « passer de l'histoire politique et militaire à l'histoire culturelle ». Les jeunes doivent accéder à l'histoire de l'humanité et de « l'édification de la culture, des grandes inventions, des découvertes, des progrès moraux, scientifiques et techniques ». Ils doivent se rencontrer, apprendre la langue des autres. Il faut une Académie européenne, des programmes européens. C'est par la culture que l'Europe retrouvera la source de son renouveau, de son élan, de son idéal : « L'histoire de la culture décrit une ascension irrésistible qui conduit vers des hauteurs toujours plus élevées »[56]. Deux ans après cette conférence, Zweig publie une biographie d'Erasme : *Triumph und Tragik des Erasmus von Rotterdam,* Vienne, H. Reichner, 1934. Elle est traduite l'année suivante et publiée en France par les éditions Grasset sous le titre : *Érasme. Grandeur et décadence d'une idée.* Zweig n'aura pas vu la fin de la guerre et la renaissance de son espérance.

Genève, septembre 1946. Le procès de Nuremberg se termine. Une page horrible se tourne. Dans la Suisse protégée des désastres matériels de la guerre se déroulent des « Rencontres internationales ». Une poignée d'intellectuels et d'hommes de culture s'interrogent sur ce qu'est l'Europe, ce qu'on ne veut plus qu'elle soit, ce qu'elle pourrait être. Aussi incroyable que cela puisse paraître, ces réflexions genevoises n'ont rien perdu de leur pertinence, de leur force d'interpellation et d'interrogation. Un homme, tout particulièrement, soutient que l'enseignement de l'histoire de l'Europe est une condition de la renaissance européenne. C'est Julien Benda, qui avait écrit en 1933 un *Discours à la nation européenne.* Il déclare, non sans justesse : « On n'a jamais écrit une histoire de l'Europe ! » Pour lui, rien ne se fera tant que ne sera pas mise en œuvre une « réforme dans l'enseignement de l'histoire » qui « consisterait, étant donné que cet enseignement s'est appliqué — je crois pouvoir dire partout — à exalter, dans le passé, ce qui a tendu à former des nations et à rabaisser ce qui essaya de constituer l'Europe, à renverser

[53] Antoine Vauchez, « 'Les études européennes, quel ennui !' Quelques mots sur une illusion bien fondée… », *Politique européenne*, n°50, 2015, p. 160-169.

[54] Denis Crouzet (dir.), *Historiens d'Europe, historiens de l'Europe*, Seyssel, Champ Vallon, 2017, p. 15.

[55] Jacques Le Goff, *La vieille Europe et la nôtre*, Seuil, 1994, p. 62.

[56] Stefan Zweig, *Appels aux Européens*, préface et traduction de Jacques Le Rider, Paris, Bartillat, 2014, p. 84.

cette échelle de valeurs et, sinon à brutalement déprécier le premier de ces efforts, à parler en de tout autres termes qu'on ne l'a fait jusqu'ici du second. » D'autres participants partagent ce souci de construire un véritable enseignement de l'histoire européenne, comme l'avait souligné Lucien Febvre. Lors de ses Rencontres internationales, Robert Aron suggère à ses « amis genevois » qu'ils instaurent dès cet hiver « des cours de civilisation européenne où chacun, puisant dans sa tradition nationale ce qui est à la fois le plus actuel et le plus éternel, le plus nouveau et le mieux enraciné dans le passé de sa culture, prépare pour notre temps une encyclopédie nouvelle qui serait l'encyclopédie de l'Europe ». Cette encyclopédie sera réalisée, mais bien tardivement, pour la France en 2018[57]...

En fait, le retard et la réticence à enseigner l'histoire de l'Europe vient aussi d'une incapacité à penser l'histoire de la France à travers celle de l'Europe et du monde.

En fait, le retard et la réticence à enseigner l'histoire de l'Europe vient aussi d'une incapacité à penser l'histoire de la France à travers celle de l'Europe et du monde. La France, vieil État-nation qui a inventé le nationalisme, est pétrie de l'idée de son exceptionnalité historique. Elle a toujours nourri une narration héroïque de son destin, que le gaullisme exprime parfaitement bien. Le monde académique n'est pas resté à l'écart de cette culture immanente et arrogante. On l'a bien vu en 2007 quand, pour la première fois, la question d'histoire contemporaine au concours de l'agrégation d'histoire portait sur le thème : « Penser et construire l'Europe, 1919-1992 ». Aussi incroyable que cela soit, on a vu des universitaires, comme la souverainiste Annie Lacroix-Riz, critiquer le principe même de l'inscription de cette question au programme, mais aussi la bibliographie établie par le professeur Robert Frank. Comme si le chercheur ou l'enseignant ne pouvait parler de l'Europe et de son histoire qu'au travers d'un biais cognitif qui lui ferait présupposer les « bienfaits » du processus d'européanisation des nations d'Europe. Bien sûr, l'historien n'a pas à défendre une « européanisation normative » et militante, mais comment pourrait-on lui interdire d'enseigner l'histoire sous ce prétexte fallacieux ? A moins de considérer que les jeunes citoyens doivent être maintenus dans l'ignorance et privés de la connaissance. Impensable et intolérable. Il faut faire confiance aux professeurs d'histoire et leur donner les moyens d'enseigner l'histoire européenne de l'Europe.

[57] Christophe Charle et Daniel Roche (dir.), *L'Europe. Encyclopédie historique*, Actes Sud, 2018.

David Sassoli, un militant européen à la tête du Parlement européen

Michel Caillouët
Responsable du Conseil scientifique de l'UEF France, Président de l'UEF PACA
Hommage publié initialement par l'UEF France sur son site le 11 janvier 2022

David Sassoli, parlementaire européen depuis 2009, et Président du Parlement européen depuis le 3 juillet 2019, nous a quittés le 11 janvier 2021, à 65 ans.

Il était entré en politique en 2009, après une brillante carrière de journaliste à la RAI, une grande chaîne de télévision italienne.

Unanimement apprécié, le meilleur éloge vient de ses amis :

> « Pour le président du Parlement européen, pour le politique Sassoli, pour l'homme David dans sa dimension privée, la base de chaque action, de chaque comportement, de chaque choix étaient très forts et correspondaient à des valeurs humaines de référence : loyauté, cohérence, éducation, respect.
> En ce moment si triste pour tant et tant de citoyens italiens et européens, la force de ses enseignements et de ses indications reste intacte : ne jamais faire semblant, ne jamais alimenter la polémique, les spirales, les préjugés, les rumeurs, la mesquinerie. »

Il a assumé ses fonctions de Président du Parlement européen dans les conditions difficiles de l'épidémie Covid, et a accompagné avec brio la mise en place de la réponse européenne (vaccins, plan d'urgence européen…). Homme de générosité, et alors que l'ensemble des réunions du Parlement Européen ne pouvaient se faire en présentiel, il avait mis à disposition les locaux désertés des Parlements de Strasbourg, et Bruxelles, pour préparer des repas destinés aux personnes dans le besoin, et installé aussi des centres de dépistage.

Il était très engagé dans la mise en place de la conférence sur l'avenir de l'Europe, y voyant une opportunité pour faire émerger une Europe des citoyens. Suite notamment à un appel de l'Union des Fédéralistes Européens, le 27 juillet 2020, le Président Sassoli s'y était engagé avec détermination.

Au vu de son engagement et de ses actions, on peut le considérer comme un allié objectif des thèses et de l'idéal fédéralistes. Il était en effet membre de la section de Rome de l'UEF et membre, au sein du Parlement Européen, du groupe des fédéralistes dit « groupe Spinelli ».

A cet égard, les interviews qu'il avait réalisées dans la revue « le Grand continent » (9 mai 2021[58]) et dans la revue d'actualité du Parlement européen (16 décembre 2021[59]) sont révélatrices. Ces prises de position dans « le grand Continent » constituent en quelque sorte maintenant son héritage, pour un futur européen plus porteur :

La nécessité de clarification des compétences européennes :

> « à partir du moment où l'Union européenne a des compétences claires, elle est capable de répondre aux crises. En revanche, lorsque les compétences sont confuses, l'efficacité est réduite, et si l'on demande aux institutions européennes de prendre le relais des pouvoirs nationaux, les réponses tardent à arriver – ou, si elles arrivent, elles sont insuffisantes. Au fond, nous le savions déjà : lorsque l'Union européenne joue le rôle d'un substitut, elle ne permet pas de résoudre de façon définitive nos différents problèmes. Il suffit de voir l'échec répété de l'Union sur la question des migrations. Je crois que la crise du Covid a mis en évidence ces lacunes, qui ont eu de lourdes conséquences sur la vie des citoyens. Nous devons améliorer le fonctionnement de l'Union, si nous voulons qu'elle affronte les crises de façon efficace. »

La nécessité d'une Europe qui s'affirme sur le plan international :

« Aujourd'hui, nous avons clairement compris que les phénomènes mondiaux ne se contentent pas de frapper aux portes, ils entrent directement, et ils peuvent faire (beaucoup) de mal. Et aucun pays européen, parmi les 27, ne peut répondre seul, aux crises que la mondialisation nous impose, même pas les pays qui se croient – à tort ou à raison – plus

[58] https://legrandcontinent.eu/fr/2021/05/09/nous-voulons-impliquer-les-citoyens-pour-faconner-le-futur-de-leurope-une-conversation-avec-david-sassoli/

[59] https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/eu-affairs/20211209STO19128/sassoli-l-europe-a-besoin-d-un-nouveau-projet-d-espoir

forts que les autres. De fait, je pense que nous pourrions envisager une sorte de prérequis qui se baserait sur les leçons tirées de la crise du Covid. Des leçons qui ne doivent pas être rangées dans un tiroir : bien au contraire, nous devons les chérir, car elles nous aident à améliorer la démocratie, en la rendant plus efficace, et en rétablissant le lien avec les citoyens afin qu'ils reprennent confiance en leurs institutions. »

La nécessité du renforcement démocratique :

« C'est pourquoi beaucoup insistent sur la fragilité du système démocratique : il nous appartient donc, en tant qu'Européens, d'en faire un système plus solide, capable de répondre rapidement, et efficacement aux problèmes de nos concitoyens. D'autre part, quel citoyen pourrait s'amouracher d'un système qui n'apporte pas les solutions à ses problèmes ? »

La volonté d'assoir un rôle plus important pour le Parlement européen :

« Pour la première fois, la crise nous a offert, dans toute sa dramaturgie, l'opportunité de dépasser certains paradigmes du passé. Pour améliorer le fonctionnement de l'Union, nous devrions non seulement modifier les traités, mais aussi les mettre en œuvre. En effet, de nombreuses parties de nos traités restent indéfinies. Le Parlement européen est un co-décideur : il a par exemple des fonctions plus importantes que le Congrès américain. En outre, il a la capacité de diffuser le pluralisme au sein de nos institutions, ce qui permet un dialogue important entre les citoyens, au sujet des réalités rencontrées sur les territoires.De fait, le Conseil de l'UE ou le Conseil européen pourraient proposer une réforme. Elle serait nécessaire pour comparer les différents organes institutionnels, car le pouvoir a toujours été déséquilibré : par exemple le Conseil européen (représentant les dirigeants des États membres) n'a aucun pouvoir législatif, contrairement au Conseil de l'UE. Pour un meilleur fonctionnement de l'Union, ces deux fonctions pourraient être mieux intégrées. Ainsi, cela consentirait à une plus grande responsabilité à la fonction gouvernementale. »

Et enfin, la nécessité de changements profonds du paradigme européen :

« Cela m'amène à évoquer la relation parfois difficile entre l'entité communautaire et l'entité gouvernementale. Je sais que les jeunes aspirent à ce que l'entité communautaire prévale (c'est également ma préférence). Je suis d'ailleurs convaincu que pour l'avenir, nous nous dirigeons droit dans cette direction. Mais aujourd'hui, nous devons aborder ce futur avec un peu plus de pragmatisme. En cette période, il est impossible d'envisager qu'une entité puisse prévaloir sur l'autre, car il nous faut avant tout rétablir l'équilibre. C'est un travail qui nous permettra d'affirmer la pertinence de l'Europe. Alors, quand nous serons prêts, je crois que l'entité communautaire prévaudra.

L'Europe est l'échelle pertinente pour relever les défis mondiaux, s'ils veulent que l'UE joue un rôle plus important en matière de santé publique pour lutter contre les pandémies, s'ils veulent que l'Europe soit un leader mondial dans la lutte contre le changement climatique. Selon leurs interrogations, nous devrons envisager de doter l'Union de moyens appropriés pour la rendre plus résiliente, plus efficace et plus légitime. Les enjeux sont importants, nous ne pouvons pas envisager de revenir au monde pré-Covid. »

Merci, Président David Sassoli, votre place restera dans le Panthéon européen, auprès de ceux qui ont su faire avancer l'idéal d'unité européenne !

Une recension sur un ouvrage magistral sur Senghor

Jean-Francis Billion

À la lecture de la recension de Denis Lefebvre, dans le numéro de janvier du mensuel *L'Ours*, je lui ai demandé l'autorisation de la reprendre ; il nous a proposé mieux : de compléter son texte grâce à ses notes de lecture ; c'est donc une recension enrichie que nous vous proposons. Cependant, lorsque j'ai mentionné à Denis les engagements fédéralistes de Senghor, il m'a suggéré de les rappeler dans une courte note. Vous trouverez donc ici un bref résumé des engagements fédéralistes de Senghor et, en note, les principaux textes dans lesquels nous les avons évoqués au fil des années.

Senghor a accompagné, en effet, les fédéralistes, européens et/ou mondiaux dès le début des années 1950 et continué longtemps de le faire même après son élection à la présidence du Sénégal.

Il est pendant plusieurs années membre du Conseil national (présidé par l'écrivain Jules Romains) de l'Union française des fédéralistes puis du Mouvement fédéraliste européen (après la scission de l'UEF Europe suite à l'échec de la Communauté européenne de défense, 1954) en tant que membre de l'Assemblée ad-hoc de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (1952-53) avant d'être vice-président de l'intergroupe fédéraliste de l'Assemblée nationale en tant que député du Sénégal (1954). En juillet 1958 il introduit, lors d'une conférence fédéraliste internationale à Paris, le débat sur l'évolution des territoires d'Outre-mer et leur intégration dans un ensemble euro-africain.

Après les indépendances africaines, il s'efforce sans succès, de créer deux fédérations régionales en Afrique noire (Fédération du Soudan : Sénégal, Soudan (actuek Mali), Haute-Volta et Dahomey ; puis Fédération du Mali : Sénégal et Soudan (actuel Mali), l'idée de l'unité continentale de l'Afrique, qu'il soutient avec d'autres chefs d'États comme Kwame N'Krumah (Ghana) et Julius K. Nyerere (Tanzanie), n'étant pas réalisable dans l'immédiat.

En contact avec son ami Jean Rous, ancien dirigeant du Congrès des peuples contre l'impérialisme devenu son conseiller à la Présidence du Sénégal jusqu'en 1968, Senghor va aussi s'engager durant des années comme vice-président du World Movement for World Federal Government (aujourd'hui WFM), proposant dans son message au Congrès de Vienne du WMWFG, en 1961, « de créer à Dakar une section du MUFM ».[60]

Jean-Pierre Langellier, *Léopold Sédar Senghor*, Perrin, 2021, 443 p., 24 euros.

Denis Lefebvre
Historien. Secrétaire général de l'Office universitaire de recherche socialiste (L'OURS)

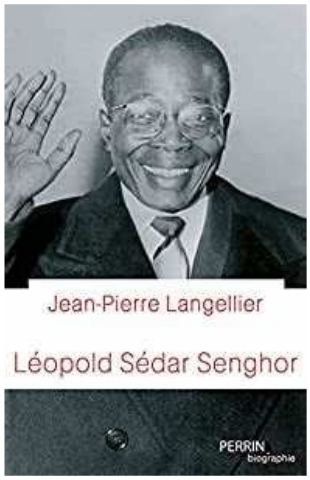

Charles de Gaulle a vu en Léopold Sédar Senghor « le plus grand des grands d'Afrique ». Une biographie vient de sortir, consacrée à ce partisan passionné de la civilisation de l'universel, qui a parcouru tout le XXe siècle.

Rédigée par Jean-Pierre Langellier, journaliste spécialisé de l'Afrique et auteur de plusieurs livres sur ce continent, elle satisfait aux règles du genre, pour satisfaire les puristes : chronologie, nombreuses citations, notes circonstanciées, index. Mais elle n'est pas pour autant froide ni empesée, et l'auteur ajoute à la description du parcours et des temps forts de la vie de Senghor une mise en scène passionnante autour de son œuvre. Rien ne manque ici pour emporter le lecteur.

La vie de Senghor est connue du plus grand nombre, de sa naissance au Sénégal en 1906, à son décès en Normandie en 2001 : agrégation de grammaire, militantisme socialiste et surtout syndicaliste avant 1939, Résistance, élection comme député socialiste du Sénégal en 1945, deux postes ministériels en France, présidence du Sénégal de 1960 à 1980, Académie française, sans oublier son œuvre littéraire, un continent à elle toute seule. Senghor a toujours été le premier : premier agrégé de grammaire issu du continent noir, premier président de la République du Sénégal, premier noir à être élu à l'Académie française… Tout nous est décrit par le menu.

Il y a plus, bien sûr…

Langellier a une connaissance parfaite de l'œuvre de son héros, indissolublement liée à sa vie depuis sa jeunesse, ce « Royaume d'enfance » qui a nourri « son incessante nostalgie d'adulte et de poète. » Signalons à ce niveau que les développements de l'auteur sont eux-mêmes nourris de poésie, de citations, de belles descriptions, et ce n'est pas le moindre intérêt de ce livre.

Même si Senghor a assumé sans complexe la part européenne de sa nature, l'Afrique est omniprésente dès son enfance

[60] J.-F. Billion et Jean-Luc Prevel, « Jean Rous et le fédéralisme », in *Le Fédéraliste*, Pavie, 1987, XXVIII° année, n° 2-3, p. 122-133 ; Fall, Cheikh Bamba, « Le fédéralisme africain », *Fédéchoses-pour le fédéralisme*, n° 92, juin1996 ; J.-F. B., « Léopold Sédar Senghor, fédéraliste, de la négritude à la civilisation universelle », *Fdc.*, n° 115, juin 2002 ; Jean-Pierre Gouzy, « Jules Romains, Léopold Sédar Senghor et les fédéralistes européens », *Fdc.*, n° 118, septembre 2002 ; J.-F. B., « Fédéralisme et décolonisation en Afrique noire et aux Antilles », n° 147, mars 2010, puis, « Panafricanisme, fédéralisme et décolonisation en Afrique sub-saharienne et aux Antilles » ; enfin, Guido Montani, « Le fédéralisme africain », *Fdc.*, n° 188, mars 2021, extrait de son ouvrage *Le tiers-monde et l'unité européenne*, coll. « Textes fédéralistes », Fédérop, Lyon, 1982, diffusion Presse fédéraliste.

comme tout au long de sa vie, dans ses textes et dans son action, celle du député au sein de la République française, du socialiste aussi, membre de la SFIO jusqu'à son départ en 1948, en opposition avec l'idée d'assimilation, la doctrine officielle de ce parti, et il évoque à ce moment-là « une erreur dans un monde où les peuples cherchent à acquérir leur propre personnalité. » Suivent les années qui mènent à l'indépendance du Sénégal, souvent sur fond de luttes internes locales, et Langellier consacre des développements très intéressants à ses rapports souvent conflictuels avec Houphouët-Boigny, « l'éternel rival », et avec Lamine-Guèye, jusqu'à la réconciliation avec ce dernier en 1958. Ces années sont aussi celles de réflexions intenses de Senghor sur l'avenir du Sénégal, et plus largement de l'Union française, après la loi-cadre de 1956… fédération, confédération, autonomie, sécession ? Les chapitres du livre consacrés à ces années de tension sont particulièrement éclairants, et aident à démêler les fils d'une histoire bien compliquée.

Ce sera finalement l'indépendance en 1960, dont il se révèle un pilote avisé, et nous suivons ensuite avec passion le récit de son action à la tête de son pays sous le signe de la démocratie et du socialisme. Une de ses phrases mérite d'être citée, elle date de 1985 : « Dans le Socialisme démocratique, le plus important n'est pas le substantif avec un S majuscule, mais l'adjectif 'démocratique' qui inclut, à la fois, le droit à l'égalité et le droit à la différence. »

Socialiste, démocrate, c'est une évidence… mais il y a plus : malgré ses intenses activités politiques, il a maintenu en permanence son œuvre poétique – sa quête. Langellier cite dans sa biographie une phrase de Senghor, répétée par lui-même 100 fois et plus : « Mes poèmes, c'est là l'essentiel. » Et il écrit en français car, comme il l'a déclaré en 1956, il « pense en français », « langue de gentillesse et d'honnêteté (…) une langue à vocation universelle (…) la langue des dieux. » L'auteur consacre un chapitre de son livre à cette question de la langue française.

Le président-poète a aussi mené et encouragé pour son pays une intense politique culturelle, et son biographe note : « sous sa présidence, et grâce en partie à son propre prestige, le Sénégal est devenu un carrefour culturel accueillant un carrousel de colloques, congrès et autres séminaires internationaux, et Dakar une vitrine artistique où exposèrent les plus grands peintres rencontrés par Senghor au fil du siècle : Picasso, Soulages et deux illustrateurs de l'œuvre du poète : Chagall et Masson. » Dans ce domaine de la transmission de l'art, Langellier retient tout particulièrement l'exemple du premier festival mondial des arts nègres en avril 1966 à Dakar, qu'il dénomme un « Bandung artistique », clin d'œil à la conférence afro-asiatique de 1955. Ce festival est inauguré par André Malraux, qui lance : « Une culture, c'est d'abord l'attitude fondamentale d'un peuple en face de l'univers ». Belle phrase ! De nombreuses délégations françaises et étrangères participent à cet événement considérable. À la tête de celle du Grand Orient de France, le peintre Fred Zeller, qui connait Senghor depuis des décennies, du temps des Étudiants socialistes, notera dans son article : « le président Senghor est un grand poète noir, riche d'une vaste culture, de même que la plupart des dirigeants sénégalais. S'il fallait faire une comparaison historique – toute relative, bien entendu – je dirai que Dakar c'est Athènes, et Senghor, Périclès… » Périclès, pas moins !

Aimé Césaire, qui s'en étonnerait, n'a pas manqué le rendez-vous de ce congrès, et sa *Tragédie du roi* Christophe y est présentée. L'Antillais est très présent dans cette biographie, notamment dans les nombreux développements consacrés à la question de la négritude et à un mot, celui de Nègre, aujourd'hui banni de notre vocabulaire, au moins par conformisme, qui méritent une lecture attentive. Dans de captivantes pages, nous plongeons dans les années Trente, vivons avec ces jeunes intellectuels, Senghor, Césaire et quelques autres, qui avec ce concept entendent dès cette époque promouvoir les traditions et valeurs africaines pour en faire l'instrument de la dignité du « peuple noir », selon l'expression de Senghor. Ils revendiquent et assument le mot Nègre, avec un « N » majuscule, au lieu du plus respectable « noir » : « Un cri de révolte et de ralliement », écrit Langellier. Ils affirment avec passion leur fierté d'être noirs. Ce mot de Nègre, que certains lancent comme une insulte, ils s'en emparent, le transforment en emblème. L'auteur, aussi, montre bien que les œuvres de ces hommes encore jeunes, Africains et Antillais, qu'elles soient poétiques, philosophiques ou politiques, appellent un changement politique et moral.

Pour mieux nous faire comprendre cette période, et le combat de ces jeunes intellectuels, il évoque entre autres l'influence du mouvement noir américain, l'exposition coloniale de 1931, et le fameux roman de René Maran, *Batouala*, sous-titré « véritable roman nègre », prix Goncourt en 1921, sur fond de polémiques. Nègre, enfin, sous la plume de Langellier, qui écrit que le choix de ce terme, « au lieu du plus respectueux 'noir', marque une volonté de rupture. Senghor est séduit par cette idée d'un 'nègre nouveau', fier de lui-même et de son passé, résolu à créer sa propre culture. »

En 1980, il a alors 75 ans, le président quitte volontairement le pouvoir, un exemple rarissime de démocratie sur le continent africain, après avoir su éviter à son pays le recours à la violence. Il laisse à ses successeurs, reprend Langellier, « un héritage aussi rare que précieux sur le continent noir : la démocratie, le pluralisme, le goût de la palabre politique, la recherche de l'accord conciliant, la préservation de l'unité nationale. » Il a aussi été le président catholique d'un pays aux neufs dixièmes musulmans.

Retraité de la vie politique active, il continue sa vie « d'homme de plume, essayiste, pédagogue et poète. » De transmetteur aussi. Il passe l'essentiel de ses dernières décennies en France, principalement en Normandie, délaissant « de plus en plus les palmiers du Sénégal pour les pommiers normands », et décède en décembre 2001. Ses obsèques à Dakar donnent lieu à une polémique regrettable. Comme l'écrit Langellier, « La France n'y était pas. » Certes, le président de l'Assemblée nationale et le ministre de la Coopération représentent notre pays, mais c'est en l'absence du président de la République et du Premier ministre, Jacques Chirac et Lionel Jospin. « La France, Madame Sans-Gêne », cingle *France Afrique*, et *Le Monde* constate que Senghor « semble cruellement renvoyé à sa seule africanité et l'Afrique à une bien modeste place dans l'esprit des dirigeants français dont les beaux discours passés sonnent aujourd'hui un peu faux. » Erik Orsenna, lui, fustige cette « petitesse ».

Cette foisonnante biographie aux multiples entrées est passionnante.

Le fédéralisme de Frenay

Nous publions ci-après deux nouvelles fiches de lecture après celles déjà parues ou reprises dans nos colonnes de Giampiero Bordino (n° 190, 3, 2021), du Centre Einstein d'études fédéralistes de Turin et de Olivier Jehin (n° 191, 4, 2021), parue dans la chronique Kiosque de l'Agence Europe de Bruxelles. Nous voulons profiter de cette occasion pour informer nos lectrices et lecteurs, que ce livre publié par Presse fédéraliste, le premier titre de R. Belot dans nos collections (avant *Observer l'Allemagne nazie à travers ses minorités à l'étranger*, sorti en mars dans notre collection « Minorités nationales », cf. interview de R. Belot dans ce numéro) est à la base de deux traductions. En italien, par notre ami Alessandro Bresolin, publiée prochainement par l'éditeur prestigieux il Mulino de Bologne avec une préface de Romano Prodi, auquel Alberto Majocchi avait adressé le manuscrit ; l'ouvrage ne reprenant que l'essai introductif de Robert Belot, mais pas la partie « documents ». En anglais, publiée à Lausanne par la Fondation Jean Monnet, peut-être dans sa mythique collection des « Cahiers rouges », et/ou en édition électronique. La traduction anglaise a été effectuée par les soins de la Chaire Jean Monnet EUPOPA de R. Belot ; il s'agit ici d'une édition revue et complétée par l'auteur, que nous lirons donc avec grand intérêt et dont nous publierons j'espère une recension ; signalons quand même que là aussi, la partie « documents de notre ouvrage ne sera semble-t-il pas reprise. **J-F. Billion**

Robert Belot, *Résistance et conscience européenne. Henri Frenay, de Gaulle et les communistes*, Presse fédéraliste, 2021, 392 p., 25 €

Raymond Krakovitch
Article paru dans *L'ours*, mensuel socialiste de critique politique et culturelle, n°514, janvier 2022

L'itinéraire d'Henri Frenay constitue le fil rouge d'un ouvrage centré sur l'idée d'Europe avant et après la Libération.

Robert Belot analyse de façon approfondie les positions des résistants qui estimaient que la guerre ne devait pas déboucher sur le maintien des souverainetés nationales. Il fallait tirer les enseignements d'un conflit hors normes et envisager l'avenir dans le cadre d'une Europe dépassant les antagonismes du passé.
Le combat d'Henri Frenay dans ce sens est méticuleusement analysé. Il a d'abord été pétainiste, pensant à un double jeu du Maréchal, espérant que le renvoi de Laval en décembre 1940 allait dans ce sens. Il change rapidement de pied et entre dans la Résistance avec détermination, en 1941, devenant rapidement un des leaders des mouvements surgis en Métropole.
Sa démarche est toutefois singulière. Il s'oppose à Jean Moulin sur la reconstitution des anciens partis politiques, appuie la naissance en Suisse d'un noyau fédéraliste proche des Américains, sans rompre pour autant avec de Gaulle qui le nomme au gouvernement. Mais, dès le départ de celui-ci, en janvier 1946, Frenay insiste sur la nécessité d'un démantèlement des souverainetés nationales au profit de l'Europe, sur la nécessité de réintégrer l'Allemagne dans celle-ci, se rapprochant ainsi de Léon Blum.

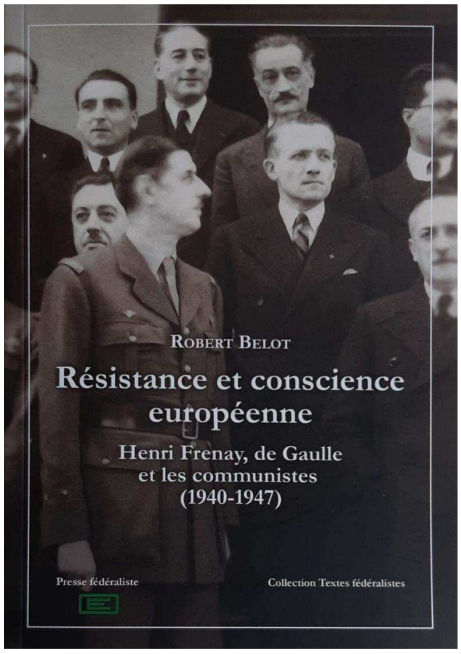

L'ouvrage est passionnant, mais peut parfois être discuté. Belot n'expose pas en quoi le CNR (Conseil national de la Résistance) aurait été dominé en 1944 par les communistes. Leur « hégémonie » au sein de la Résistance après la disparition de Jean Moulin n'avait pas l'évidence qui leur est prêtée. En revanche il est intéressant de ressortir un discours d'Aragon de 1946 pour qui les européistes rejoignaient le camp des collabos (!). L'hostilité de Frenay envers le PC est sans concession et celui-ci l'attaque violemment dans *L'Humanité* alors qu'il côtoie des ministres communistes dans le gouvernement de Gaulle en 1945.

Un fédéralisme d'avant-garde

Après sa sortie dudit gouvernement, Frenay tente vainement d'imposer un nouveau parti, l'UDSR, contre le retour des anciens. Il va continuer sa lutte fédéraliste, s'isolant de plus en plus de ses anciens camarades de combat, mais s'intégrant à des comités européens longtemps minoritaires.
L'auteur, tout en admirant la prescience de Frenay, constate son irréalisme, un fédéralisme ne pouvant trouver sa place au sortir du conflit, dès lors que la guerre froide s'installe. Il est en avance de plusieurs décennies mais peine à l'admettre. L'avenir lui rendra justice.
L'ouvrage comporte une partie importante (plus de 100 pages) de documents écrits par Frenay qui avait une plume facile mais parfois interminable. Ainsi, dans une longue lettre au général Giraud (en août 1942, pour l'inciter à entrer dans la Résistance), on note qu'il reproche tout à Vichy sans jamais mentionner le sort des Juifs. Il faut lire aussi une magistrale leçon d'histoire de Lucien Febvre prononcée au Collège de France en 1945. Il démontre que la France a « souffert et bénéficié » des migrations successives et que, « moins un pays est pur, du point de vue racial, plus il est riche en possibilités humaines […] plus il est sain et grand ».
Les illusions de Frenay sur la capacité de la France de s'intégrer à un ensemble européen ayant accueilli l'Allemagne en son sein, sont bien décrites, bien que souvent délayées dans la phraséologie d'un homme qui a eu le tort de mal analyser le présent tout en étant visionnaire. L'ouvrage retrace remarquablement son parcours.

L'histoire de la Résistance française à travers le prisme de Frenay

Robert Belot, *Résistance et conscience européenne – Henry Frenay, de Gaulle et les communistes (1940 1947)*, Lyon, Presse fédéraliste, 2021, 394 p., 25 €.

Michel Herland
Membre du Comité de rédaction de *Pour le fédéralisme – Fédéchoses*. Cette recension a été publiée antérieurement à notre sortie dans le n° de décembre 2021 de la revue *Esprit*

Dans ce gros et bel ouvrage du titulaire de la chaire Jean Monnet à l'Université de Saint-Étienne, c'est, à travers le prisme de Frenay, tout un pan de l'histoire de la Résistance et de la politique françaises dans l'immédiat après-guerre qui défile. Un gros ouvrage, très documenté, avec une centaine de pages de précieuses annexes, qui a l'immense mérite de cerner au plus près la vérité dans des domaines où la propagande et les mensonges en tout genre l'ont obscurcie comme à plaisir.
Rappelons qu'Henry Frenay (1905-1988), saint-cyrien, prisonnier au début de la Deuxième Guerre mondiale, évadé, a créé le Mouvement de libération nationale (MLN), dès août 1940. Après une brève période comme officier de renseignement (2e bureau) à Vichy, il se met en congé de l'armée pour devenir résistant à plein-temps. Entré dans la clandestinité, il crée un premier journal, *Vérité*, bientôt rebaptisé *Combat* comme son réseau, lequel est considéré le plus important de toute la Résistance intérieure, avec sa presse clandestine, ses activités de renseignement, ses groupes de choc qui intègreront plus tard l'Armée Secrète, ses groupes francs, ses maquis. Sous l'impulsion de Jean Moulin, les trois réseaux de la zone sud (Combat, Libération et Franc-Tireur) se réuniront au sein du MUR (Mouvements unis de Résistance) dont Frenay sera le commissaire militaire, mais au sein duquel il s'emploiera à maintenir une relative indépendance pour son propre mouvement. À la Libération, il sera ministre chargé des prisonniers, déportés et réfugiés, tout en participant à la création de l'UDSR (Union démocratique et socialiste de la Résistance).
Comme le montre Bellot, Frenay prit conscience dès 1941 de la nécessité de bâtir l'Europe d'après-guerre, non seulement pour éviter le retour aux guerres fratricides mais encore pour instaurer une société plus juste et plus humaine. Sans entrer ici dans les détails de cette histoire, de l'opposition parfois sans pitié qu'il rencontra en raison de son engagement européen, tant du côté des gaullistes que des communistes, soulignons que Frenay devint, après l'échec de l'UDSR aux élections d'octobre 1945, un militant européen de premier plan, président de l'UEF (Union européenne des fédéralistes) jusqu'à l'échec de la CED en 1954.
L'auteur remet les pendules à l'heure sur un certain nombre de points. Il fait litière des calomnies qui ont servi, servent encore sous une forme ou une autre à dénigrer la Résistance ou la construction européenne, qu'elles concernent, par exemple, le financement de la Résistance ou le mythe des européistes vendus aux États-Unis.

L'Europe des écrivains

Letizia Norci Cagiano (éd.), *L'Europe des écrivains – Des Lumières à la crise actuelle*, Rome, Collezione Primoli – 1, Tab Edizioni, 2021, 218 p.

Michel Herland
Publié initialement dans *Esprit*, n° 481-482, janvier-février 2022

Cet ouvrage collectif qui inaugure la nouvelle *Collezione* de la Fondation Primoli (créée en 1928 par Joseph Napoléon Primoli, apparenté à la famille Bonaparte) apporte de précieux éclaircissements sur la place de l'Europe dans la pensée de quatre penseurs français majeurs. Si le plaidoyer de Victor Hugo en faveur des « États-Unis d'Europe » est sans doute bien connu, on sait moins son rôle en tant que président du Congrès de la paix, en 1849, ou que « l'affaire de Rome » (le rétablissement de Pie IX sur son trône par l'armée française, la même année) fut à l'origine de sa rupture avec le futur Napoléon III. Sait-on également que Montesquieu parcourut les cours européennes pendant trois ans (1729-31) et que ce voyage d'études, à défaut de le lancer dans la carrière diplomatique dont il rêvait, a nourri ses *Réflexions sur la monarchie universelle* (1734) tout autant que *L'Esprit des lois* (1748) ? Quant à Valéry, ne s'inquiétait-il pas à juste titre que l'Europe se réduisît à « ce qu'elle est en réalité, c'est-à-dire un petit cap du continent asiatique », au lieu de rester fidèle à sa vocation qui est, selon lui, d'éclairer le monde par la culture et la science ? *La Crise de l'esprit*, qu'il dénonçait en 1919, n'était pour lui rien d'autre qu'une crise de l'esprit européen. En 1931, dans la préface de *Regards sur le monde actuel*, il déplorait que « l'Europe n'[ait] pas eu la politique de sa pensée ». Enfin Camus, dans ses *Lettres à un ami allemand* (recueil de quatre chroniques publiées entre 1943 et 1945), opposait à l'Europe prédatrice des nazis, la « terre de l'esprit » appelée à se constituer en la fédération prônée, entre autres, par son journal, *Combat*. Et faut-il rappeler ici que Camus fut l'un des signataires de l'appel en faveur de l'unité européenne publié dans *Esprit* en novembre 1947 ?
À côté des quatre contributions (sur quinze) déjà évoquées, dues respectivement à Jean-Marc Hovasse, Catherine Volpilhac-Auger, Michel Jaretty et Jean-Yves Guérin, on retiendra, parmi bien d'autres qui méritent l'attention, celle de Blaise Wilfert qui fait un sort à la thèse, défendue par les souverainistes de tous bords, opposant une soi-disant ancienneté des nations européennes à un processus d'intégration européenne qui remontait tout au plus à la guerre froide. Enfin on signalera, pour l'anecdote, la brève étude de Marilena Genovese consacrée à la rhétorique européiste d'Emmanuel Macron.

Albert Camus derrière le pseudonyme Job ?

Alessandro Bresolin, *Souffrant et fumeur – Albert Camus derrière le pseudonyme JOB ?*, Lyon, Presse fédéraliste, « Hors collection », 2021, 114 p., 15 €.

Michel Herland
Professeur des universités honoraire

« Ce qui m'intéresse : … comment il faut se conduire quand on ne croit ni en Dieu ni en la raison » (A. Camus).

Alessandro Bresolin est l'auteur de plusieurs essais sur Camus dont il a par ailleurs traduit certaines œuvres en italien. Dans ce bref ouvrage, il se penche sur quelques recensions publiées en 1935 dans le journal *Alger Étudiant* par un certain JOB et démontre qu'Albert Camus se cache derrière ce pseudonyme. Certes un tout petit point d'histoire littéraire mais qui devrait intéresser les camusiens non seulement parce que l'explication s'avère convaincante mais encore parce qu'elle remonte aux origines du parallèle souvent effectué par les commentateurs entre le mythe de Sisyphe et la figure de Job chez Camus. Comme le montre Bresolin, c'est en effet à cette époque-là que l'étudiant algérois commence à s'intéresser au personnage biblique, sans doute sous l'influence de l'existentialiste chrétien Léon Chestov découvert en 1933. Le *Livre de Job* est cité dès le début de *Métaphysique chrétienne et néoplatonisme*, le mémoire de DES de Camus, soutenu en 1936.

Parmi d'autres arguments plus directement probants, on retiendra les similitudes entre deux recensions d'ouvrages d'Ignazio Silone, l'une signée JOB en 1935 et l'autre Albert Camus en 1939. Enfin, on aura garde de ne pas se laisser tromper par le sur-titre, « Souffrant et fumeur » qui peut laisser croire à un livre portant sur la tuberculose de Camus et son addiction au tabac. Si les deux sont bien évoquées dans le livre, elles n'en sont aucunement le sujet. Ce qui n'empêche pas de se demander si le choix du pseudonyme JOB ne fut pas inspiré tout autant par les cigarettes du même nom (dont il existait une usine à Alger) que par le personnage de la Bible poursuivi par la vindicte divine.

Camus, premier job

Et, sur le même ouvrage

Sylvain Boulouque
Historien, article paru dans L'ours, mensuel socialiste de critique politique et culturelle, n°513, décembre 2021

L'auteur a-t-il retrouvé quelques textes inédits d'Albert Camus écris au temps de sa jeunesse ?

Camus sous l'influence de son professeur Jean Grenier aurait publié en 1935 quelques notes de lecture dans *Alger Étudiant* alors qu'il était en licence de philosophie. Ces cinq textes signés « Job » sont des comptes-rendus de lectures. Si en tant que tels ils n'ont rien d'exceptionnel, Job Camus présentant des ouvrages, ils permettraient cependant de voir la naissance de l'écrivain et surtout des thèmes sommeillant déjà chez l'auteur de *La Peste*.
Le pseudonyme renvoie à l'image de la pauvreté, mais dans les années 1930 Job à Alger comme en métropole est aussi une marque de papier à cigarette et le rapport de Camus à la cigarette mérite analyse. Alessandra Bressolin rappelle que c'est aussi le titre d'un ouvrage de Roland de Pury sous-titré *L'Homme révolté* paru en 1955. Il trouve dans ces textes des indices de l'admiration naissante de Camus pour l'écrivain italien Ignazio Silone avec le compte rendu de son livre *Fontamara*, sa passion pour la révolte, sa dénonciation des dictatures autour d'un livre sur le Portugal de Salazar et enfin sa réflexion sur la pauvreté à travers l'analyse des quartiers noirs de Claude Mc Kay.
Il n'est pas sûr que Camus soit l'auteur de ces comptes rendus de lecture mais Alessandro Bressolin ouvre une piste intéressante.

Réédition d'ouvrages d'Alexandre Marc 20 ans après sa mort

Alexandre Marc, *Civilisation en sursis* (1955), *Europe, terre décisive* (1959), *L'Europe dans le monde* (1965), trois volumes en coffret, réédition du Centro Italiano di Formazione Europea, Rome, 2021, 100 €

Michel Herland

C'est grâce à quelques disciples fidèles (Jean-Claude Sebag, Raimundo Cagiano de Azevedo), désireux de marquer le vingtième anniversaire de la disparition d'Alexandre Marc (1904-2000), que ces trois ouvrages présentés dans un élégant coffret bleu ont pu être réédités. En *reprint*, c'est-à-dire avec leur mise en page et leur typographie initiales, ce qui ajoute un charme un peu suranné que les amateurs apprécieront.
Surannés, ces trois livres le paraîtront également sans doute à certains lecteurs par leur contenu, tandis que d'autres y apprendront bien des choses sur Marx, Proudhon, les relations Est-Ouest, les relations Nord-Sud et, tout aussi bien, sur le prolétariat d'hier et d'aujourd'hui, sur la possibilité d'une révolution pacifique, etc. En tout état de cause, ces livres devraient devenir vite indispensables pour tous les militants qui s'intéressent à l'histoire du fédéralisme européen. Est-il nécessaire d'ajouter à ce propos que c'est par la connaissance

de cette histoire que l'on pourra dessiner une politique d'aujourd'hui qui évite les erreurs d'hier ? Lire Alexandre Marc, c'est bénéficier de l'expérience d'un homme qui ne fut pas seulement un militant de premier plan, mais encore quelqu'un qui participa à l'élaboration de la stratégie fédéraliste pendant le long après-guerre et qui sut en tirer des leçons qui sont l'un des objets de ces livres.

Civilisation en sursis est publié en 1955, deux ans après l'élaboration d'un « Projet de traité portant Statut de la Communauté européenne » à l'initiative des gouvernements des six pays membres de la CECA. Un tel traité aurait au moins permis, reconnaît A. Marc, de « s'engager sans esprit de retour sur la voie du supranational ». Hélas, comme l'on sait, le rejet de la CED auquel il était lié a entraîné son enterrement immédiat. En tout état de cause, les avancées qu'il aurait rendues possibles ne pouvaient satisfaire un partisan du fédéralisme intégral. Car L'Europe, selon A. Marc, « n'est pas une fin en soi mais un moyen » : si elle doit se contenter de transposer au niveau d'un ensemble de pays les errements de la politique telle qu'elle se pratique déjà, à quoi bon en effet ? Qui plus est, ajoute l'auteur en conclusion de son livre, « L'Europe sans contenu, réduite aux dimensions d'un schéma constitutionnel, ce terme étant pris dans son acception la plus étroitement politique, ne suscitera jamais les ardeurs d'un combat révolutionnaire ».

La révolution personnaliste, fédéraliste au sens du « fédéralisme intégral » n'aura pas lieu, selon A. Marc, sans l'élan du prolétariat. Ce dernier est caractérisé par la dépossession, la déqualification professionnelle, le travail parcellaire assujetti à la machine, le déracinement, la concentration dans de grands ensembles, l'insécurité. Les fédéralistes le mobiliseront grâce à leur programme de réformes : le service civil pour partager les tâches abrutissantes (la « besogne »), le minimum social garanti pour mettre fin à « l'insécurité permanente ». Or l'après-guerre est une période de progrès au plan économique et social (les trente glorieuses). Si A. Marc ne nie pas l'existence de certains progrès, il ne semble pas en prendre toute la mesure. Les grands ensembles périurbains, par exemple, ont été vécus à l'origine par leurs habitants comme une amélioration des conditions de vie. Quant au travail à la chaîne, il était de plus en plus réservé à des travailleurs immigrés qui considéraient avant tout le revenu qu'il leur procurait, nettement supérieur à celui qu'ils auraient pu espérer dans leur pays.

Dans ***Europe, terre décisive***, publié quatre ans plus tard (1959), A. Marc revient sur les combats pour « les Etats généraux d'Europe, qui s'appelleront peut-être Congrès Permanent du Peuple Européen » et pour « l'Assemblée constituante », voire le « Pacte fédéral », trois tentatives dont il compare les mérites et les démérites tout en continuant à plaider pour la révolution fédéraliste.

L'Europe est, selon lui, une terre décisive parce qu'elle est menacée. « L'Europe fédérée ne disposera que de quelques lustres pour se préparer à résoudre les problèmes que lui poseront et, au besoin, imposeront les milliards d'êtres massifiés d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Sud ». A. Marc, on le voit, ne se payait pas de mots. Faut-il pour autant le suivre quand il affirme que la « méthode des petits pas » est nécessairement vouée à l'échec ? Ainsi jugeait-il inutile de se battre pour l'élection de l'Assemblée de Strasbourg au suffrage universel, au prétexte qu'il serait contre-productif d'« élire une Assemblée impuissante ». L'expérience a pourtant prouvé qu'une assemblée élue pouvait renforcer son influence et c'est bien de cette Assemblée que surgira, à l'initiative d'A. Spinelli, le Projet de traité établissant l'Union européenne (1984), lequel ouvrira la voie vers L'Acte unique (1986) et enfin le traité de Maastricht instaurant l'Union européenne (1992). Mais qui ne suivrait pas notre auteur lorsqu'il rappelle que l'ennemi numéro un des fédéralistes est encore et toujours l'Etat-Nation ? « Si l'Europe ne se fédère pas, elle périra, entraînant avec elle toute la civilisation occidentale ; mais l'Etat-Nation, aveugle et sourd, se refuse aux évidences salvatrices ».

En 1965, vingt après le grand élan suscité par la fin de la deuxième guerre mondiale, A. Marc, dans ***l'Europe dans le monde***, ne peut que constater la crise de la construction européenne. Puisque les Etats sont et resteront réticents, il faudra, dit-il, leur forcer la main. Et puisqu'« un coup d'Etat européen n'est guère possible, car on ne peut se saisir d'un pouvoir qui n'existe pas », il importe avant tout de former les élites (A. Marc a créé dès 1954 le Centre International de Formation européenne – CIFE) qui « pourront commencer de bâtir l'Europe des peuples et du peuple, l'Europe des collectivités vivantes, l'Europe à hauteur d'homme ». « La révolution fédéraliste étant ascendante, c'est [en effet] à partir de la base » qu'elle s'épanouira, le but ultime étant toujours de construire « une *société* fédéraliste et non seulement d'édifier, en Europe, un *Etat* fédéral ».

Ce troisième ouvrage contient maintes indications intéressantes. Il cite par exemple des extraits d'une conférence de presse du général de Gaulle en date du 5 mai 1962 au cours de laquelle le président français a déclaré : « l'Europe occidentale doit se constituer politiquement » et « on ne peut pas assurer le développement économique de l'Europe sans son union politique ». Cependant, alors qu'il se montrait lucide sur l'impasse d'une solution confédérale, le général de Gaulle s'est bien gardé de se prononcer explicitement en faveur de la fédération, d'où l'on conclura peut-être que s'il était intellectuellement convaincu de la nécessité de l'Europe, son éducation, son histoire personnelle l'empêchaient d'en tirer toutes les conséquences.

Tout n'est pas à retenir dans cet ouvrage, pas davantage que dans les précédents. Concernant en particulier les deux Allemagne, A. Marc considère comme inéluctable leur réunification sous la houlette du Kremlin… sauf à réaliser d'urgence l'union politique de l'Europe des six. Face au Péril rouge, A. Marc ne voit de salut que dans la transformation de la Communauté européenne en fédération et dans la transformation de l'Alliance Atlantique en communauté. Considérant néanmoins, à propos de l'URSS, « qu'aucune dictature ne résiste, à la longue, à l'érosion du temps », il ne juge pas impossible la convergence de ce pays vers une société industrielle sur le modèle occidental (voir Raymond Aron, 1962). La suite des événements a pourtant montré que la Russie (comme la Chine) pouvait embrasser le capitalisme sans renoncer à la dictature…

Prôner le fédéralisme intégral n'empêche pas de suivre de très près l'actualité politique *stricto sensu*. Ainsi A. Marc prend-il clairement parti contre l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, conscient qu'elle serait un obstacle dirimant à l'évolution vers la fédération. Pour autant, ces trois livres ne s'écartent jamais beaucoup du problème fondamental posé, selon A. Marc, à la société moderne, « celui du destin de l'homme de l'ère technologique, face à la nature, à l'*autre*, à lui-même, au mystère ».

Où sont les gens du voyage, ou le racisme spatial et institutionnel

William Acker, *Où sont les gens du voyage ? Inventaire critique des aires d'accueil,* Éditions du commun, 2021, 448 pages, 18 €

Chloé Fabre
Membre du comité de rédaction de *Fédéchoses*

William Acker publie ce qui pourrait ressembler à un annuaire. Les pages jaunes des aires d'accueil. Ne serait-ce que ça, ça n'existait pas. Si vous habitez dans une ville de plus de 5 000 habitants, il devrait y en avoir une. Avez-vous demandé où elle est ? J'ai fait le test récemment, et la réponse ne s'est pas fait attendre « à côté de la déchetterie ». Tout cela dit le plus naturellement du monde, comme si c'était normal. Quelques jours après, en sortant dans l'autoroute, sur la route d'accès, qui desserre aussi une zone industrielle, à gauche « station d'épuration », à droite « aire d'accueil des gens du voyage ». C'est cette réalité que William Acker montre, sans en faire des tonnes sur le concept de discrimination environnemental. La liste suffit…

Enfin presque… Parce que toute la première partie du livre rappelle, en France, les politiques menées à l'égard des Voyageurs. Du carnet anthropométrique aux aires d'accueil. Il y détricote de manière claire et accessible les mécaniques du racisme.

L'autre comme un étranger

> « Dans l'imaginaire collectif, le Tsigane est un éternel étranger. L'usage des termes 'accueil des gens du voyage' est en cela parfaitement illustrant, et présume que le '*gens-du-voyage*' n'est pas chez lui puisqu'accueilli. En explorant les fonds d'archives départementales de la Sarthe, j'ai pu constater la présence de la famille Destouches (la mienne) sur un petit territoire s'étalant du Mans au nord de l'Indre-et-Loire et ce depuis au moins le 18ème siècle. Est-ce à dire que cette famille, présente dans cette zone depuis au moins trois siècle n'est pas chez elle ?
> Penser le « *gens-du-voyage* » à travers la figure de l'étranger est un moyen de domination qui se traduit notamment par l'attribution spatiale. Les étrangers ne sont jamais que tolérés par les autochtones et cette conception irrigue profondément le discours et la représentation collective de la place du '*gens-du-voyage*' dans une société de *gens-du-sur-place*. Les choix des localisations des espaces tolérés et réservés pour les gens du voyage sont indissociables de l'appréhension de leur état d'accueillis et donc d'étrangers au territoire. » ; p. 170-171

Dans le livre l'utilisation du terme « le gens-du-voyage » m'avait fait sourire… j'ai avalé de travers quand ma nouvelle collègue m'a dit à propos d'un usager « de toute façon, c'est un gens-du-voyage ». William Acker a, à ce point bien saisi le racisme qui inonde cette catégorie « administrative », que son usage au singulier est même bien réel. Dans la bouche de personne qui ne se sentent même pas racistes tellement on a mis de côté ces personnes.

Le primat du collectif

> « L'accueil glaciel est conditionné par un rattachement ancien et essentialiste du 'nomadisme tsigane' à la notion de 'bande' ou de 'tribu'[61] qui illustrent toujours cette nécessité d'appréhender l'individu au prisme du collectif. Avec le temps, le champ lexical s'est étoffé, 'clan', 'camps', 'communauté'. L'effet reste le même, l'acte d'un individu engage la responsabilité d'un groupe. Le terme 'gens du voyage' ne peut être ainsi décliné au singulier ou au féminin, une conception collective et patriarcale. Ainsi, une installation illégale […] fera oublier les 200 installations légales qui l'ont précédées. Ce renvoi systématique au collectif est une prérogative à la séparation, une séparation pour protéger l'individu (le riverain) de la bande (les accueillis.) » ; p. 133-134.

La lecture de ce livre est ainsi essentielle pour comprendre comment dans un État comme le nôtre, le racisme institutionnel et spatial se construit et se perpétue depuis des décennies. William Acker, en citant de nombreux chercheurs, historiens, sociologues, anthropologues, etc., fait œuvre de salubrité publique en démontant un à un les mécaniques du racisme. Mécaniques tellement bien huilées et auxquelles nous sommes tellement habitués que nous pourrions ne pas les voir.

[61] Nda. : référence aux bandes dès 1895. En 1912, le fichage par carnet anthropométrique comprend un carnet individuel et un carnet collectif.

Nouvelle publication de Presse fédéraliste

Observer l'Allemagne hitlérienne à travers ses minorités à l'étranger – Robert Belot

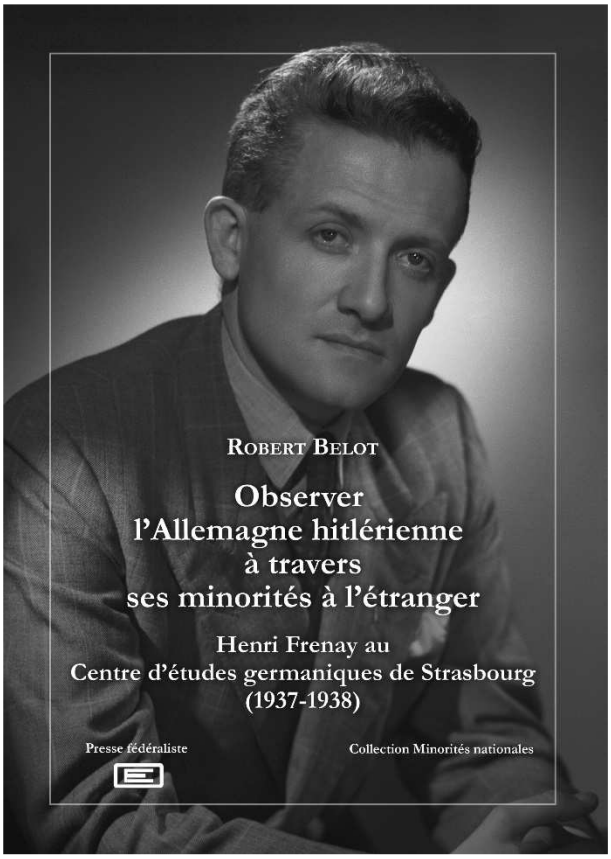

Collection « Minorités nationales »
Presse fédéraliste | 2022

Ouvrage publié avec le concours de la Chaire Jean Monnet EUPOPA
et de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne

Après la publication en 2021 de *Résistance et conscience européenne. Henri Frenay, de Gaulle et les communistes (1940-1947),* Robert Belot publie un nouvel ouvrage chez Presse fédéraliste : ***Observer l'Allemagne hitlérienne à travers ses minorités à l'étranger. Henri Frenay au Centre d'études germaniques de Strasbourg (1937-1938).*** Il propose cette fois-ci une édition commentée du **mémoire du jeune officier Henri Frenay**, étudiant du Centre d'études germaniques de Strasbourg en 1937-1938, **consacré à la minorité allemande de Haute-Silésie polonaise.**

Robert Belot y décèle les germes qui ont façonné la pensée politique d'Henri Frenay, forgé ses convictions fédéralistes et européistes et déterminé son engagement dans la Résistance. Il témoigne de sa connaissance fine de l'Allemagne hitlérienne et de ses velléités d'expansion pangermanique, de l'idéologie nazie et des rivalités germano-polonaises, ainsi que de la situation géopolitique créée par le Traité de Versailles, issue de la Première Guerre mondiale et qui ne résout pas la question des minorités nationales en Europe. Cet ouvrage est d'une brûlante actualité : Il met en lumière la manière dont les dictatures instrumentalisent les minorités afin de justifier soif de grandeur et d'expansion territoriale, hier comme aujourd'hui.

Robert Belot est professeur d'histoire contemporaine à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne. Il y dirige le Département des Patrimoines culturels. Il est titulaire de la Chaire Jean Monnet EUPOPA. Ses recherches portent sur la construction sociopolitique de la mémoire et du patrimoine européen. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la Résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale et s'intéresse en particulier à Henri Frenay, co-fondateur du mouvement de résistance Combat, commissaire puis ministre à la Libération et président puis membre dirigeant de l'Union des fédéralistes européens (UEF) durant une dizaine d'années.

« Pour comprendre comment on devient Henri Frenay, grand résistant sous l'occupation allemande, pionnier du fédéralisme européen et ardent défenseur de la réintégration de l'Allemagne dans une Europe démocratique, il faut lire le Mémoire de recherche que le jeune officier […] a rédigé en 1938. »

Robert Belot, *Observer l'Allemagne hitlérienne à travers ses minorités à l'étranger*, p. 3.

Format : 21 x 14,8 cm
ISBN : 978-2-491429-09
Nombre de pages : 168 pages
Prix : 15 € (broché)

Presse fédéraliste

Une Europe Unie dans un monde uni

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Créée en 1973, *Pour le fédéralisme - Fédéchoses* est la seule revue sur le fédéralisme militant publiée en langue française.

Fédéchoses, a été dans les premières années après sa fondation en 1973, un bulletin d'information avec l'objectif de mener à l'unification des divers groupes de jeunes fédéralistes de l'hexagone dans la Jeunesse européenne fédéraliste (JEF France, [re]fondée au Congrès de Lyon de 1975). Il s'est transformé peu après en une revue de réflexion et de dialogue entre militants fédéralistes, intéressés par le fédéralisme, plus spécifiquement institutionnel (interne, européen et mondial). Depuis nous n'avons jamais changé de ligne éditoriale.

Ils et elles ont contribué à ce numéro

Gustave Alirol, président Régions & Peuples Solidaires ; **Peyre Anghilante**, écrivain occitan d'Italie ; **Floran Banfi**, ancien président UEF France ; **Robert Belot**, historien, chaire Jean Monnet ; **Piero Bianucci**, journaliste *La Stampa* ; **Jean-Francis Billion**, v-p UEF France et président Presse fédéraliste ; **Ulrich Bohner**, Comité directeur UEF-Fr. ; **Théo Boucart**, ancien rédacteur en chef du *Taurillon,* CA Presse fédéraliste ; **Sylvain Boulouque**, historien ; **Michel Caillouët**, bureau UEF Fr. et CA Pr. féd. ; **Emery Cloots**, UEF Fr. ; **Alessandro Cavalli**, sociologue, professeur honoraire ; **Michel Devoluy**, économiste, professeur honoraire, chaire Jean Monnet ; **Chloé Fabre**, v-p UEF-Fr. et bureau Pr. féd. ; **Michel Feltin-Palas**, journaliste à *L'Express* ; **Jean-Guy Giraud**, ancien président UEF-Fr. ; **Michel Herland**, économiste et professeur honoraire ; **Raymond Krakovitch,** historien ; **Denis Lefebvre**, historien, sg. L'OURS ; **Lucio Levi,** directeur *The Federalist Debate* ; **Alexandre Marin**, UEF Fr. ; **Hervé Moritz,** bureau Pr. féd. ; **Roberto Palea**, MFE Italie ; **Gérard Perret**, UEF ÎdF. ; **Silvia Romano** v-p UEF ÎdF. et bureau Pr. féd. ; **Christelle Savall**, v-p JEF Europe ; **Julien Steinhauser**, journaliste *Dernières Nouvelles d'Alsace* ; **Nicola Vallinoto**, conseil World Federalist Movement et MFE ; **René Wadlow**, président World Citizen Association.

S'abonner à *Fédéchoses* et adhérer à Presse fédéraliste

Nom et prénoms .....

Adresse .....

Mail .....

Normal € 30 - Militant € 60 - le numéro € 5

Chèque ou virement à l'ordre de PRESSE FÉDÉRALISTE

NOUVEAU COMPTE - CRÉDIT MUTUEL

Banque	Guichet	N° Compte	Clé	Devise
10278	07334	00020810601	69	€
IBAN FR 76 10278073340002081060169		BIC CMCI FR 2A	Domiciliation CCM LYON FRÈRES LUMIÈRE	

ou paiement sécurisé sur www.pressefederaliste.eu

Maison des Européens – 346 Rue Garibaldi – 69007 – Lyon 6 France – www.predssefederaliste.eu

Pour le fédéralisme – Fédéchoses

Directeur de la publication : Jean-François Richard - Rédacteur en chef : Jean-Francis Billion
Comité de rédaction : Adeline Mourais Afonso - Bernard Barthalay - Florent Banfi - Ulrich Bohner - Bruno Boissière - Théo Boucart - Maurice Braud - Didier Colmont - Domenec Devesa - Chloé Fabre - Sandra Fernandes - Dafni Gogou - Ivana Graziani - Michel Herland - Valéry-Xavier Lentz - Marion Larché - Lucio Levi - Alexandre Marin - Catherine Montfort - Hervé Moritz - Silvia Romano
Édition et mise en page : Chloé Fabre - Attachée de presse : Sandra Fernandes
Responsable site www.pressefederalsite.eu : Valéry-Xavier Lentz

Imprimerie : L'Interface – Groupe Messidor – 69200 Vénissieux